Le premier bataillon de la garde nationale mobile de l'Indre, sous le commandement du lieutenant-colonel Armand d'Auvergne - Auteur : V.-A. Fauconneau-Dufresne, Victor Albans (1798-1885) – Editeur : Nuret (Châteauroux) – 1871 – Sources : gallica.bnf.fr/Bnf – Droits : domaine public – Saisie : 2024

LE PREMIER BATAILLON

DE LA

GARDE NATIONALE MOBILE

DE L'INDRE

PAR LE Dr FAUCONNEAU-DUFRESNE

Pour faire connaître la campagne du premier bataillon des gardes mobiles de l'Indre, je me suis servi des documents officiels que M. le colonel d'Auvergne a eu l'obligeance de mettre à ma disposition.
Ces documents officiels sont : 1° un rapport sur les opérations journalières du premier bataillon, rapport établi en exécution de la circulaire, du 17 février 1871, du général commandant en chef l'armée de Paris ; — 2° un rapport de M. **d'AUVERGNE**, chef du premier bataillon de l'Indre, ledit bataillon, mis, par ordre du gouverneur de Paris, en date du 29 septembre, à la disposition du maire de Paris, **Étienne ARAGO**, ayant pour intermédiaire de ses ordres le lieutenant-colonel **CHEVRIAUX**[1] ; — 3° une copie de pièces trouvées à l'Hôtel-de-Ville et relatives à l'émeute du 31 octobre, ainsi qu'une série d'autres renseignements.
J'ai consulté le *Journal du siège de Paris* et la chronique de la quinzaine (N° du 15 novembre 1870) de la *Revue des Deux-Mondes.*
Enfin, MM. les officiers du premier bataillon ont bien voulu venir causer avec moi et me raconter les événements auxquels ils ont pris part. Je n'ai pas négligé non plus de m'entretenir avec les sous-officiers et les simples soldats que j'ai pu rencontrer.

———

La campagne du premier bataillon des mobiles de l'Indre se compose de deux phases très-distinctes.
La première comprend un espace de trois mois et demi (du milieu du mois d'août à la fin de novembre 1870) ; nous l'appellerons *Séjour à Paris.*
La seconde a la même durée et s'étend de la fin de novembre jusqu'au 21 mars 1871 ; nous lui donnerons le nom de *Campagne de Vitry.*

———————————

1 Copie de ce rapport a été déposée au parquet de Paris et a servi de déposition au commandant d'Auvergne dans l'instruction de l'affaire du 81 octobre.

PREMIÈRE PARTIE.

SÉJOUR A PARIS.

Cette première partie nous offre à examiner l'organisation du bataillon, son départ pour Paris et son premier campement dans la capitale, son installation à la caserne Napoléon, la manifestation du 31 octobre, le rôle du bataillon dans cette journée et dans la nuit suivante.

§ 1er . — Organisation du bataillon.

Aux termes de la loi de 1868, dite l*oi Niel*, les officiers de la garde nationale mobile devaient être présentés par l'autorité militaire et nommés par l'Empereur. Après nos premiers revers, on se trouva dans la nécessité de hâter la formation de la garde mobile, laquelle, au début, n'avait été organisée que dans le premier grand commandement.
Le temps pressait : le ministre de la guerre nomma les officiers supérieurs et délégua les commandants de divisions pour nommer les autres officiers.
Quelques jours après, M. **d'AUVERGNE** reçut sa nomination. Le général **de MONTFORT,** qui commandait la subdivision de l'Indre, le fit venir à Châteauroux pour établir les états de propositions. Ils durent avoir recours à l'autorité préfectorale pour obtenir certains renseignements qui leur manquaient, et ils trouvèrent en M. le baron **de VOUGY,** alors préfet de l'Indre, un aide des plus dévoués. Il ne cessa, en effet, un seul instant, de se livrer aux soins de cette tardive formation de notre garde mobile. La chose était difficile, vu le peu de ressources dont on pouvait disposer.
Une fois les officiers nommés, on s'occupa de la formation des compagnies. Les hommes furent appelés devant le conseil de révision et mis de suite sous le commandement de leurs chefs. On les répartit en huit compagnies : cinq furent réunies à l'ancienne usine de Valençay ; on en installa deux autres à la prison, et la dernière dans l'établissement des Frères. Ce fut au milieu du mois d'août que commencèrent ces opérations. M. **d'AUVERGNE** désignait les sous-officiers, car c'était aux chefs de corps que revenaient ces nominations.
L'usine de Valençay, qui se trouvait le lieu principal de la réunion des mobiles, dut être appropriée à sa destination. MM. **BALSAN**, dont l'aîné, M. **Auguste**, qui venait d'être nommé maire, et M. **DAUVERGNE**, architecte du département, s'en occupèrent avec le plus grand zèle. Les divers étages furent déblayés et arrangés, et, au bout de quelques jours, on pouvait loger et nourrir les cinq compagnies, ce qui évitait les inconvénients d'un logement chez l'habitant, si fâcheux à plus d'un titre.
Les événements devenant de plus en plus graves, la garde nationale mobile fut cédée par la guerre au ministère de l'intérieur, et ce fut sur les fonds de ce dernier ministère que furent prélevés les premiers frais.
Le début de la vie militaire, dans cette caserne, fut assez difficile. Trouver sa place sur la paille dans de vastes chambrées, reconnaître ses camarades de gamelle, ne pas se faire casser le ventre, comme disent les soldats, n'était pas toujours commode, et le bataillon éprouva quelques difficultés pratiques d'installation.
Mais qu'étaient ces difficultés, comparées à celles du chef, qui seul était habitué à la vie militaire et qui renfermait dans sa personne tous les échelons du commandement. Les hommes arrivaient mal conseillés, mal disposés. La loi sur la mobile avait jusqu'alors été considérée comme lettre morte. Il

fallait, par une règle sévère, arrêter au début tout mauvais vouloir, toute tentative d'indiscipline, veiller aux détails de la nourriture, aux soins de propreté, faire les appels, commencer les exercices, instruire les officiers, les sous-officiers et les soldats, puis faire marcher de pair tout ce qu'entraîne la formation d'un corps.

Grâce à la bonne volonté, au zèle, au bon esprit dont les officiers étaient animés, au bout de quelques jours les progrès furent sensibles. Les chefs montraient l'exemple. Le commandant et les officiers couchaient sur la paille comme les soldats et ne les quittaient jamais. Les officiers vivaient en mess, c'est-à-dire en commun, et, pendant les repas, la conversation roulait toujours sur un sujet militaire, sur les obligations de chaque grade, sur l'exercice, etc. Le commandant était heureux de répondre aux questions qu'ils lui faisaient, tant il les voyait désireux d'apprendre leur nouveau métier.

Chaque jour, à l'appel de onze heures, on lisait le Code pénal aux hommes ; on leur expliquait la discipline, on leur faisait des théories, et, en bien peu de temps, chacun d'eux fut à même de connaître ses devoirs, ses obligations militaires, et comprit parfaitement à quoi il s'exposait s'il s'en écartait.

Le vice de l'ivrognerie, malheureusement si répandu, fut sévèrement réprimé. Quelques hommes étant arrivés dans un état d'ivresse tel qu'ils avaient fait du tapage, voulu battre leurs camarades et troubler le repos de la caserne, le commandant **d'AUVERGNE** les fit garrotter et mettre dans la cour ; quelques-uns furent envoyés à la prison de Châteauroux pour être séquestrés en cellules. Tout cela avait donné à réfléchir aux mauvaises têtes.

On ne souffrit pas que des marchands de vin, qui n'auraient pas tardé à transformer les alentours du camp en lieu de débauche et à y attirer des femmes de mauvaise vie, s'établissent dans les maisons voisines. Une cantine avait été installée dans la caserne.

Les sous-officiers y prenaient leurs repas. Elle était réglée, quant aux prix, d'après les principes en vigueur dans l'armée.

Les mêmes soins étaient pris dans les campements de la prison et de la maison des Frères.

MM. **MARS** et **BERGER** furent nommés, le premier capitaine-trésorier et le second capitaine d'habillement.

M. **DUFOUR**, capitaine de la quatrième compagnie, avait été envoyé à Paris, auprès du ministre de l'intérieur, pour obtenir une commande d'effets d'habillement, tels que pantalons et képis ; cet officier devait aussi s'occuper de l'équipement. On avait fait confectionner des blouses à Châteauroux. On put bientôt distribuer des souliers et des cravates. Des pantalons bleus et des képis arrivèrent pour les sous-officiers. L'arsenal de Bourges fournit des fusils à percussion. Les officiers s'habillèrent et s'armèrent à leurs frais.

Le bataillon était donc à peu près armé et équipé, quand arriva la nouvelle du désastre de Sedan et de la chute du gouvernement. Le commandant **d'AUVERGNE** était allé à sa campagne pour mettre ordre à ses affaires ; un gendarme lui apporta une dépêche qui lui apprenait les événements. Il revint de suite à Châteauroux, vit le préfet et le nouveau général (M. Des Fontaines). Ils convinrent des mesures à prendre en cas de désordres. M. **d'AUVERGNE** visita les compagnies de Châteauroux, leur donna ses instructions et retourna au camp de Valençay.

Vers minuit, l'adjudant **BAUDOIN**, qui l'avait beaucoup aidé dans la formation du bataillon, vint lui dire qu'une bande d'individus s'avançaient en criant : *Vive la République !* et avaient l'intention d'enlever les mobiles. Aussitôt les officiers, qui couchaient, ainsi que le commandant, dans un petit pavillon, furent debout. M. **d'AUVERGNE** fit prendre les armes à la première section de la première compagnie et la plaça en bataille, avec la garde journalière, devant la porte d'entrée. Il ordonna d'ouvrir cette porte afin que les criards entrassent en plus grand nombre, se promettant bien

de leur faire faire connaissance avec la baïonnette. Mais quand ils s'aperçurent qu'on les attendait et qu'on leur préparait un mauvais parti, ils s'enfuirent en poussant les mêmes cris.
Le lendemain, 5 septembre, le bataillon ayant des effets à recevoir au magasin, le commandant le conduisit tout entier à la préfecture. C'était la première fois qu'il paraissait en armes à Châteauroux.
Quelques jours après, arriva l'ordre de former un bataillon de 1,200 hommes à sept compagnies et de laisser une compagnie de dépôt. On procéda à cette formation qui comprenait 172 hommes par compagnie. Il fallait choisir les hommes les meilleurs et autant que possible les garçons. La compagnie de Châteauroux, qui était toujours la plus difficile à conduire, le prouva encore en cette circonstance. C'était à l'exercice que se faisait cette opération. Deux hommes sortirent du rang, et frappant violemment à terre la crosse de leurs fusils, ils s'écrièrent : *Nous partirons tous ou personne ne partira*. Aussitôt, le commandant les fit saisir par la garde et conduire en prison, leur disant qu'il allait les faire passer devant un conseil de guerre pour révolte. Leur départ calma tout et l'opération suivit son cours.
Le bataillon, se trouvant en activité, devait être soumis aux règlements administratifs de l'armée. Un conseil d'administration avait été formé. Les registres des compagnies, les livrets des hommes, leurs masses, celle du bataillon, tout cela devait exister ; mais rien encore n'avait pu être établi, quand, le 8 septembre, le bataillon partit pour Paris. L'intendant installa un conseil éventuel et donna un livret de solde. Cette troupe était passée à la charge de la guerre.
Il est pourvu à tous les besoins d'un soldat de diverses manières. Il y a le chapitre de la solde, de l'habillement, de l'équipement, de l'armement, et enfin celui du linge et de la chaussure ; c'est ce chapitre qui pourvoit à tous les besoins de l'homme, à l'aide de ce qu'on appelle la *masse individuelle*[1].

Voici comment se composaient les cadres des compagnies du premier bataillon.

Première compagnie. — **Pierre LEJEUNE,** capitaine ; **Edouard RATIER**, lieutenant ; **André RAVISY**, sous-lieutenant ; **GUILGAULT**, sergent-major.

1 Cette masse commence par une première mise qui est fixée, dans l'infanterie, à 40 francs, et qui s'alimente a l'aide d'une prime journalière de 10 centimes en temps de paix et de 15 centimes en temps de guerre. Le montant de toutes les masses des hommes d'un régiment reste toujours dans les caisses de l'Etat, et ce n'est qu'avec l'autorisation de l'intendance que l'on peut en toucher la plus petite somme. Quand un homme a la masse complète, chaque trimestre, après le règlement du compte, on lui donne le surplus, appelé *décompte*. Lorsqu'il quitte le corps avec son congé, on lui remet son avoir à la masse. Il a donc tout intérêt à ménager les effets de linge et de chaussures. Les officiers, en passant les revues, doivent s'assurer que les hommes sont pourvus de tout ce qui leur faut et qu'ils ne vendent pas d'effets qui leur auraient été distribués par le magasin. L'avoir à la masse individuelle fait de suite reconnaître si une compagnie est bien tenue, si les officiers font leur devoir, passent des revues sérieuses.
Un corps a, pour pourvoir à ses dépenses (musique, achat d'instruments), ce qu'on appelle une masse d'entretien. Cette masse est constituée par une première mise et alimentée par une prime annuelle.
Les capitaines des compagnies touchent le prêt tous les cinq jours et d'avance. Ils sont responsables de toutes les prestations délivrées à leurs compagnies sur leurs signatures. Tous les trimestres, on fait le compte de chaque homme ; on fait ressortir les droits suivant les diverses positions pendant le trimestre. On a, à l'aide d'une feuille de journées et d'une feuille de décompte, le compte général de la compagnie. La réunion des comptes des compagnies établit celui du régiment, qui donne lieu à ce qu'on appelle des *feuilles de revue*. Tout ce qui est indûment perçu par les commandants des compagnies, est remboursé et retenu sur leurs appointements par le trésorier.
La solde de l'homme se divise en deux portions : 1° celle versée à l'ordinaire ; 2° celle appelée la solde de poche. L'ordinaire est tenu par un caporal, et un officier est chargé de la direction. Un cahier, qui est à la disposition de tous les hommes qui désirent en prendre connaissance, est suspendu à la tête du lit du caporal ; il sert à enregistrer les recettes et dépenses. Rien ne peut être pris ni payé sans que les hommes de corvée soient présents, et leurs noms sont inscrits sur le livre d'ordinaire.

Deuxième compagnie. — **LEFEBVBIFR**, capitaine ; **Jules NURET,** lieutenant ; **Fernand GAUDET**, sous-lieutenant ; **PINGAULT,** sergent-major.

Troisième compagnie. — **Emmanuel DE BRYAS,** capitaine ; **Paul GUITON,** lieutenant ; **LA TOUR-DUBREUIL** sous-lieutenant ; **DENIS**, sergent-major.

Quatrième compagnie. — **Paul DUFOUR,** capitaine ; **DE CUREL,** lieutenant ; **PONROY**, sous-lieutenant ; **BOUVERAIN**, sergent-major.

Cinquième compagnie. — **ALLAIRE**, capitaine ; **VALETTE**, lieutenant ; **DUPUIS**, sous-lieutenant ; **RENAUD**, sergent-major.

Sixième compagnie. — **Ferdinand CHERTIER**, capitaine ; **DESJEUX**, lieutenant ; **ROCHE**, sous-lieutenant ; **LUMET**, sergent-major.

Septième compagnie. — **HÉRAULT**, capitaine ; **BOUCHERON**, lieutenant ; **Prothade GRENOUILLET**, sous-lieutenant ; **AUBRUN**, sergent-major.

§ II. — Départ du bataillon pour Paris.

Le premier bataillon, se trouvant prêt à répondre à l'appel du ministre de la guerre, partit de Châteauroux pour Paris, le jeudi 8 septembre.
II se rendit, à sept heures du soir, du camp de Valençay et des deux autres campements, à la gare du chemin de fer, au son des tambours et des clairons, dans un ordre parfait et avec beaucoup d'entrain.

Le commandant **d'AUVERGNE**, monté sur un cheval blanc, était en tête, saluant de l'épée les personnes qui lui criaient : *Adieu et bonne chance*. Des acclamations continues se produisaient dans toutes les rues où défilait le bataillon.
Des mères, qui se séparaient douloureusement de leurs fils, étaient à la gare pour les embrasser avant le départ. Plusieurs purent pénétrer jusqu'au commandant qui leur répondait : *Tous vos enfants sont à présent les miens ; j'en aurai soin comme de ma propre famille.*

Le bataillon n'arriva à Paris que le lendemain vers deux heures de l'après-midi. On lui indiqua de se rendre immédiatement à la place des Vosges (ancienne place Royale), où des billets de logement lui furent distribués chez les habitants du quartier. Les soldats recevaient 1 fr. 50 c. par jour et devaient se nourrir.
Le lieu de rendez-vous pour les appels et les exercices fut toujours sur cette place. Le bataillon y fut réarmé avec des chassepots ; on lui fournit des ceinturons, des cartouchières et des fourreaux de baïonnette. Il fut aussi réhabillé assez rapidement ; chaque homme reçut une veste de drap bleu et un pantalon de drap gris à bandes rouges.
On munit les compagnies de livres tels que mains-courantes, matricules, livres de punitions et d'ordres. — Au moyen de la masse individuelle, on passa des marchés pour des havre-sacs, des guêtres de cuir et de toile, des petites gamelles, en un mot pour tout ce qui est nécessaire aux troupes. On ne prit dans les magasins de l'État que ce que le bataillon ne pouvait se procurer par lui-même. Tous les marchés étaient signés du conseil et approuvés par l'intendant.
Le bataillon faisait partie d'une division commandée par le général **BERTAUD**. Pendant son séjour à la place des Vosges, il concourut à la garde du premier secteur des fortifications, où se trouvaient

les bastions n° 1 et 2 de Saint-Mandé et de la porte de Bagnolet. Les compagnies de garde campaient rue Michel-Bizeau et se servaient des toiles de tente avec piquets et cordages qui leur avaient été distribués, ainsi que de tout ce qui constitue le campement.
A la première garde que le bataillon monta au secteur, on voulut faire crier aux mobiles *Vive la République* ! Le commandant s'y opposa. Déjà il avait fait disparaître des cocardes que quelques-uns de ses hommes avaient mis à leurs képis et des médailles qui leur avaient été données. Il ne souffrait rien de ce qui n'était pas réglementaire.
Le 11 septembre, le bataillon de l'Indre avait été appelé à traverser Belleville, à parcourir le boulevard Philippe-Auguste et à revenir à la place des Vosges par la rue de la Roquette. Dans ce trajet, il avait rencontré une quantité de gardes nationaux avinés qui s'avançaient vers ses hommes en criant : *Vive la République démocratique et sociale !* Le commandant avait habitué son bataillon au silence le plus absolu sous les armes, aussi passa-t-il sans répondre ; ce fut sur le chef qu'ils déversèrent leur colère.
Le 19 septembre, le bataillon procéda, sur la place des Vosges, à la réélection de ses officiers exigée par le gouvernement de la Défense nationale. Le but était de démocratiser la mobile dont on n'aimait pas l'esprit. Ils furent tous réélus à l'exception de deux d'entre eux qui gardèrent cependant le titre d'officier et furent employés hors cadres.
Sur le procès-verbal de la réélection des officiers, M. **d'AUVERGNE** fit ajouter : « Il n'y a pas eu d'élection pour le grade de chef de bataillon, attendu que le commandant d'Auvergne n'admet pas ce genre de nomination. » Malgré cette déclaration, on lui laissa le commandement du bataillon.
D'après l'élection, les cadres se trouvèrent modifiés ainsi qu'il suit : dans la première compagnie, **GUILGAULT**, sergent-major, devint sous-lieutenant ; **FIRBACK**, qui était fourrier, devint sergent-major, puis adjudant. Dans la deuxième compagnie, **NURET** et **GAUDET** furent remplacés par deux anciens militaires, **PINGAULT** et **PETIT**. **NURET** fut élu sous-lieutenant à la sixième compagnie en remplacement de **ROCHE**, laissé malade à Châteauroux ; **VALETTE** passa capitaine à la place de **ALLAIRE**, également malade. **DUPUIS** fut nommé lieutenant et **MORIN** sous-lieutenant à la cinquième compagnie. **RAVISY** fit les fonctions d'officier de détail et **GAUDET** celles d'officier-payeur.
Après avoir séjourné vingt-et-un jours à la place des Vosges, le bataillon fut conduit le 28 septembre à l'avenue Philippe-Auguste, où il occupa des baraques qui s'y trouvaient construites ; mais il n'y resta que vingt-quatre heures.

§ III. — Installation du bataillon à la caserne Napoléon.

Le général **BERTAUD** avait fait appeler les officiers supérieurs des gardes mobiles de sa division pour leur demander si, en cas de troubles, le Gouvernement pouvait compter sur leurs bataillons. Le commandant **d'AUVERGNE** avait répondu de la manière la plus affirmative en ce qui concernait le bataillon de l'Indre.
Le 21 septembre au matin, par ordre du général **TROCHU**, gouverneur de Paris, le bataillon de l'Indre quitta l'avenue Philippe-Auguste et se rendit à la caserné Napoléon pour obtempérer à la réquisition du maire de Paris, ayant pour intermédiaire le lieutenant-colonel **CHEVRIAUX**.
A la revue que le Gouverneur de Paris avait passée de la mobile, à son arrivée des départements, deux officiers de gardes nationales, qui suivaient le cortège, voulurent faire crier au bataillon de l'Indre : *Vive la République* ! Le commandant **d'AUVERGNE** était à sa place de bataille ; il accourut au galop de son cheval et déclara qu'il f... en prison celui qui proférerait un cri. Personne ne dit mot.

Le bataillon de l'Indre trouva à la caserne Napoléon un bataillon de marche du 35e ; on y envoya peu après un bataillon des mobiles du Finistère, commandant **de LEGGE. —** Le bataillon de l'Indre fournissait, chaque jour, une compagnie de garde et une autre de piquet. La garde se relevait à neuf heures du matin. Lorsqu'on pouvait craindre quelque manifestation, tous les hommes étaient consignés à la caserne. La compagnie de garde était nourrie, et bien nourrie, par la ville. Les hommes qui laissaient à désirer dans leur tenue ou dans leur conduite étaient privés d'aller monter cette garde. Les officiers mangeaient à la table de service qui était présidée par le colonel **CHEVRIAUX**. C'était un ancien officier, devenu censeur au lycée Bonaparte ; il portait l'uniforme de colonel des gardes mobiles.

Le commandant **d'AUVERGNE** avait son couvert mis à cette table. Comme il ne quittait son bataillon que pour aller passer la nuit à son logement de la place des Vosges, il y mangeait souvent. Là, il apprenait des nouvelles de tout ce qui se passait et il ne se gênait pas d'exprimer sa façon de penser sur les révolutionnaires de toutes les époques.

Les officiers de garde eurent à observer quels hommes se glissaient dans l'Hôtel-de-Ville, l'esprit des employés que les nouveaux venus avaient appelés avec eux. Il y eut une nuit où les maires restèrent en séance et que les gardes n'oublieront pas, tant ils furent étonnés du langage qu'ils leur entendirent tenir.

Ce fut à la caserne Napoléon qu'on compléta l'habillement du bataillon, en lui distribuant des capotes, plusieurs chemises et un caleçon.

Du 21 septembre au 19 novembre, le bataillon de l'Indre fournit la garde de l'Hôtel-de-Ville, assista à toutes les manifestations qui s'y produisirent et prit une part active à la répression de quelques-unes d'entre elles.

Le 4 octobre, les postes furent doublés en raison d'une manifestation dirigée par **FLOURENS**. **FLOURENS** entra à l'Hôtel-de-Ville avec des délégués, demanda des armes et une sortie en masse. La manifestation se termina paisiblement.

Quelques jours après cette manifestation,M. **d'AUVERGNE** se trouvait à la porte du vestibule qui servait de corps-de-garde, lorsque le général **TROCHU** se disposait à monter en voiture. Le général, qui avait été son camarade à l'École militaire, vint à, lui, lui serra la main et lui dit : « Je savais que vous étiez là, j'en suis très-content. » C'était la deuxième fois que M. **d'AUVERGNE** le voyait depuis son arrivée à Paris. La première fois ce fut à l'enterrement du général **GUILHEM**, tué devant Chevilly. Ils s'étaient serrés la main en présence du cercueil du malheureux général, qui avait été déposé au palais de l'Industrie, et le Gouverneur lui avait dit, après lui avoir demandé des nouvelles de son frère : *« Qui aurait pu supposer qu'à la fin de notre carrière nous aurions assisté à tant de désastres !* « Puis il l'avait quitté pour se recueillir et avait prononcé les paroles suivantes :

« Messieurs, il ne faut pas nous laisser intimider par la présence de ce cercueil ; c'est le sort qui nous est réservé, demain peut-être. »

Le 8 octobre, la place de l'Hôtel-de-Ville se remplit, vers une heure de l'après-midi, de près de huit mille individus, criant : *Vive la Commune !* Les factionnaires du bataillon de l'Indre défendaient les abords de la grille extérieure et du trottoir. Les compagnies de garde s'étaient rangées dans la cour et sous la grande porte sud-ouest. Le reste du bataillon, de piquet à la caserne Napoléon, était prêt à marcher au premier signal.

La foule devenant peu à peu menaçante, le préfet de police, **KÉRATRY**, donna au commandant **d'AUVERGNE** l'ordre formel de repousser vigoureusement toute attaque qui pourrait se produire.

Le préfet de police, à ce moment, prit avec lui le capitaine **DUFOUR**, accompagné de huit hommes seulement, et ne craignit pas d'aller de l'autre côté de la place, au café de la Garde nationale, pour procéder à l'arrestation de **BLANQUI**. Celui-ci ne se trouvant plus là, le capitaine **DUFOUR** regagna l'Hôtel-de-Ville sans être inquiété.

A la fin de la journée, une contre-manifestation eut lieu, qui fut terminée par une revue que passèrent les membres du Gouvernement provisoire.
Toujours fidèle aux habitudes de discipline et de tenue militaires auxquelles son commandant s'efforçait de le rompre, le bataillon de l'Indre, qui occupait le poste d'honneur intérieur, ne s'associa pas aux cris de *Vive la République* ! poussés sur le passage des membres du Gouvernement et resta silencieux sous les armes. Loin d'être blâmé par le général **TROCHU**, il fut chaudement félicité de cette attitude qui contrastait si fort avec celle des autres milices présentes ce jour-là.

L'ordre du jour suivant témoignera de la discipline et du bon esprit qui régnait dans le bataillon :
Garde nationale mobile.

3e DIVISION.
___ *Arts et Métiers, 6 octobre 1870.*

N°190.

MON CHER COMMANDANT,

J'ai reçu, de M. le Gouverneur de Paris, la lettre suivante, datée du 5 de ce mois :

« MON CHER GÉNÉRAL, »

Les sergents Jamet et Salviac, et Valette, soldat, tous trois appartenant à la troisième compagnie du premier bataillon de l'Indre, ont trouvé dans la journée un portefeuille, dans lequel était le mot d'ordre d'aujourd'hui. En venant immédiatement remettre ce portefeuille à l'état-major du Gouverneur, ils ont fait preuve d'intelligence et de jugement. Je me fais un plaisir de vous signaler leurs noms et je vous charge d'être mon interprète pour leur adresser mes éloges.

» *Le Gouverneur de Paris,* »
Signé : TROCHU. »

Je suis heureux, mon cher Commandant, d'avoir à vous transmettre ces éloges et de trouver cette occasion de vous exprimer toute ma satisfaction pour l'excellente direction que vos officiers et vous avez donnée à l'éducation militaire du premier bataillon de l'Indre.
Recevez, mon cher Commandant, l'assurance de mes sentiments distingués. Signé : BERTAUD,
Général commandant la troisième division

§ IV. — Manifestation du 31 octobre.

Depuis longtemps déjà, les journaux radicaux, *Le Réveil, La Patrie en danger, Le Combat,* poursuivaient, contre les membres du Gouvernement de la Défense nationale, et spécialement contre le général **TROCHU**, une campagne violente dont le but avoué était le renversement, au profit de la Commune révolutionnaire, du pouvoir établi le 4 septembre.
La reprise inattendue du Bourget par les Prussiens, coïncidant avec la capitulation de Metz, avaient jeté dans Paris, le soir du 30 octobre, une sorte de panique. De plus, au milieu de ces amertumes,

éclatait une nouvelle, d'abord mal comprise, et qui, dans ce premier moment, apparaissait avec le préliminaire ou le déguisement d'une reddition prochaine. C'était la nouvelle de la négociation d'un armistice dont l'objet était de laisser la France se reconnaître et de se constituer par l'élection d'une Assemblée nationale. Les puissances neutres proposaient cet armistice ; le Gouvernement de la Défense nationale paraissait l'accepter avec des conditions qui ne préjugeaient rien. M. **THIERS**, après un séjour de vingt-quatre heures à Paris, allait le négocier à Versailles avec les chefs de l'armée prussienne. Tout se réunissait donc à la fois pour exciter l'émotion publique.

L'heure parut alors venue à l'opposition. **DELESCLUZE, BLANQUI, Félix PYAT** et **FLOURENS** saisirent ces prétextes pour essayer de mettre leurs desseins à exécution.

Tandis que, depuis deux mois, l'esprit de patriotisme dominait tout et était la première et souveraine inspiration de l'immense majorité de la population parisienne, à côté de lui l'esprit de faction veillait sans cesse, épiant toutes les occasions, comptant toujours sur une défaillance du Gouvernement ou sur une excitation populaire. Vaincu, dès qu'il déployait son drapeau, il s'effaçait un instant pour bientôt reparaître.

On était donc prévenu à l'avance du mouvement qui se préparait et dès la veille on s'y préparait. On a vu que le bataillon de l'Indre avait été renforcé du bataillon du Finistère. Les mobiles de l'Indre, très-disciplinés, étaient bien décidés à obéir à leur commandant. Une scène d'indiscipline, survenue le matin même, due à des hommes d'un autre régiment et vigoureusement réprimée grâce à l'énergie de M. **d'AUVERGNE**, n'avait pas peu contribué à les fortifier, ainsi que les Bretons, dans leurs bonnes dispositions.

Déjà, le matin du 31, des groupes nombreux se pressaient dans les rues, notamment dans celle de Rivoli, devant l'hôtel du Gouverneur de Paris. On lisait avidement et anxieusement les affiches qui annonçaient les deux mauvaises nouvelles. Peu à peu, la foule, dont l'attitude n'avait pas d'abord paru hostile, grossit malgré une pluie fine qui commençait à tomber, et, dès dix heures, la place de l'Hôtel-de-Ville était en partie couverte de groupes animés.

Quelques cris : *Vive la Commune !* A bas *Trochu ! Aux armes !* se firent entendre, un instant, vers onze heures ; mais la pluie qui tomba alors violemment parut disperser la foule. Enfin, à midi, plusieurs compagnies de garde nationale, bravant la pluie, arrivèrent sans armes et se massèrent devant la grande porte de l'Hôtel-de-Ville, du côté de la rue de Rivoli. La foule se reforma bientôt à l'entour et devint plus compacte qu'auparavant.

Les cris recommencèrent. Le tumulte menaça de prendre des proportions inattendues. **Etienne ARAGO**, maire de Paris, parut en ce moment et essaya de haranguer. Sa voix fut étouffée. **FLOQUET**, son adjoint, lui succéda et parvint à faire entendre les paroles suivantes :

« Citoyens ! le temps des atermoiements est passé. Il faut agir. La municipalité de Paris est disposée à se retremper dans le suffrage universel. *Vive la République !* »

La foule, qui encombrait les abords de l'Hôtel-de-Ville, répéta le même cri ; mais les groupes les plus

rapprochés n'en continuèrent pas moins à vouloir pénétrer dans l'édifice où l'on savait que les membres du Gouvernement étaient réunis. Vers une heure et demie, ces groupes étaient parvenus à entrer sous la voûte. Au milieu d'eux, on portait un écriteau sur lequel on lisait : *Pas d'armistice ! Résistance à mort !*

§ V. — Rôle du bataillon dans la manifestation du 31 octobre.

Comme on s'attendait, dès le matin, à quelqu'évènement sérieux, le commandant **d'AUVERGNE** avait reçu l'ordre du colonel **CHEVRIAUX** d'ajouter deux compagnies de piquet à la compagnie de garde à l'Hôtel-de-Ville. La première compagnie fut placée dans le couloir des bureaux, la deuxième

dans la salle Saint-Jean. On avait relevé le poste à huit heures et demie. A neuf heures, on vint demander le piquet en toute hâte ; sans prendre le temps de manger la soupe qui était préparée, les deux compagnies de piquet partirent de suite.
Le nommé **MARIN**, chef de poste de la garde nationale, qui devait défendre la porte du nord ou des bureaux, avait livré cette porte. Il appartenait au 215e bataillon, commandant **BACHÉLERY**.
Le capitaine **DUFOUR**, qui était de grand'garde dans la cour du milieu, se vit tout-à-coup envahi par une foule nombreuse. Il s'efforçait de la contenir, lorsque le commandant **d'AUVERGNE** arriva avec les compagnies **LEJEUNE** et **LEFEBVRIER**.
C'était à ce moment que le maire, **Etienne ARAGO**, essayait de prononcer sa harangue.
Cette foule se mit à crier : *Remettez la baïonnette ; nous ne sommes pas des Prussiens !* Le maire fit signe aux mobiles de la remettre. Le commandant n'en donnant pas l'ordre, on commença à l'insulter. Il s'avança vers le maire et lui dit : « *Voyons, je suis à vos ordres, que prescrivez-vous ?* »
Obligé de se conformer à ses volontés, le commandant céda et recommanda à ses hommes de barrer rigoureusement le passage.
D'autres scènes devaient être la suite de cette concession.
M. **d'AUVERGNE** se hâta de prendre les dispositions suivantes : La première compagnie fut placée sous les galeries et dans la cour du côté de la rue de Rivoli ; La deuxième dans cette cour ; la quatrième dans l'escalier qui de la galerie conduit à la cour centrale ; la troisième dans l'escalier qui de cette cour centrale descend dans la galerie de la cour du côté du quai ; la cinquième et la sixième se tenaient dans cette cour et dans le souterrain. La septième compagnie était restée à la caserne.
D'après les ordres donnés, le bataillon n'avait pas chargé ses armes, mais les gardes avaient six paquets de cartouches.
Les individus qui composaient cette foule portaient presque tous l'uniforme de la garde nationale ; très peu étaient armés de fusils ; la plupart avaient des revolvers cachés sous leurs vêtements. Ils demandaient à parlementer, à envoyer des délégués auprès du Gouvernement. Ils cherchaient à entraîner les mobiles dans leur parti par une série de propos et même par des caresses familières.
Après **ARAGO** et **FLOQUET**, on vit se succéder d'autres orateurs montés sur une chaise. **Jules FAVRE, Jules FERRY, ROCHEFORT**, naguère l'idole de la démagogie, voulurent essayer l'influence de leurs discours, mais ils furent conspués, appelés traîtres et obligés de se retirer.
Le bataillon de l'Indre était sans autre ordre que celui de contenir la foule et de ne pas se servir de ses armes. Il formait une barrière insurmontable. Mais les émeutiers, enhardis par l'immobilité et la patience des soldats, cherchèrent à arracher les armes des mains de ceux qui se trouvaient au premier rang.
Le commandant **d'AUVERGNE**, ne pouvant supporter un tel état de choses, se rendit au Gouvernement et revint avec le général **TROCHU**. Le Gouverneur, monté à son tour sur une chaise, fit un geste pour réclamer le silence et prononça les paroles ci-après, entrecoupées, à chaque instant, par les cris : *A bas Trochu ! Vive la République ! Vive la Commune !*
« Voulez-vous entendre la parole d'un soldat, d'un homme qui a voué sa vie à la défense de la patrie ?
» Que demandez-vous ?
» Nous croyons avoir fait le possible et réparé déjà une grande partie des fautes impardonnables du gouvernement déchu.
» Quand nous sommes arrivés au gouvernement, l'état de Paris était tel que l'ennemi eût pu s'en rendre maître en quarante-huit heures.
» A l'heure qu'il est, nous pouvons le dire avec certitude, la ville de Paris est imprenable.

» Mais il ne suffit pas que l'ennemi n'entre pas ; il faut le chasser et le battre. Pour cela, nous avons besoin, non-seulement de toutes vos forces et de votre patriotisme réunis, il faut encore l'union de tous.
» Nous faisons, sachez-le bien, les plus grands efforts, les plus énergiques efforts. Nous transformons, sans relâche, les vieilles armes en armes à tir rapide.
» J'y passe ma vie.
» Nul plus que moi n'est dévoué au salut commun, et nul ne veut davantage une guerre sans merci, une guerre à outrance. »

Pendant ce discours, M. **d'AUVERGNE** avait aperçu des figures hostiles. Il se tint auprès du général avec deux officiers de marine qu'il avait priés de se joindre à lui pour le protéger.
Après le général **TROCHU**, **Jules SIMON** avait voulu parler, mais n'avait pu se faire entendre. Tous deux rentrèrent dans l'Hôtel-de-Ville.
Au moment où ils disparaissaient, une détonation retentit : une balle de revolver, partie de la foule, brisant une vitre, avait été s'appliquer sur le mur, à quelques pouces de la tête du général **TROCHU**. Cet incident causa une profonde émotion, suivie d'un tumulte indescriptible.
Le colonel **CHEVRIAUX** vint dire au commandant **d'AUVERGNE** de laisser entrer des délégués. On n'en avait demandé que dix. Pour montrer de la bonne volonté, on en admit vingt. Ces délégués montèrent au Gouvernement et y restèrent près d'une heure.
L'entrée des délégués n'empêcha pas les clameurs de continuer. Toute parole bienveillante était inutile. Comme le commandant défendait à ses hommes de répondre aux cris de : *Vive la République !* on se mit à crier : *A bas le commandant.*
Le colonel **CHEVRIAUX** s'étant représenté, M. **d'AUVERGNE** le retint, espérant obtenir de lui la permission de chasser toute cette foule. Mais ne pouvant obtenir son assentiment, il le pria d'aller exposer au Gouvernement sa situation. Le colonel revint en disant qu'il n'avait pu voir personne. M. **d'AUVERGNE** y avait renvoyé, vainement aussi, l'adjudant **BAUDOIN**.
Sur ces entrefaites, les délégués étaient revenus et paraissaient assez satisfaits du Gouvernement. Ils disaient que, sur les instances du maire, le général **TROCHU** avait consenti à ce que les mobiles fussent remplacés par de la garde nationale.

§ VI. - Lutte corps à corps.

En ce moment apparaissait sur la place un drapeau sur lequel était écrit : *Pas d'armistice ! la Commune ou la mort !* puis deux clairons, suivis de tambours battant la charge.
C'était l'annonce de l'arrivée de **FLOURENS**. Il amenait son armée de Belleville. Rien n'avait été négligé. Il avait laissé à ses hommes, comme il l'a dit, le temps de manger et de se bien armer, afin de pouvoir marcher et agir sérieusement. La distribution des cartouches n'avait pas été oubliée. S'il avait été devancé par bien d'autres, il donnait le signal de l'action et montrait le vrai sens de la manifestation *pacifique*, qui devait se traduire par l'envahissement de l'Hôtel-de-Ville, la séquestration du Gouvernement et la proclamation de la Commune au nom du peuple.
Les clameurs les plus inouïes retentirent : on distinguait les cris : *A l'assassin !* On vit s'élever dans la foule des fusils et des pistolets. On chercha de suite à enlever quelques gardes. Le caporal **ALBERT** et un mobile furent entraînés.
Violemment pressé, le commandant **d'AUVERGNE** tire son sabre et s'écrie : *En avant !* On se jette sur lui, on le prend au collet, on veut lui enlever son sabre, on lui arrache ses décorations. Il reçoit des coups sur la tête et sur la figure ; le sang coule sur sa barbe blanche. Un insurgé d'une grande force de corps, sous prétexte de le faire sortir de la foule qui l'oppresse, passe derrière lui et le

pousse pour le livrer à ses ennemis ; mais l'adjudant **BAUDOIN** se cramponne à son chef et parvient à le retenir. D'un côté, ils sont poussés sous la voûte, de l'autre ils y sont tirés par les gardes qui veulent les secourir. Dans cette lutte, qui ne dura, du reste, qu'un instant, le commandant reçut plusieurs coups de revolvers, qui heureusement ne l'atteignirent pas.

Les capitaines **LEJEUNE** et **DUFOUR**, en apercevant cette scène, s'étaient précipités avec leurs hommes vers le commandant et l'avaient dégagé à coups de crosses. Mais le capitaine **LEJEUNE**, pris à son tour et terrassé par un flot d'émeutiers, avait disparu dans ce brouhaha et avait été entraîné au dehors.

Dès que le commandant **d'AUVERGNE** fut libre, il fit repousser vigoureusement la foule en dehors des grilles, et ordonna de refermer toutes les portes. Au moment où cet ordre s'exécutait, deux coups de feu furent tirés de la place. Quelques mobiles avaient chargé leurs fusils. Le commandant prescrivit au capitaine **LEFEBVRIER** de les faire décharger.

Pendant qu'ils défendaient leur commandant, l'adjudant **BAUDOIN** et le capitaine **DUFOUR** eurent leurs sabres enlevés du fourreau. **DUFOUR** retrouva le sien, avec les décorations de M. **d'AUVERGNE**, derrière un pilier ; le sabre de l'adjudant ne fut pas retrouvé.

On vint dire au commandant que le capitaine **LEJEUNE** avait disparu. Sa compagnie demandait à aller le délivrer ; mais ne sachant où il pouvait se trouver, M. **d'AUVERGNE** ne crut pas prudent de laisser pénétrer ses hommes au milieu de la foule.

Après avoir ordonné de faire replacer les baïonnettes au canon, de se masser derrière la porte du milieu et d'attendre son retour, le commandant **d'AUVERGNE** monta, de nouveau, au Gouvernement. Il était plein de sang, sa tunique était déchirée, il n'avait plus ni croix ni képi. Il se présenta ainsi au général **TROCHU** et lui dit : « *Pendant que vous délibérez et que vous me laissez sans ordres, on nous attaque et l'on vient de tirer trois coups de feu sur moi.* »

Le général le prit par la main, chercha à le calmer, et descendit avec lui dans la cour. M. **d'AUVERGNE** lui fit part de la position défensive qu'il venait de prendre. Le général l'approuva, parcourut les rangs, et dit au commandant, en lui parlant des émeutiers : « *Ils ont bien fait la besogne des Prussiens.* » Puis il ordonna à M. **d'AUVERGNE** de rentrer avec son bataillon dans la caserne. Mais, cet ordre n'était pas encore exécuté que l'Hôtel-de-Ville, on ne sait comment, était encore une fois envahi.

Il était près de quatre heures. Les officiers et les gardes étaient exténués de fatigue. Ils avaient pris les armes, dès le matin, sans avoir eu le temps de faire leur repas. Ils restèrent à attendre des ordres.

Le capitaine **LEJEUNE** rentra le soir à la caserne et put y raconter son aventure. On avait mis ses habits en pièces. Son sabre et son ceinturon lui avaient été arrachés. On avait tiré sur lui, sans le blesser, deux coups de pistolet. Des menaces de mort lui avaient été faites. On avait voulu le fusiller sur l'heure. M. **LEJEUNE**, ne perdant pas sa présence d'esprit, observait tout ce qui se passait autour de lui, dans l'espoir de trouver l'occasion de se sauver. Des personnes se mêlèrent aux malfaiteurs qui voulaient sa mort et demandèrent des explications. Il survint un conflit qui lui permit de s'échapper et de gagner la grille de l'Hôtel-de-Ville. Les gardes nationaux qui occupaient le poste refusaient d'ouvrir cette grille. M. **LEJEUNE** l'escalada et se réfugia malgré eux dans le poste. Les hommes, craignant de se compromettre, n'osaient ni le retenir ni le reconduire, sous leur sauvegarde, vers son bataillon. Il fut tiré d'affaire par le docteur **CHABENAT**, chirurgien des mobiles de l'Indre, et par M. **LEMAIRE**, employé de l'Hôtel-de-Ville. Ces messieurs, dans la pensée qu'il était blessé le cherchaient partout et l'avaient découvert dans le poste. Ils lui mirent sur le dos la capote d'un infirmier qui les avait accompagnés et ils le ramenèrent à la caserne. — Son retour fut un sujet de grande joie pour le commandant, les officiers et tout le bataillon.

§ VII. — Événements qui se passaient à l'Hôtel-de-Ville et dans la salle du Gouvernement.

On a vu que l'Hôtel-de-Ville venait d'être de nouveau envahi par la foule.
Dans le tourbillon d'anarchie qui se produisit alors, voici ce que nous avons pu extraire des différents récits.
Les maires et adjoints étaient réunis en conseil pour l'élection des municipalités. On répandit le bruit qu'il y avait une entente entre eux et les membres du Gouvernement, et qu'on venait de rendre la déclaration suivante, qu'on écrivit sur des bulletins et qu'on jeta par les fenêtres sur la place :
« Pas d'armistice !
» Le citoyen **DORIAN** est nommé président du Gouvernement provisoire de la Défense nationale.
» Les élections de la Commune auront lieu dans les quarante-huit heures.
Ce gouvernement se compose de sept membres dont les noms suivent : les citoyens **DORIAN**, **Louis BLANC, Félix PYAT, Victor HUGO, BLANQUI, FLOURENS** et **DELESCLUZE**. »
La salle où se trouvaient les maires est la première envahie aux cris de : *Vive la Commune* — Une autre foule d'envahisseurs pénètre dans la salle du Trône. Partout ce sont les cris, des scènes de désordre inouïes. On monte sur les tables pour parler, sans pouvoir se faire entendre. On s'étouffe dans cette foule toujours croissante.
Au milieu de cette Babel de paroles incohérentes qui se heurtent et s'entrecroisent, trois propositions finissent par se dégager :
1° Déchéance du Gouvernement de la Défense, déclaré traître à la patrie ;
2° Levée en masse et refus de tout armistice ;
3° Établissement immédiat de la Commune révolutionnaire.

On veut, ensuite, procéder à l'élection des membres dont la Commune se composera. La foule qui s'écrase dans la vaste salle du Trône ne sait pas que le travail auquel elle se livre s'accomplit ailleurs au même moment. Chacun veut mettre en avant les candidats de son choix. Il en résulte l'impossibilité de s'entendre.
ROCHEFORT est éconduit en termes qui semblent annoncer la chute définitive de sa popularité : « *A bas Rochefort ! Il est du Gouvernement ; nous ne voulons pas plus de lui que des autres. C'est un comte ; A bas l'aristo ! »*
Il fait de grands efforts pour se disculper : « Citoyens ! écoutez-moi ; vous êtes aveuglés ! Je veux comme vous la Commune ! Je me sépare du Gouvernement ! Je ne connais pas le citoyen **THIERS** et ne veux pas le connaître ! Je suis resté étranger à toute proposition d'armistice. »
On crie : A bas Thiers ! A bas Rochefort !
ROCHEFORT, très-pâle et très-ému, cède enfin devant le parti pris. Cependant la tentative d'élection continue, et, après des difficultés quasi insurmontables, la liste suivante est soumise aux assistants **: DORIAN, BLANQUI, DELESCLUZE, Louis BLANC, Félix PYAT, BONVALET, LEDRU-ROLLIN, VERDURE, SCHŒLCHER, JOIGNEAUX, GREPPO, Martin BERNARD.**
Cris, protestations : « *Et Mégy ? et Flourens* ? »

Le général **TROCHU** paraît à la porte des délibérations du Gouvernement. La foule se précipite vers lui en criant : « *A bas Trochu ! à bas les incapables ! qu'as-tu fait du Bourget* ?
Le Gouverneur de Paris, sans répondre, disparaît par la porte de la galerie aux bustes qui se referme sur lui.
La salle où vient d'entrer le général **TROCHU** est le salon à l'angle du quai où s'était retiré le Gouvernement. Le général prend place à une vaste table autour de laquelle sont assis déjà. **Jules**

FAVRE, GARNIER-PAGÈS, Jules SIMON, Jules FERRY. Peu après, entre à son tour **TAMISIER**, commandant supérieur de la garde nationale, qui se dispose également à prendre part à la délibération. A peine celle-ci a-t-elle commencé que la porte du salon, cédant sous la pression du dehors, donne tout à coup accès aux citoyens **Maurice JOLY, CHASSIN, LEFRANÇAIS** et **VERMOREL**, suivis d'une partie de la foule, qui a jugé à propos d'évacuer les autres salles où l'on étouffait.
Au cris de : *La déchéance ! La déchéance* ! **Jules FAVRE** se lève. Il est pâle, mais très calme, presque dédaigneux :
« Vous voulez, j'en ai peur, s'écrie-t-il, détruire l'œuvre accomplie le 4 septembre, l'œuvre que vous avez faite ! Vous êtes le parti de la violence. »

A ce mot, le tumulte redouble. **Jules FAVRE** se rassied à côté de ses collègues, parmi lesquels le général **TROCHU** et **Jules SIMON** se font remarquer par une digne attitude. Acclamé par la foule, **DORIAN** se voit contraint de monter sur la table. Il refuse le poste suprême qu'on lui offre. Il n'est, dit-il, qu'un travailleur industriel ; sa vie comme son temps appartiennent à la République, mais il n'assumera pas devant le pays la responsabilité qu'on veut lui imposer.
LEFRANÇAIS, au nom des « électeurs » présents, déclare à **DORIAN** que cette responsabilité sera partagée par **LEDRU-ROLLIN, Félix PYAT, BLANQUI, DELESCLUZE, GAMBON, FLOURENS**, **MILLIÈRE** et **Martin BERNARD. Maurice JOLY** joint ses instances, presque impérieuses, à celles de **LEFRANÇAIS. GARNIER-PAGÈS,** puis **Jules FERRY**, et enfin le général **TAMISIER**, essaient vainement de combattre le torrent. Le tumulte est à son comble, lorsque **FLOURENS** entre dans la salle, coiffé d'un képi à sept galons et chaussé de bottes à l'écuyère.
FLOURENS, après un discours annonçant les élections de la Commune dans les vingt-quatre heures, propose la liste suivante de candidats :
Félix PYAT, RANVIER, MOTTE, BLANQUI, AVRIAL, DELESCLUZE, Louis BLANC, MIILIÈRE, Victor HUGO, ROCHEFORT et lui **FLOURENS**.
Le nom de **ROCHEFORT** rencontre de nouveau une opposition très-violente. En vain **FLOURENS** explique-t-il, d'une façon qu'il croit favorable à **ROCHEFORT**, la première nouvelle de la prise de Metz donnée par le journal *Le Combat.* L'incident est vidé par un vote qui amène un résultat douteux. En revanche, on réclame à grands cris l'adjonction du nom de **DORIAN** sur la liste présentée par **FLOURENS** ; il est inscrit en tête de la liste et le nouveau gouvernement est déclaré irrévocablement constitué.
Jules FAVRE et **FERRY**, sommés de donner leur démission, restent inébranlables. « Nous ne rendrons nos pouvoirs, répondent-ils, qu'au peuple assemblé par nous librement dans ses comices, au peuple de Paris tout entier. »
« Démission ou arrestation ! » crie la foule.
On assure que plusieurs membres du Gouvernement furent garrottés avec des cordons de rideaux, attachés à des fauteuils et tenus en joue.
FLOURENS qui, depuis son entrée, parcourait la salle du conseil, monte sur la table et déclare solennellement que l'Hôtel-de-Ville est gardé, que les membres du Gouvernement sont prisonniers et que le peuple ne sortira qu'après avoir obtenu les démissions écrites ou avoir mis les personnes en lieu sûr.
BLANQUI, de son côté, accouru l'un des premiers « au poste où l'appelait la volonté populaire, » libellait des décrets, donnait l'ordre de fermer toutes les barrières de la ville et d'interdire les communications de peur d'informer l'ennemi des dissidences soulevées dans Paris.

Les tirailleurs de Belleville (bataillon de la garde nationale commandé par Flourens) gardaient, en effet, les issues de la salle du Gouvernement et ne parlaient rien moins que de fusiller le général **TROCHU** et ses « complices ». En même temps, deux bataillons, partisans de la Commune, arrivaient sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et, pénétrant dans la cour, sommaient le détachement du 106e bataillon d'avoir à se retirer.
Les membres du Gouvernement recueillaient, hélas !
dans cette affreuse position, les fruits amers des semences qu'ils avaient répandues avec tant d'abondance et d'imprudence !!

§ VIII. —Délivrance du Gouvernement.

Ces scènes affreuses, qui s'étaient prolongées très avant dans la soirée, devaient cependant avoir une fin. Le 106e bataillon, aux ordres du commandant **IBOS**, prit, enfin, avec son chef, la résolution d'aller au secours du Gouvernement. Il repoussa vigoureusement les bataillons des *Communeux*, s'élança par les degrés et parvint jusque dans la salle du Gouvernement.
Là, un garde de ce 106e bataillon, d'une force herculéenne, enleva le Gouverneur de Paris du fauteuil où on le retenait, changea son képi doré contre son képi de simple garde national et redescendit bientôt l'escalier protégé par ses camarades. En vain on criait : *ne laissez pas passer !*
Le général **TROCHU** était déjà libre, lorsque les bataillons partisans de la Commune, demeurés dans la cour et sur la place, purent se rendra compte de ce qui venait d'être fait.
Ernest PICARD, qui avait trouvé le moyen de s'esquiver auparavant, était accouru au ministère des finances et y avait pris des mesures énergiques. Il avait envoyé des ordres à l'état-major du Gouverneur de Paris, à l'état-major de la garde nationale, pour faire battre le rappel dans tous les quartiers. Il avait fait, en outre, occuper l'imprimerie nationale et défendre au *Journal officiel* de rien imprimer sans son adhésion. Le Préfet de police, également prévenu, avait achevé de prendre les dernières mesures. — **Jules FERRY**, qui avait pu aussi se sauver, avait secondé le ministre des finances. — On avait fait prévenir le général **DUCROT** qui était accouru à Paris.
Partout la garde nationale, les gardes mobiles et l'armée se mettaient en marche vers l'Hôtel-de-Ville ; mais ce ne fut que dans la nuit, et après une continuation des scènes les plus déplorables et les plus burlesques, que l'Hôtel-de-Ville fut purgé de ses envahisseurs.
FLOURENS trouva qu'il était inutile de se faire tuer et que ce serait même funeste au succès de sa cause ; c'est lui-même qui l'a écrit. Au lieu d'en venir aux mains, on finit par négocier, pour convenir de quelque capitulation, restée ambiguë, qui permît à chacun de rentrer chez lui, **BLANQUI** donnant le bras au général **TAMISIER** et **FLOURENS** reprenant le chemin de Belleville avec ses tirailleurs.
A quatre heures du matin, l'invasion s'était retirée et les portes de l'Hôtel-de-Ville restaient ouvertes pour tout le monde. Le Gouvernement délivré chercha, dès le lendemain, à reprendre son autorité dans des élections.

§ IX — Nouveau rôle du bataillon de l'Indre dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre.

Lorsque, vers quatre heures et demie, le commandant **d'AUVERGNE** rentra à la caserne avec son bataillon, il fut entouré du commandant **de LEGGE** et de ses officiers, à qui il raconta ce qui lui était arrivé.
Tous étaient très-inquiets sur ce qui pouvait se passer et se doutaient bien que le Gouvernement devait se trouver dans une mauvaise position. Ils se demandaient s'il n'y avait pas lieu de faire une

irruption dans l'Hôtel-de-Ville pour le délivrer, lorsqu'on vint leur annoncer que la Commune était proclamée.
Alors le commandant **d'AUVERGNE** proposa au commandant **de LEGGE** et à tous les officiers de sortir le lendemain de Paris, ce qui fut chaudement accueilli. « Sur notre route, ajouta-t-il, nous prendrons, en passant, les bataillons bretons qui sont à l'Hôtel-Dieu et au Louvre, et nous sortirons par le boulevard d'Enfer. »
Il s'occupa de suite de diverses dispositions. Dans cette pensée, il envoya le capitaine **de MAUDUIT** (du Finistère), neveu du général **Le FLÔ**, au ministère de la guerre, pour obtenir des ordres et dire à Mme **Le FLÔ** que, si elle voulait venir au milieu de ses mobiles, elle y serait en sûreté. En même temps, il faisait demander encore, par le télégraphe, des ordres au général **de BEAUFORT**, son chef immédiat. **DARNAULT**, officier ami de M. **de LEGGE,** devait se mettre, de son côté, à la recherche du général **TROCHU**.
Outre les factionnaires de l'extérieur de la caserne, le commandant **d'AUVERGNE** en fit placer aux fenêtres pour observer si des bandes hostiles ne venaient pas l'attaquer.
On allait prendre le repas du dîner, lorsque se présenta M. **VITU**, habillé moitié en bourgeois, moitié en garde national, se disant envoyé par le général **SCHMITZ**, chef d'état-major du Gouverneur ; il était porteur d'un pli par lequel ce général demandait également des ordres à son chef. Cet émissaire priait M. **d'AUVERGNE** de le faire entrer dans l'Hôtel-de-Ville. M. **d'AUVERGNE** le fit introduire dans le souterrain par le lieutenant **DESJEUX** qui devait ensuite lui expliquer les lieux. Il chargea M. **VITU** de dire au général **TROCHU** qu'il pouvait venir au milieu de ses mobiles et qu'il trouverait des officiers pour le recevoir à l'entrée du souterrain. Mais l'émissaire ne put arriver jusqu'au Gouverneur et il revint en disant qu'il était prisonnier et qu'on ferait plutôt sauter l'Hôtel-de-Ville que de le rendre.
Les bataillons de l'Indre et du Finistère se disposaient à entrer dans l'Hôtel-de-Ville. Ils furent retenus par l'arrivée d'un officier de l'état-major général, portant l'ordre de soutenir un mouvement de la garde nationale pour délivrer le Gouverneur. L'officier resta en attendant les gardes nationaux ; mais, au bout d'une demi-heure, on apprit que le général **TROCHU** était délivré et qu'il était rentré à son état-major.
Arriva, à son tour, le colonel **CHEVRIAUX**. Il avait été très-maltraité et venait chercher un refuge à la caserne.
Le colonel **CHEVRIAUX** et le commandant **d'AUVERGNE** furent au télégraphe s'informer s'il y avait une réponse du général **de BEAUFORT** ; rien n'était arrivé. Le capitaine **de MAUDUIT** était revenu du ministère sans trouver personne.
Dans le désir d'avoir des nouvelles de ce qui se passait, MM. **de LEGGE** et **de MAUDUIT** se rendirent chez le Gouverneur ; le colonel **CHEVRIAUX** y avait été de son côté. Ils rapportèrent l'ordre positif de soutenir un mouvement offensif de la garde nationale sur l'Hôtel-de-Ville.
Le rappel battait de toutes parts.
A minuit, le bataillon de l'Indre et celui du Finistère sortirent de la caserne pour former une seconde ligne derrière la garde nationale.
Pendant que les bataillons prenaient leur emplacement derrière les gardes nationaux, les commandants **d'AUVERGNE** et **de LEGGE,** dans leur anxiété, avaient décidé de faire pénétrer dans l'Hôtel-de-Ville, par le souterrain, deux compagnies du Finistère. Tous les hommes étaient parfaitement décidés à vaincre la résistance qu'ils prévoyaient. Ces Bretons, aussi religieux que braves, avaient reçu les dernières prières de leur aumônier. Mais le commandant **de LEGGE,** craignant que ses compagnies ne fussent compromises, pria M. **d'AUVERGNE** de les faire soutenir par deux des siennes. Le commandant **d'AUVERGNE**, malgré le colonel **CHEVRIAUX** qui croyait la partie perdue, descendit dans le souterrain et se trouva bientôt en face des insurgés. Ceux-

ci cherchèrent à parlementer et à l'attirer à eux. M. **d'AUVERGNE** s'avançait, mais le capitaine **LEJEUNE**, sachant par son expérience propre qu'on pouvait lui faire un mauvais parti, le retint vivement par l'épaule, en lui disant : *Commandant, nous ne permettrons pas que vous vous éloigniez de nous...* Les Bretons se mirent à charger les insurgés qui se retirèrent en toute hâte.
A ce moment parut le général **Le FLÔ.** Il était avec les membres du gouvernement et il avait persuadé aux envahisseurs de le laisser aller parler aux mobiles, leur promettant de tout arranger. M. **d'AUVERGNE** courut à lui et lui dit : *Ordonnez et tout va être bientôt chambardé !* Mais le ministre de la guerre, sous l'impression de la position dangereuse dans laquelle il avait laissé les membres du Gouvernement, empêcha le commandant de se porter vers la salle où ils se trouvaient prisonniers, et lui ordonna seulement de déblayer la partie de l'Hôtel-de-Ville donnant sur la place Lobau.
Pendant ce temps-là, le général **TROCHU** passait devant les bataillons de la garde nationale par lesquels il était vivement acclamé.
On donna, enfin, l'ordre d'entrer dans l'Hôtel-de-Ville. M. **d'AUVERGNE** fit avancer les bataillons des mobiles de l'Indre et du Finistère. On se mit à faire la chasse aux insurgés, à enlever leurs barricades et à dégager les entrées.
Dans le courant de cette opération, on avait vu des hommes armés se réfugier dans le petit poste de la salle Saint-Jean. Les commandants **de LEGGE** et **d'AUVERGNE** y entrèrent suivis d'un certain nombre de mobiles marchant en croisant la baïonnette. Ces hommes rendirent immédiatement les armes en disant qu'ils étaient employés de l'octroi. Mais on leur fit observer qu'au lieu de se cacher, ils auraient dû se joindre aux bonnes troupes, et que, en agissant ainsi, ils n'auraient pas couru le danger qui venait de les menacer.
Ceci fait, les mobiles se portèrent à l'entrée de la salle Saint-Jean qui était remplie d'insurgés. Ils s'avancèrent la baïonnette en avant. Les insurgés reculèrent au fond de la salle. Le commandant **d'AUVERGNE** leur cria : *Bas les armes, ou vous êtes morts* ! Tous rendirent les armes et passèrent un à un au milieu des gardes. Sur l'ordre que leur en donna le commandant **d'AUVERGNE**, ils mirent le képi à la main. Le commandant traitait avec sévérité ceux qui semblaient vouloir montrer de l'insolence. — Pendant ce temps, le commandant **de LEGGE,** avec cinq hommes seulement, désarmait une cinquantaine d'insurgés massés dans le fond des cuisines.
Ce désarmement opéré, les mobiles se portèrent dans la cour du Nord. Elle était aussi remplie d'insurgés. M. **d'AUVERGNE** les fit encore charger et leur tint le même langage qu'à ceux de la salle Saint-Jean. La plupart jetèrent leurs armes. Un bon nombre put prendre la fuite.
M. **d'AUVERGNE** rencontra, alors, **Etienne ARAGO** et d'autres membres du Gouvernement. « Maintenant qu'il n'y a plus de danger pour votre vie, leur dit-il, laissez-nous faire. Vous le voyez, ajouta-t-il, nous ne sommes pas républicains et nous vous avons défendus. »
- « *Ah ! vous êtes de braves gens, répliqua le maire.* »

Ces messieurs, cependant, paraissaient fort inquiets. Ils prièrent le commandant d'éviter de compromettre la situation et de ne pas déranger une transaction qui venait de s'accomplir.
Les bataillons de l'Indre et du Finistère, secondés par les compagnies du 106e bataillon des gardes nationales, n'en continuèrent pas moins à désarmer les insurgés et à en vider l'Hôtel-de-Ville. Ils avaient renfermé beaucoup de prisonniers dans le souterrain. Bientôt ils apprirent qu'ils avaient été relâchés par ordre de **Jules FERRY.**
Vers six heures du matin, l'adjudant **BAUDOIN**, ayant voulu s'assurer de l'heure à l'horloge de l'Hôtel-de-Ville, s'aperçut qu'on avait remplacé le drapeau tricolore par un drapeau rouge surmonté du bonnet phrygien. Aidé du lieutenant **PONROY** et du chef des cuisines, il s'empara du drapeau

rouge et **PONROY** prit le bonnet phrygien. Ces deux trophées sont en la possession du commandant **d'AUVERGNE** qui compte les déposer au musée du département.

§ X. — Jours suivants.

Le 1er novembre, vers neuf heures et demie du matin, un individu, ignorant sans doute le résultat définitif des événements, se présenta à la porte des bureaux qui était gardée par la sixième compagnie du bataillon de l'Indre. Il était porteur d'un laissez-passer signé **BLANQUI**. A la vue de cette signature, le capitaine **CHERTIER** s'assura aussitôt de sa personne, l'amena au commandant **d'AUVERGNE** et ils le conduisirent ensemble au colonel **CHEVRIAUX**.
Les gardes mobiles et les garçons des bureaux reconnurent cet homme comme étant celui qui avait tiré plusieurs coups de revolver sur le commandant **d'AUVERGNE** et sur le capitaine **LEJEUNE**, et qui, de plus, avait arboré le drapeau rouge dans la nuit.
Interrogé et fouillé, il déclara se nommer **DELAHAYE,** employé aux ponts et chaussées, demeurant, 58, rue de l'Amandier. Il avoua hautement avoir arboré le drapeau rouge. On le trouva nanti d'un revolver à six coups, ainsi que d'une cartouchière contenant vingt-cinq cartouches, et de papiers compromettants.
Sur l'ordre du colonel **CHEVRIAUX, DELAHAYE** fut immédiatement conduit, à la préfecture de police et déposé à la permanence en compagnie d'un nommé **TAILLARD**, arrêté aussi au moment où il exhibait, à la même porte, un laissez-passer signé également **BLANQUI**.
Le capitaine de la sixième compagnie, qui avait conduit ces deux prisonniers à la préfecture de police, monta chez le secrétaire général et lui exposa les circonstances qui avaient motivé ces deux arrestations.
Vers deux heures de l'après-midi, les officiers du bataillon du Finistère ayant fait dire au commandant **d'AUVERGNE** qu'il ne fallait pas compter sur un bataillon de garde nationale que l'on avait fait venir pour protéger l'Hôtel-de-Ville et que l'on avait établi place Lobau, M. **d'AUVERGNE** fut en prévenir le maire qui envoya le capitaine **CHERTIER** porter un pli à la préfecture de police.
A quatre heures, le capitaine **CHERTIER** revint et annonça au commandant **d'AUVERGNE** que ses prisonniers du matin avaient été relâchés. On avait même rendu le cheval de **FLOURENS**. M. **d'AUVERGNE** apprit en même temps que le bataillon du Finistère et celui du Morbihan avaient reçu l'ordre de partir.
Il monta de suite, avec le lieutenant **DESJEUX**, dans le cabinet du citoyen **ARAGO**, où il le trouva avec **FLOQUET**, son adjoint de la mairie. Il se plaignit de ce que l'on avait relâché les prisonniers qu'il avait envoyés le matin à la préfecture de police, de l'isolement dans lequel on allait le laisser après les événements de la nuit précédente et exprima le peu de confiance qu'il avait dans la garde nationale.
M. **ARAGO** ayant demandé au commandant **d'AUVERGNE** de formuler sa plainte par écrit, le lieutenant **DESJEUX** prit place au bureau du maire et le commandant lui dicta la lettre suivante :

« Monsieur le Maire,

» J'apprends à l'instant que le bataillon du Finistère, caserné à la caserne Napoléon, et que celui du Morbihan, caserné à l'Hôtel-Dieu, ont reçu l'ordre de partir, et que le bataillon de l'Indre, après les événements de la nuit dernière, va rester seul.

» J'apprends, en outre, que les prisonniers envoyés, ce matin, à la préfecture de police, dont un, le nommé » Delahaye, a été reconnu pour avoir tiré trois coups de revolver sur moi, ont été mis en liberté.
» En présence de tout ceci, je vous déclare qu'officiers, sous-officiers et soldats du bataillon de l'Indre ne veulent pas jouer leurs vies pour un gouvernement qui ne sait ou ne veut pas se défendre. »

Pendant que M. **d'AUVERGNE** dictait cette lettre, M. **ARAGO** se promenait de long en large dans son cabinet. M. **FLOQUET**, appuyé près de la fenêtre, nettoyai ses ongles, baissait les yeux d'un air assez maussade, et regardait à droite et à gauche au-dessous de son binocle.
A peine cette lettre était-elle écrite que l'adjudant **BAUDOIN** vint demander le commandant **d'AUVERGNE** de la part de M. **FERRY**.
M. **ARAGO** pria le commandant de porter lui-même la lettre aux membres du Gouvernement. Chemin faisant, M. **d'AUVERGNE** rencontra le capitaine **CHERTIER** qui était de service. Il le pria de le suivre.
Arrivé dans le cabinet de M. FERRY, M. **d'AUVERGNE** lui donna sa lettre. M. **FERRY** en parut très-étonné, très tourmenté, et lui dit : « *Oh ! commandant, ce n'est pas vous, ancien militaire, qui nous abandonnerez comme cela.* »
« Non, lui répondit M. d'Auvergne ; mais, puisque vous êtes membre du Gouvernement, ordonnez aux deux bataillons bretons de rester. »

Effectivement, il se mit à son bureau, donna par écrit l'ordre au bataillon du Finistère de rester à la caserne Napoléon et à celui du Morbihan de venir s'y installer.
CHERTIER et **DESJEUX**, pour qu'il n'y eût pas de temps perdu, portèrent immédiatement les ordres, et, dès le soir, à huit heures, ces deux bataillons étaient placés par M. **d'AUVERGNE** sur deux lignes pour défendre les abords de l'Hôtel-de-Ville du côté de la place Lobau.
Un peu plus tard, des brigades de gardes mobiles et de troupes de ligne vinrent prendre position sur la place de l'Hôtel-de-Ville, dans l'avenue Victoria, dans la rue de Rivoli et sur le quai.
Le 3 novembre, les postes de l'Hôtel-de-Ville furent doublés à cause d'une manifestation de femmes qui n'arriva même pas jusque sur la place.
Le 4, les compagnies de garde du bataillon de l'Indre assistaient en armes à la proclamation du résultat des votes en faveur du Gouvernement.
Quelques jours après, le commandant **d'AUVERGNE** fut abordé dans le XIe arrondissement par un individu qui se déclara être le citoyen **RANVIER**, qui depuis a joué un rôle important dans la Commune. « Commandant, lui dit-il, vous devez vous rappeler le rôle de conciliation que j'ai rempli dans la nuit du 31 octobre, et les paroles bienveillantes de Dorian, lorsque vous avez rencontré le Gouvernement dans la cour du Nord. Si j'étais traduit devant un conseil de guerre, j'espère que vous en déposeriez. » — M. d'Auvergne le quitta brusquement en lui lançant ces mots : « *J'ai tant vu de gueux dans cette nuit qu'il m'a été impossible de distinguer les braves gens.* »

La conduite vigoureuse et franche du commandant **d'AUVERGNE** l'ayant fait mettre à l'index dans les clubs, où sa tête avait été mise à prix, il crut prudent de coucher à l'Hôtel-de-Ville. Comme il avait appris qu'on suivait ses officiers, il leur recommanda de ne sortir que plusieurs ensemble. Il fit placer des factionnaires aux maisons qu'ils occupaient avenue Victoria. Dans cette circonstance, les officiers et les soldats du bataillon donnèrent à leur commandant de grandes preuves de leur attachement. Ils savaient que les émeutiers en voulaient à sa vie, et, dès qu'ils le voyaient sortir, ils le suivaient pour le défendre. Dans les diverses petites affaires qui eurent lieu après le 31 octobre, il

était toujours escorté, sans qu'il le demandât, d'un capitaine et de trois ou quatre hommes qui ne voulaient pas le quitter. Plusieurs fois les officiers du bataillon du Finistère témoignèrent leur admiration pour un tel dévouement.

Le bataillon de l'Indre se fit toujours remarquer par sa tenue régulière en toutes choses. Lorsque le colonel **PORRION**, qui avait été chargé d'inspecter trente ou quarante bataillons de mobiles, vint le passer en revue dans la caserne Napoléon et qu'il eut visité les chambres, les cuisines, les salles de police, etc., il n'eut rien de mieux à lui dire sinon qu'il était semblable à un régiment de ligne et digne de marcher avec lui. Il promit d'en rendre compte au Gouverneur, et il ajouta qu'il espérait bien qu'on assignerait au bataillon de l'Indre, dans les événements qui allaient se produire, un poste à sa hauteur.

Le 6 novembre, le commandant **d'AUVERGNE** fut nommé lieutenant-colonel. Comme il ne voulait pas quitter son bataillon et qu'au besoin il aurait préféré garder ses galons de commandant, il se rendit chez le Gouverneur pour lui exprimer ce désir. Le général **TROCHU** voulut bien mettre son bataillon dans un groupe qu'il devait commander et qui fut composé du bataillon de l'Indre et de ceux de l'Aisne et du Puy-de-Dôme. Ce commandement fut organisé le 19 novembre. **Pierre LEJEUNE** remplaça M. **d'AUVERGNE** comme commandant par suite d'un vote du bataillon qui eut lieu le 13. **DESJEUX** fut nommé capitaine de la première compagnie en remplacement de **LEJEUNE**. **NURET** prit la place de **DESJEUX** et **BERNARDEAU** celle de **NURET**. **De CUREL** devint adjudant-major et fut remplacé par **PONROY**, qui, à son tour, fut remplacé par **CHAIGNAT**.

A l'occasion de la Domination du commandant **d'AUVERGNE**, M. **CHEVRIAUX**, qui avait quitté le commandement de l'Hôtel-de-Ville pour rentrer dans les fonctions civiles, lui écrivit la lettre suivante. Ayant vécu au milieu des membres du Gouvernement, il avait été à même de bien voir et de bien juger le commandant du bataillon de l'Indre :

« Paris, 12 novembre 1870.

» Mon cher Colonel,

» Je voudrais être un des premiers à vous faire mon compliment sur votre nomination si bien méritée et à vous dire toute la part affectueuse et cordiale que je prends à la justice qui vous est rendue. Je n'ai plus à vous souhaiter qu'une chose : c'est de sortir le plus tôt possible, comme je l'ai fait, d'une situation bien difficile et bien pénible pour des gens de cœur. Le temps n'est plus où la route à suivre pour un soldat était aussi nette et aussi claire que la lame de son épée.

Puissiez-vous bientôt rentrer dans vos foyers avec les braves garçons qui ont si bien choisi leur chef en vous mettant à leur tête. Vous y travaillerez, avec eux et de toutes les manières, à refaire notre pauvre France. J'y travaillerai de mon côté, si Dieu me prête vie et courage, à ma façon, au milieu de mes huit cents enfants, *dont je tâcherai de faire des hommes*. Voilà ce qui nous manque. Pendant deux mois, j'ai en vain cherché autour de nous. Des individus honnêtes, à bonnes intentions, oui ! mais un caractère, un seul, non !

» Veuillez, je vous prie, serrer la main pour moi à vos officiers et leur renouveler l'assurance de mes meilleurs sentiments. Je n'oublierai jamais ce qu'il y a eu d'agréable pour moi dans nos trop courtes relations.

» Tout à vous et de tout cœur.

» CHEVRIAUX, »
Proviseur du lycée de Vanvres, que je serais bien heureux
de vous faire visiter dans toute sa gloire. »

M. **CHEVRIAUX** avait sans doute bien raison de souhaiter au lieutenant-colonel **d'AUVERGNE** de sortir de cette position, car, d'après tout ce qui vient d'être exposé, il ne peut rester douteux pour personne qu'une partie des membres du Gouvernement était complice de l'insurrection.

Nous transcrivons encore une lettre qui fut adressée au commandant **d'AUVERGNE** par le général **BERTAUD**.
Quelques jours avant le 31 octobre, la division **BERTAUD** avait été supprimée et le bataillon de l'Indre était passé momentanément sous le commandement du général **de BEAUFORT**, dont le quartier général était au Palais-Royal. C'est en se séparant du bataillon que le général **BERTAUD** avait écrit cette lettre.

« Mon cher Commandant, »

Je ne veux pas me séparer de vous sans vous remercier du concours si intelligent et si empressé que vous m'avez prêté pendant la période d'organisation et destruction des troupes. J'espérais qu'après l'achèvement de cette tâche obscure, mais aussi difficile qu'utile, j'aurais l'honneur de conduire au feu votre bon et brave bataillon.
» Je regrette profondément que cette espérance n'ait pu se réaliser.
» Adieu, mon cher Commandant. Veuillez transmettre à vos officiers l'expression de mes regrets.
» Le général BERTAUD.

» Paris, 9 novembre 1870. »

En quittant l'Hôtel-de-Ville, le bataillon de l'Indre fut s'installer dans les baraques des boulevards Saint-Marcel, des Gobelins et de Port-Royal. Il faisait partie de la troisième armée de Paris, de la quatrième division et de la première brigade.
La vie de campagne commença réellement pour le bataillon au moment de cette installation. Là, chaque escouade eut à faire sa soupe et à s'ingénier pour la rendre meilleure. Les officiers se réunirent par deux compagnies et chargèrent le plus apte d'entre eux de choisir le cuisinier et de s'occuper des emplettes et des soins du ménage.
Ils trouvèrent difficilement à se loger. Le colonel prit gîte au boulevard de l'Hôpital, chez le bon curé de Saint-Marcel.
Les appels se faisaient sur le boulevard de Port-Royal, et les exercices, deux fois par jour, dans le jardin du Luxembourg.
Pour empêcher les hommes de courir la nuit, il fallut redoubler de sévérité, mettre des factionnaires à toutes les portes des baraques et commander une nombreuse garde de police.
Au bout de deux ou trois jours, tout avait pris une marche régulière. Les officiers étaient pleins de sollicitude pour leurs soldats. Le colonel, du reste, veillait à tout lui-même, et, chaque matin, au rapport, à cette causerie de famille dans laquelle on donne l'ordre, on rend compte de ce qui s'est passé et de ce qu'il y a à faire, il ne cessait de rappeler les devoirs de chacun. Il entrait dans les moindres détails de la vie du soldat et faisait une foule de recommandations, concernant l'hygiène et la propreté des hommes.
Issy, le Point-du-Jour et la partie de la Seine en aval de Paris devant être, selon toute apparence, le côté par lequel les Prussiens commenceraient leur attaque, le colonel **d'AUVERGNE** avait reçu l'ordre du général **CORRÉARD**, commandant la division à laquelle il appartenait, d'aller visiter ce territoire. Mais un changement de plan donna bientôt à ses bataillons une autre destination.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE.

———

CAMPAGNE DE VITRY.

———

On a vu que M. **d'AUVERGNE** avait été nommé lieutenant-colonel après les affaires de l'Hôtel-de-Ville, qu'on lui avait donné le commandement d'un régiment formé des bataillons de mobiles de l'Indre, du Puy-de-Dôme et de l'Aisne, et que ce régiment fut cantonné dans le quartier des Gobelins. Il faisait partie d'une brigade sous les ordres du colonel **CHAMPION**, appartenant à la division du général **CORRÉARD**.
La sortie que l'on préparait sur Champigny et où le général **DUCROT** devait passer la Marne, fut cause de la destination nouvelle qui fut donnée aux bataillons du colonel **d'AUVERGNE**.

§ Ier. — Départ pour Vitry.

Le 27 novembre au matin, le bataillon de l'Indre partit pour Vitry avec le reste de la brigade. Cette brigade fit, alors, partie, avec les marins, d'une division sous les ordres de l'amiral **POTHUAU**.
Au départ de Paris, on lui avait distribué du pain pour quatre jours (avec du lard, du sucre, du café, du riz, du vin et de l'eau-de-vie).
Le bataillon de l'Indre prit position aux avant-postes devant Choisy-le-Roi. Les tranchées qu'il devait occuper avaient déjà été préparées par d'autres troupes, mais elles étaient très-incomplètes.
Le 29 novembre, jour de la tentative du passage de la Marne par le général **DUCROT**, le bataillon de l'Indre était formé en bataille dans la petite rue de Choisy, près de l'usine Groult. Le fort d'Ivry, la batterie de la pépinière de Vitry, le Moulin-Saquet accablaient Choisy de leurs projectiles. Les marins emportaient vigoureusement la Gare-aux-Boeufs. Le général **VINOY**, repoussé de L'Hay et de Chevilly, descendit à Vitry, suivi d'un nombreux état-major. En apercevant le colonel **d'AUVERGNE**, il lui dit : « Eh bien ! que faites-vous ici. » Puis se tournant vers les mobiles, il leur annonça que bientôt il les conduirait au feu.
Au même instant il recevait une dépêche qui lui apprenait qu'on n'avait pas pu passer la Marne ; et, un peu plus tard, pendant que les bataillons rentraient dans leurs maisons respectives, le sous-lieutenant **BERNARDEAU**, de la sixième compagnie, qui avait été placé à l'observatoire de la maison Groult, envoyait à son colonel un petit billet au crayon ainsi conçu : « Les marins évacuent la Gare-aux-Bœufs ; les Prussiens y envoient de leurs batteries de Thiais une grêle de projectiles. »

§ II. — Attaque de la Maison-Blanche.

Le lendemain, 30 novembre, eut lieu l'affaire la plus importante de la campagne. Nous devons donc donner quelques détails sur ce fait d'armes.
Les bataillons avaient repris les armes de très-bonne heure. Celui de l'Indre s'était mis cette fois en bataille dans la grande rue de Vitry, appuyant à droite sur la barricade.
Le feu avait recommencé sur toute la ligne. De temps en temps de fortes détonations d'artillerie ébranlaient l'air et une vive fusillade se faisait entendre.
On ne tarda pas à voir la division **SUSBIELLE** déboucher de Créteil. Elle formait la droite de la ligne d'attaque. Sa marche fut lente d'abord pour conformer son mouvement à celui des troupes qu'elle avait à sa gauche. On l'apercevait s'avancer par échelons, prendre chaque mamelon l'un après

l'autre, déployer ses colonnes d'attaque, placer ses batteries, puis s'élancer sur Montmély, au milieu d'une canonnade et d'une fusillade des plus nourries.
Les officiers du bataillon de l'Indre interrogeaient les échos, cherchaient à lire dans la direction de la fumée, qui couvrait l'horizon, les progrès de la bataille qui se livrait de l'autre côté de la Seine. En voyant les Français se porter si bravement en avant, leurs cœurs battaient, et déjà ils croyaient les Prussiens en retraite sur toute la ligne. Quelques-uns consultaient la carte pour juger de la direction qu'il y aurait à prendre, du nombre de jours qu'il faudrait pour aller donner la main à l'armée de la Loire qu'on disait à Gien et vers Fontainebleau.
Mais ce moment de bonheur et d'espérance ne fut pas, hélas ! de longue durée. Après la prise de Montmély, il y eut un temps d'arrêt. Peu après, la canonnade et la fusillade recommencèrent avec une violence extrême. C'était un retour offensif des Prussiens sur la division **SUSBIELLE**, qui, malgré ses efforts, fut obligée de céder le terrain et de battre en retraite.
Les bataillons de marche de la garde nationale de Belleville, qui se trouvaient à Créteil, ayant refusé de soutenir la retraite, le général **VINOY** se décida à faire un mouvement sur Choisy pour arrêter la marche des Prussiens et les empêcher d'accabler la division **SUSBIELLE**.
Toutes les troupes devant participer à ce mouvement, vers une heure de l'après-midi, le lieutenant-colonel **d'AUVERGNE** reçut de l'officier d'ordonnance du colonel **CHAMPION** l'ordre d'attaquer.
En avant de Choisy, deux maisons, sous le nom de *Maison-Blanche,* et l'une au bout de l'autre, étaient situées sur la gauche de la route de Vitry à Choisy. Les Prussiens s'y étaient retranchés et les avaient crénelées de tous côtés. Il en était de même des cours et jardins qui étaient en arrière de ces maisons. Au-delà et à gauche, le cimetière de Choisy avait aussi ses murs crénelés sur toutes les faces.
Sur le côté gauche de la route, et dans une grande étendue, l'ennemi avait répandu des branchages retenus par des fils de fer attachés à des piquets.
Sur son côté droit, le coteau commençait, et tout en haut se trouvaient deux petites maisons où les Prussiens avaient des groupes d'hommes. Sur le côté gauche, vers la Gare-aux-Bœufs, il y en avait encore dans des tranchées.
C'est de cette position qu'il s'agissait de s'emparer.
Ce fut le bataillon de l'Indre à qui cette dangereuse opération fut confiée. Celui du Puy-de-Dôme fut placé dans les tranchées pour le soutenir au besoin. Les soldats de l'infanterie de marine durent reprendre la Gare-aux-Bœufs.
M. **d'AUVERGNE** avait fait appeler immédiatement **DESJEUX**, capitaine de la première compagnie, et le lieutenant **PINGAULT** qui commandait la deuxième. Il leur donna ses instructions pour l'attaque.
DESJEUX devait entrer dans la tranchée à droite de la route, la franchir avec sa première section en tirailleurs, se faire soutenir par la seconde section, balayer tout le coteau qui dominait la route à droite et se porter sur la Maison-Blanche.
PINGAULT devait sauter la barricade dite du Fumier à gauche, marcher aussi en tirailleurs sur la maison, en se faisant soutenir, à petite distance, par sa deuxième section.
Le restant du bataillon devait soutenir ces deux attaques et se porter en réserve sur un pâté de maisons qui était sur la route à droite.
Cette manière de procéder était conforme aux règles militaires. Mais l'amiral **POTHUAU** jugea les choses autrement. Il crut qu'il fallait montrer beaucoup de troupes aux Prussiens pour leur faire croire à une forte attaque sur Choisy et les y retenir. Il ordonna, en conséquence, de porter le bataillon de l'Indre en colonne sur la Maison-Blanche.
Le bataillon allait commencer son mouvement, quand arriva l'ordre transmis par le colonel **CHAMPION**. M. **d'AUVERGNE** en fut vivement contrarié, car attaquer en colonne sans se faire

protéger en avant et sur les flancs par des tirailleurs, rendait le feu des Prussiens, établis sur le coteau de droite, très-dangereux pour le bataillon.
Il fallait obéir. Le bataillon sortit par la barricade, défila par le flanc, se forma par peloton en ligne, marcha en colonne pendant quelque temps, puis se déploya vers sa gauche, et s'avança ainsi, malgré les obstacles de toute nature et sous un feu des mieux nourris, vers la Maison-Blanche et la barricade qui fermait l'entrée de Choisy.
Le colonel **d'AUVERGNE** était resté un instant en arrière pour surveiller les mouvements de son bataillon, mais bientôt il avait repris la tête de la colonne et marchait résolument ; il avait avec lui le colonel **CHAMPION**, le commandant **LEJEUNE** et l'adjudant-major **de CUREL.**
On arriva ainsi à la Maison-Blanche. M. **d'AUVERGNE** franchit la barricade de Choisy avec la première compagnie, ayant à sa droite son capitaine. On enfonça de suite la porte de la première maison donnant sur la route. Il y avait un escalier en face, deux petites chambres à droite et à gauche ; plus loin une porte conduisant au jardin.
En entrant, le colonel d'Auvergne cria : « *Tuez-les tous !* » Se reprenant bientôt, il dit : « *Non, ce sont des soldats comme nous, faites-les prisonniers.* » Mais les hommes s'étant vivement répandus dans la maison n'y trouvèrent pas de Prussiens. Ceux ci s'étaient retirés dans le cimetière et avec tant de précipitation que plusieurs avaient laissé leurs casques[1].
Dans la chambre de gauche était un créneau. M. **d'AUVERGNE** le fit agrandir pour faire entrer ses mobiles qui étaient contre le pignon, et qui, en passant par la route, auraient été exposés au feu de l'ennemi qui la balayait de ses projectiles..
Le colonel **d'AUVERGNE** prit immédiatement toutes les mesures possibles pour se maintenir dans la position. Il fit pratiquer des créneaux du côté de l'ennemi pour répondre à son feu ; il fit barricader les ouvertures trop dangereuses et creuser dans le mur une autre sortie pour faciliter au besoin la retraite.
Les Prussiens étaient en forces considérables à Choisy. Abrités derrière les murs crénelés des maisons et du cimetière, ils criblaient de balles les maisons occupées par le bataillon.
Une batterie de campagne établie à Thiais envoya sur le bataillon cinq ou six obus qui éclatèrent en arrière de la Maison-Blanche sans atteindre personne.
Un poste prussien, placé dans une maison à mi-côte et à la droite de la route, faisait de haut en bas un feu continu et blessa plusieurs hommes qui n'avaient pu s'abriter dans les maisons.
Cependant nos tirailleurs, échelonnés le long de la route, protégés derrière des arbres, tenaient l'ennemi en respect et lui faisaient également des victimes.
Néanmoins, la position était critique. Nous étions atteints par des feux croisés qui partaient de trois points : à la droite, du poste prussien établi à mi-côte ; en face, des premières maisons de Choisy, qui nous dominaient, et, à gauche, du mur crénelé du cimetière qui nous accablait d'une véritable pluie de balles.
Déjà le lieutenant **BOUCHERON**, de la septième compagnie, avait été gravement atteint en arrivant à la tête de sa section. Le sous-lieutenant **BERNARDEAU** avait également reçu une blessure mortelle au moment où il parvenait au mur de la Maison-Blanche. Plusieurs gardes avaient été tués roides. Un assez grand nombre avaient été blessés.
Mais, l'ordre était formel, on devait quand même tenir bon jusqu'à la nuit : pas un homme ne recula.
A cinq heures, l'aide-de-camp du colonel **CHAMPION** apporta l'ordre de battre en retraite, et de la conformer à celle des marins qui étaient à la Gare-aux-Bœufs. M. **d'AUVERGNE** chargea le capitaine **HÉRAULT** de la protéger, en occupant l'ennemi jusqu'à six heures par une fusillade

1 Nuret a rapporté un de ces casques, comme trophée et souvenir de l'affaire de la Maison-Blanche.

continue. Les officiers **HÉRAULT, NURET** et **GRENOUILLET** firent sortir tous les hommes des maisons et furent les derniers à se retirer.
La fusillade continuait encore lorsque l'infirmier **LAISNÉ** arriva avec un brancardier. **NURET** l'appela, et aidé du caporal **DAVID**, il courut relever **BERNARDEAU**. Entraîné par le capitaine **HÉRAULT**, il revint à la barricade ; mais bientôt, déposant son sabre, il retourna, avec un prêtre, sur le champ de bataille qu'il parcourut en tous sens, suivi de l'infirmier **LEPEINTRE**. Il reconnut trois cadavres, et revint définitivement à Vitry, après avoir fait réunir un certain nombre de chassepots.
Le docteur **CHABENAT** ne tarda pas à arriver de son côté, accompagné d'aumôniers et de brancardiers. Il déployait le drapeau des ambulances, pour relever en sûreté les blessés et les morts qu'il fit emporter immédiatement. Il s'occupait d'un autre cadavre, celui de **MALOU**, soldat de la sixième compagnie, qui était étendu près de la Maison-Blanche, lorsqu'il fut entouré par les Prussiens qui s'emparèrent de lui et de ses infirmiers. Il fut interrogé par un officier qui parlait un peu le français, et qui, en vertu de la *Convention de Genève*, lui permit de rentrer dans ses lignes ; mais on ne voulut pas le laisser revenir pour emporter le corps de Malou[1]. Les chassepots, que **NURET** avait fait réunir en tas, ne purent être rapportés.

Dans cette affaire, le bataillon eut quarante hommes mis hors de combat, dont quatre tués.
Dès que le bataillon fut rentré à Vitry, le colonel **d'AUVERGNE** renvoya les hommes dans leurs logements. Mais, après le combat, d'autres devoirs incombaient au chef. Aux émotions de la lutte en succèdent de plus vives encore. Ce sont celles que font éprouver les blessés.
Lorsque les blessés arrivaient, on les portait chez le colonel ; la salle à manger était transformée en ambulance. Le docteur **TOUPLAIN**, attaché au bataillon de l'Indre, et les docteurs des autres bataillons de mobiles, firent les premiers pansements. Les pères **CHAUVEAU** et de **BENGY** soutenaient les pauvres blessés dans leurs bras, pendant qu'on sondait leurs plaies et qu'on extrayait les balles.
M. **d'AUVERGNE** allait et venait, les larmes aux yeux ; en même temps, il criait et jurait même lorsque quelque chose n'allait pas à son gré, par exemple quand on n'apportait pas assez vite ce qu'il fallait pour les pansements, ou bien quand on plaçait maladroitement les blessés dans les voitures qui devaient les emporter.
Un des premiers blessés amenés fut **BERNARDEAU**, allié du colonel. Il avait reçu en arrivant à la Maison-Blanche et près du mur du jardin, une balle dans la colonne vertébrale. Un des poumons était atteint. Dès que M. **d'AUVERGNE** le vit, il voulut l'embrasser et lui serrer la main, mais un des docteurs, craignant l'effet de l'émotion, l'en empêcha. Conduit d'abord à l'ambulance du château de M. **DUBOIS**, puis à celle de **lord HERFORT**, boulevard Montparnasse, il y mourut peu de temps après.
Les pères **CHAUVEAU** et de **BENGY** s'occupèrent de rendre les derniers devoirs aux mobiles tués et rapportés du champ de bataille de la Maison-Blanche. Ils furent inhumés dans le cimetière de Vitry.
Le 31, dès le matin, les bataillons reprenaient encore les armes, car une dépêche annonçait qu'une attaque furieuse était faite par les Prussiens du côté de Champigny.

Nous avons déjà rapporté un ordre du jour adressé au bataillon de l'Indre ; nous ne pouvons omettre d'en insérer deux autres, l'un par le général **TROCHU**, l'autre par l'amiral **POTHUAU**, tous deux au sujet de l'affaire de la Maison-Blanche :

1 C'est donc à tort que Malou a été noté dans le rapport comme disparu.

Armée de Paris.

—

ORDRE GÉNÉRAL.

GRAND QUARTIER GENERAL.

———

Le Gouverneur général adresse les félicitations les plus sincères à la première brigade de la première division pour le brillant effort fait dans la journée d'hier.
Le premier bataillon de l'Indre s'est particulièrement distingué en abordant la Maison-Blanche et en s'en emparant de vive force, sous une grêle de balles. Malheureusement nos pertes sont sensibles.
1er décembre 1870.

Signé : TROCHU.

Quartier général de Vitry. ORDRE DE LA DIVISION.

———

Le contre-amiral commandant la division s'empresse de faire connaître aux troupes placées sous ses ordres les noms des officiers, sous-officiers et soldats, mis à l'ordre du jour de l'armée pour leur belle conduite dans les combats des 29 et 30 novembre dernier.

GARDE MOBILE.

CHAMPION, lieutenant-colonel d'infanterie, commandant une brigade de garde mobile, a vaillamment enlevé, à la tête de sa brigade, sous un feu plongeant et meurtrier, la maison crénelée de la route de Choisy.
LEJEUNE, chef de bataillon, a bravement conduit sa troupe à l'attaque de la maison crénelée de la route de Choisy.
CHAMBERT, sergent, s'est distingué par son courage et son sang-froid à l'attaque de la Maison-Blanche.
GRENON, garde, a montré autant de courage que de sang-froid à l'attaque de la Maison-Blanche.
Quartier général de Vitry, le 19 décembre 1870.

Le contre-amiral commandant la troisième, division du corps de la rive gauche de la troisième armée.

Signé : DE POTHUAU.

Voici la liste des décorations obtenues par le bataillon de l'Indre après l'affaire de la Maison-Blanche.

1° Croix de la Légion-d'Honneur :

1. **P. LEJEUNE**, chef de bataillon.
2. **DE CUREL,** adjudant-major.
3. **DESJEUX,** capitaine de la première compagnie.
4. **CHERTIER**, capitaine de la sixième compagnie.
5. **HÉRAULT**, capitaine de la septième compagnie.
6. **BOUCHERON**, lieutenant de la septième compagnie.

2° Médaille militaire :

1. **BAUDOIN**, adjudant sous-officier.
2. **FIRBACK**, sergent-major.
3. **LATAILLE**, sergent-fourrier.
4. **BLANCHET**, sergent.
5. **CHAMBERT**, sergent.
6. **PANIS**, sergent.
7. **CHARPENTIER**, sergent.
8. **BEAUMONT**, garde.
9. **CHAPU**, garde.
10. **MIGNOTON**, garde.
11. **GÉLIN**, garde.
12. **DEMENAIS**, garde.
13. **TREUVAU**, garde.
14. **GAUTRAL**, garde.
15. **GRENON**, garde.
16. **PICOT**, garde.

On le voit donc, le général **BERTAUD**, dans sa lettre du 9 novembre, n'avait rien préjugé de trop lorsqu'il disait au commandant **d'AUVERGNE** qu'il tiendrait à honneur de conduire son bataillon au feu.

§ III. - Excursion à Créteil.

Le 2 décembre, vers deux heures de l'après-midi, le bataillon de l'Indre avait mis ses armes en faisceaux, lorsqu'arriva un capitaine d'état-major demandant à parler au colonel **CHAMPION**. Il portait l'ordre d'envoyer de suite un régiment à Créteil. Ce régiment devait s'ajouter à la brigade Biaise, venue du Moulin-Saquet, pour remplacer la division **SUSBIELLE** qui avait été appelée à Champigny.

Les bataillons de l'Indre et du Puy-de-Dôme, conduits par le colonel **d'AUVERGNE**, partirent immédiatement. Celui du Puy-de-Dôme marchait en avant. Le froid était très-vif et le trajet, qui dura environ deux heures, se fit presque toujours au pas de course.

On fut passer la Seine au pont d'Alfort ; le bataillon de l'Indre resta dans cette localité, et celui du Puy-de-Dôme se porta à Créteil. Le bataillon de l'Indre se logea, en partie, dans une fonderie, où il put se chauffer, et trois de ses compagnies furent placées en grand'garde à la ferme de Notre-Dame-des-Mèches, en avant et sur la droite de Créteil. Les deux bataillons devaient passer la nuit dans ces positions.

On avait pressé la marche des troupes parce qu'on craignait une attaque des Prussiens, et elles étaient parties sans sacs, sans vivres et sans objets de campement. Cette attaque n'ayant pas eu lieu, le colonel **d'AUVERGNE** obtint du général **VINOY** de ramener ses bataillons à Vitry. Ils furent remplacés par les marins qui avaient été aussi envoyés de Vitry. Le froid était devenu encore plus intense, de sorte que les hommes couraient en quelque sorte malgré eux. Ils ne furent de retour qu'à dix heures du soir.

Pendant cette courte excursion à Créteil, le colonel **d'AUVERGNE** avait fait la connaissance du malheureux général **BLAISE**, qui avait repris le Moulin-Saquet sur les Prussiens, l'avait mis en état de défense, et qui fut tué peu de temps après. Il avait rencontré aussi le général **RIBOURT**, fils d'un

ancien directeur du collège de Châteauroux, qui fut heureux de retrouver des Berrichons et qui aurait voulu les garder avec lui à Créteil où il avait un commandement.

§ IV. — Position du premier bataillon à Vitry.

Vitry est une petite ville qui pouvait contenir quatre à cinq mille âmes. Mais les Prussiens s'en étant emparés avant l'occupation des Français, en avaient fait disparaître tous les habitants ; lesquels avaient emporté ce qu'ils avaient pu de leurs mobiliers. Il n'y restait qu'un épicier et quelques marchands de vins qui trafiquaient avec les troupes. Les maisons étaient sans gardiens ; quelques-unes étaient même restées ouvertes pour éviter qu'on en enfonçât les portes.
Des troupes assez nombreuses se concentrèrent successivement à Vitry. Vers le milieu de la campagne, il pouvait s'y trouver dix à douze mille hommes. Elles constituaient une division sous les ordres de l'amiral **POTHUAU**, ainsi qu'on l'a vu, et cette division faisait partie de l'armée du général **VINOY**.
On a vu aussi que la brigade à laquelle appartenait le régiment de M. **d'AUVERGNE** était sous les ordres du lieutenant-colonel **CHAMPION** faisant les fonctions de général de brigade.
Outre les mobiles de l'Indre et du Puy-de-Dôme, il y avait encore ceux de la Marne et de la Somme. Le reste de la division était formé de sept cents hommes d'infanterie de marine, de troupes de ligne et d'une section de génie.
Il y eut aussi plusieurs compagnies de francs-tireurs.
Ceux qui portaient le nom de *Guérillas de l'Isle-de-France* se trouvèrent pendant quelque temps sous les ordres du colonel **d'AUVERGNE**. Ils se conduisirent mal ; ils étaient indisciplinés, ils s'enivraient, volaient et étaient accompagnés de cantinières se conduisant mal aussi. On dut se débarrasser d'une partie d'entre eux. Le jour où il fallut désarmer ceux qu'on renvoyait, le bataillon de l'Indre prit les armes et l'opération se fit en sa présence. Un officier et vingt-cinq hommes furent commandés pour conduire les congédiés à Paris. Mais, sur leur promesse de rentrer tranquillement, on les laissa partir un à un.
Le bataillon du Puy-de-Dôme, comme celui de l'Indre, s'était dévoué au colonel **d'AUVERGNE**. La discipline dans ces deux bataillons était irréprochable.

La mort de **BOUCHERON**, lieutenant de la première compagnie, fit passer **GRENOUILLET** lieutenant, et le fourrier **PIGELET** sous-lieutenant. Celle de **BERNARDEAU**, sous-lieutenant de la sixième compagnie, fit nommer l'adjudant **BAUDOIN** sous-lieutenant, et le sergent-major **FIRBACK** adjudant. Ces nominations eurent lieu sur la proposition du chef de corps et furent faites par le ministre de la guerre. On avait renoncé aux élections, tant on y avait trouvé d'inconvénients.
Les troupes occupaient plusieurs positions. Trois où quatre bataillons de garde nationale de Paris, qui vinrent faire, pendant quinze jours, le service de la tranchée, étaient postés en face de la Gare-aux-Boeufs. Le bataillon de l'Indre fut d'abord placé dans le haut de la grande rue de Vitry ; ensuite on l'amena tout-à-fait en bas de cette rue, plus près des tranchées. Le colonel occupait une petite maison près de la première barricade.
Les positions de Vitry étaient protégées contre les batteries prussiennes, qui étaient à Choisy, à Thiais et à Chevilly, par plusieurs batteries françaises. Nous avons déjà mentionné celle de la pépinière de Vitry ; elle était composée de seize pièces de douze et de deux pièces de campagne et était servie par les canonniers de la marine ; une autre encore était placée sur la chaussée du chemin de fer. De plus, des canonnières venaient souvent s'embosser sur la Seine près du Port-à-l'Anglais, et un wagon blindé, armé de canons, resta longtemps sur le chemin de fer.

A l'ancien moulin à vent dit *Moulin-Saquet*, il y avait une grande redoute qui reliait Villejuif avec Les Hautes-Bruyères ; on y avait placé deux régiments d'infanterie (les 111e et 112e). Cette grande redoute les mettait à couvert.
Ces batteries bombardaient Choisy dès qu'elles y apercevaient l'ennemi, et elles donnaient l'éveil au fort d'Ivry, qui est situé à un demi-kilomètre au-dessus.

§ V. — Service des tranchées.

La tranchée occupée par le bataillon de l'Indre était sur la hauteur de Vitry. Elle s'appuyait, sur la droite, à la Plâtrière dont elle tenait l'écurie, et dont les murs avaient été crénelés au rez-de-chaussée et au grenier ; puis elle descendait à la route de Choisy jusqu'à la barricade qui défendait cette route. Elle prenait, ensuite, les murs crénelés de petites constructions situées à la gauche, et arrivait à la barricade dite du Fumier, placée sur l'ancien chemin de Vitry à Choisy. Enfin, elle se continuait, par un long mur crénelé, à l'extrémité duquel existait une petite maison, également crénelée, composée de deux petites pièces. C'est dans cette petite maison que se mettaient le plus ordinairement les officiers de service, c'est-à-dire le capitaine et le sous-lieutenant, parce que le lieutenant était, avec la première section, dans l'écurie de la Plâtrière.
Entre les tranchées françaises et celles des Prussiens, il y avait un intervalle d'environ cinq cents mètres.
La tranchée avait un mètre cinquante centimètres de profondeur. La terre, rejetée du côté de l'ennemi, contenait les créneaux. On avait laissé en dedans une banquette où les hommes se plaçaient pour tirer. Un créneau pouvait servir pour quatre hommes ; deux y étaient de service le jour et quatre la nuit. En cas d'attaque, tout le monde devait se porter sur la banquette.
La première et la seconde tranchée, occupées par le régiment du colonel **d'AUVERGNE**, étaient les plus exposées à une attaque des Prussiens. Si elles avaient été forcées, la défense de Vitry eût été difficile. A force d'instances, M. **d'AUVERGNE** et ses officiers obtinrent de les faire perfectionner. Les barricades furent mieux établies, et l'on fit de la Plâtrière une véritable place d'armes. On éleva une redoute en pigeonnier pour mieux se relier au Moulin-Saquet. Les bataillons de l'Indre et du Puy-de-Dôme fournirent des travailleurs pour tous ces travaux.
Le service fut ainsi réglé : une compagnie du Puy-de-Dôme était de grand'garde à la première tranchée du côté du Moulin-Saquet ; une compagnie de l'Indre à la deuxième tranchée, depuis la Plâtrière jusqu'à la fin des murs crénelés. Les bataillons de la Marne et de la Somme occupaient la troisième et la quatrième tranchée. Les marins se tenaient dans le restant du terrain depuis le chemin de fer jusqu'à la Seine où ils avaient une redoute que protégeaient les chaloupes canonnières.
Chaque compagnie du bataillon était de tranchée à son tour. Comme il y avait sept compagnies, ce service revenait tous les sept jours. Avec la compagnie de grand'garde, il y en avait une de soutien. Le soutien, s'alternant avec le bataillon du Puy-de-Dôme, ne revenait que tous les quatorze jours.
La garde de la tranchée se relevait entre cinq et six heures du matin. La garde descendante rentrait à sept heures et demie.
Ces tranchées offraient une ouverture pour y entrer et une autre pour en sortir ; de cette manière la garde pouvait être relevée sans encombrement. Pendant ce service, les hommes se tenaient assis sur les banquettes, mais toujours l'arme à la main pour être prêts à repousser toute attaque.
Comme on était très-près de l'ennemi, la surveillance devait être minutieuse ; aussi tous les quarts-d'heure les officiers faisaient-ils une tournée pour réveiller les hommes endormis, pour faire éteindre les feux trop apparents, et s'assurer que la garde était bien faite.
La consigne du factionnaire était, à la moindre alerte, au moindre bruit, d'avertir celui qui montait la faction devant la porte du colonel qui voulait être prévenu immédiatement. Le commandant

LEJEUNE, l'adjudant-major **de CUREL,** couchaient dans une chambre à côté de lui, et, en un instant, dès qu'il le fallait, ils étaient debout et couraient donner l'ordre de prendre les armes.
Souvent, par un froid excessif, les bataillons restèrent en armes, pendant la nuit, devant leurs logements.
Dans diverses circonstances les Prussiens bombardèrent partout : ainsi pour la deuxième attaque du Bourget, pour celle de Buzenval, pour la fête du roi **Guillaume**.
C'était pendant le service des tranchées que le froid était le plus difficile à supporter. Dans la nuit de Noël le thermomètre descendit à 18 degrés, et, dans cette nuit cruelle, il eut été dangereux, mortel même, de s'endormir. On faisait du feu dans des trous appelés *gourbis*, afin de produire le moins possible de fumée, car celle-ci fût devenue un point de mire pour les projectiles ennemis. On avait surtout besoin de se chauffer les pieds. La nourriture n'était pas préparée dans la tranchée, toujours pour ne pas élever de fumée ; les hommes de corvée l'apportaient de Vitry deux fois par jour. — Dans les deux dégels, la boue devint tellement profonde qu'on y enfonçait jusqu'à mi-jambe ; on avait de la peine à s'en retirer.
Le colonel visitait très-fréquemment ses tranchées. Les officiers se réunissaient chez lui à l'appel de midi, et il y montait avec plusieurs d'entre eux. Les pères **CHAUVEAU** et de **BENGY**, et quelquefois des visiteurs, se joignaient à eux. Le soir, après neuf heures, M. **d'AUVERGNE** y retournait encore et y restait souvent jusqu'à minuit et même plus avant encore dans la nuit. Tout en se chauffant dans les gourbis et en faisant distribuer du vin chaud, il donnait ses instructions et faisait connaître les nouvelles qu'il recevait de Paris.
L'adjudant-major **de CUREL** accompagnait le plus souvent le colonel et nous n'omettrons pas de consigner ici ce que nous a écrit à son sujet M. **d'AUVERGNE**. « Je me rappelle que ce brave jeune homme s'était levé à cinq heures pour aller placer la grand'garde, lorsqu'il me vit à la petite porte extérieure de la Plâtrière. Il me gronda comme un fils ferait de son père. Quand il me voyait partir malgré lui, il accourait à ma droite pour me garantir des coups de feu qui pourraient arriver de ce côté. »
Au-delà des tranchées, il existait une autre plâtrière, mais bien plus considérable ; on l'appelait la *Plâtrière Michel.* Elle contenait des habitations. Elle avait été occupée, pendant un certain temps, par les Prussiens. Les *Guerillas de l'Ile-de-France* avaient demandé à y être placés ; mais on s'aperçut qu'ils se gardaient mal et on les soupçonna même de s'entendre avec les Prussiens. Au milieu d'une nuit, le colonel **d'AUVERGNE** s'y rendit avec les officiers **de CUREL** et **RAVISY**. Il ne trouva point de sentinelles. Il pénétra dans une maison où ils étaient occupés à jouer. Le colonel voulant leur faire peur, s'écria : *Rendez-vous ou vous êtes morts* ! Ils se jetèrent sur leurs fusils, mais bientôt ils reconnurent leur chef. On ne tarda pas à les retirer de ce poste pour ne les employer que dans les grandes prises d'armes.
Le poste fut confié aux bataillons de l'Indre et du Puy-de-Dôme ; ces bataillons occupèrent même deux petites fermes qui étaient au-delà de la grande plâtrière. De cette plâtrière aux postes des Prussiens, il y avait à peine deux cents mètres.
On plaçait des sentinelles avancées au-delà des tranchées. Elles se cachaient dans des plis de terrain, dans des trous après en avoir relevé la terre pour se mettre à l'abri d'un coup de fusil, derrière des arbres, des haies, des touffes de bois. On faisait aussi des reconnaissances : un sergent du Puy-de-Dôme en faisait une avec huit hommes et s'avançait avec les plus grandes précautions. Il entendait tousser. Se doutant bien qu'il y avait dans quelque trou du voisinage une sentinelle ennemie, il se glissa à pas de loup, sauta sur elle, et aidé de ses hommes il la désarma et la fit prisonnière.
— Un soir, le capitaine **VALETTE**, allant relever des sentinelles avancées, aperçut devant lui des Prussiens qui tirèrent plusieurs coups de fusil. Ses gardes répondirent immédiatement, mais il se hâta de les faire rentrer dans la plâtrière.

Une nuit, la sixième compagnie crut apercevoir, à travers les branches d'une pépinière, des ombres s'approcher. Un rayon de lune fit briller ensuite des pointes de casques. Un coup de feu partit immédiatement de nos tranchées. Les Prussiens, se voyant découverts, poussèrent un *hourra* et se précipitèrent sur les talus.
La fusillade devint bientôt générale. Les soldats de marine, moins vigilants, avaient été surpris ; plusieurs vinrent se réfugier dans nos travaux. Le capitaine **CHERTIER** et l'adjudant **BAUDOIN** avaient quitté de suite la baraque où ils se tenaient. **BAUDOIN** se porta, sur la gauche, à la barricade du fumier ; le lieutenant **NURET**, qui faisait la visite des tranchées, s'était porté, vers la droite, à la barricade de la route. **CHERTIER** excitait les mobiles à entretenir un feu très-nourri. Les Prussiens furent partout repoussés avec perte. Un des leurs fut ramassé, le lendemain, sur le talus du bataillon de la Marne. On sut que les Prussiens avaient eu, en outre, une huitaine d'hommes blessés. De notre côté dans cette affaire, un sergent de la marine fut blessé et un mobile du bataillon de l'Indre, le nommé **BURET**, fut grièvement atteint à l'épaule.
Le lendemain, pour éviter une nouvelle surprise, on fit couper la pépinière qui était en face et tout le bois fut remporté dans les tranchées.
Comme on se hâtait de tirer de toutes parts, lorsqu'il y avait la moindre alerte, qu'il en résultait que les troupes de Vitry se mettaient sous les armes et que les batteries elles-mêmes ouvraient leur feu, on avait recommandé aux hommes le sang-froid et une grande circonspection. Ils ne devaient tirer qu'à coup sûr. On avait fini par défendre de charger les armes : avec les chassepots on était bientôt en mesure de répondre. Il fallait, d'ailleurs, éviter de tirer sur les mobiles ou les francs-tireurs, lesquels, en cas d'attaque, avaient ordre de se replier sur les tranchées.
A la fin, on se bornait, de part et d'autre, à se tenir sur la défensive. Souvent les Prussiens arrivaient à nos tranchées avec le drapeau parlementaire. Tantôt c'était pour réclamer un de leurs blessés fait prisonnier, tantôt même ils n'avaient d'autre but que de donner des nouvelles et d'apporter des journaux. On apprit par eux l'évacuation d'Orléans. Les Français usaient moins du drapeau parlementaire, car ils se défiaient de la loyauté de leurs ennemis.

§ VI. — Vie du premier bataillon à Vitry.

Lorsque les vivres emportés de Paris furent consommés, le bataillon fut assez mal nourri pendant une douzaine de jours, le service étant à peine organisé.
Il n'y avait plus de pain. On ne pouvait donner qu'un biscuit de mer à chaque homme et une faible quantité de viande de cheval. On faisait cuire la viande de cheval dans l'eau. La viande retirée, on mettait le biscuit dans le bouillon pour en faire une sorte de bouillie.
Par la suite, du pain fut distribué avec de la viande de cheval, mais encore irrégulièrement. Vers la fin de la campagne, on ne pouvait donner à chaque homme qu'un pain de trois livres pour quatre jours, ce qui était insuffisant.
Tous les deux jours, les hommes de corvée, avec le capitaine de semaine, allaient, avec des voitures, à l'hôpital de Vitry, chercher les vivres. C'est là que s'était établie l'intendance. L'abattoir des chevaux était aussi à l'hôpital. — Les officiers avaient quelquefois un peu de viande de bœuf qu'on tuait également à l'hôpital.
Les hommes s'étaient logés dans les maisons où ils s'enveloppaient dans leurs tentes. Heureux ceux qui avaient pu se procurer un matelas, un sommier ou une paillas ! Le colonel lui-même n'avait qu'un sommier ; son porte-manteau lui servait d'oreiller. Les autres couchaient sur les parquets ou sur les carreaux, car on ne pouvait pas se procurer de paille. — On faisait du feu avec tout ce qu'on trouvait, attendu que le froid fut presque toujours très-intense et accompagné de neige, pendant le séjour à Vitry.

Le colonel **d'AUVERGNE** exigeait de ses hommes la plus grande propreté. La barbe était conservée, mais les cheveux devaient être coupés ras. Il y avait des soldats perruquiers qui recevaient dix centimes par mois et par homme. Chaque homme devait changer de chemise tous les dimanches ; on s'assurait la veille qu'il en avait une blanche toute prête. — Le sac devait contenir ce qu'on appelle la *petite monture*, c'est-à-dire brosse, peigne, patience pour nettoyer les boutons, cire, aiguilles, fil, ciseaux, cirage et savon[1].

Il y avait quatre appels par jour: le matin, à huit heures ; à midi ; à cinq heures, et dans les chambres à sept heures du soir. — On exerçait le bataillon au maniement des armes ; un exercice de deux heures avait lieu toutes les fois que le temps le permettait. On ne se servait jamais ni de tambour ni de clairon pour ne pas éveiller l'attention des Prussiens.

La solde des soldats et des officiers était la même que pour l'armée de ligne. L'adjudant (y compris le supplément de Paris) recevait par jour 2 fr. 52 c. ; le sergent-major, 1 fr. 30 c. ; le caporal, 53 c. ; le soldat, 30 c. ; le tambour, 40 c. On retenait à tous les grades 20 c. par jour pour l'ordinaire. La paie se faisait tous les cinq jours.

Tous les hommes étaient bien habillés. On a vu qu'ils avaient reçu à Paris des capotes et de bonnes chaussures ; on leur distribua, à Vitry, des pantalons gris à bandes rouges et des chaussettes. — Parmi les objets fournis par le Gouvernement, il ne faut pas oublier les peaux de mouton ; elles furent de la plus grande utilité, surtout contre la pluie, pendant le service des tranchées. La distribution de ces peaux eut lieu en plusieurs fois. Comme il n'y en avait pas pour tout le monde, on les passait à ceux qui allaient aux grand'gardes.

Il s'était formé à Paris un comité de l'Indre ; M. **DUFOUR**, député actuel, en était le président, et M. **Albans CHAIX,** le secrétaire. Des dames, M^me^ la comtesse **de BONDY**, entre autres, en faisaient partie. Des membres de cette société venaient eux-mêmes apporter des passe-montagnes, des mitaines, des semelles de liège, etc. Mme **Amédée THAYER** envoya, particulièrement à la compagnie de Châteauroux, des ceintures de flanelle et des chaussettes. Le comité annonçait par des circulaires qu'il se chargeait de secourir les blessés qu'on ramenait à Paris.

Il ne régna sur le bataillon, pendant la campagne de Vitry, aucune maladie épidémique ; mais la plupart des hommes toussaient, ayant contracté, pendant le service des tranchées, des bronchites plus ou moins fortes, surtout au moment du dégel.

Cette vie active, bien que pénible, avait été moins défavorable aux hommes que celle qu'ils menaient à Paris. D'après des notes que M. le docteur **CHABENAT** s'est empressé obligeamment de nous communiquer, la variole avait exercé sur eux ses ravages dans le commencement de leur séjour dans la capitale. Plus de 200 entrèrent à l'hôpital pour cette maladie. Il y avait en moyenne, par compagnie, 15 hommes qui n'avaient pas été vaccinés. Tous furent vaccinés ou revaccinés pendant le mois de septembre, ce qui diminua sensiblement le nombre des malades et la mortalité. Après la variole, les maladies furent la fièvre typhoïde, la rougeole, la scarlatine, les rhumatismes articulaires, la bronchite, les angines, la diarrhée.

Somme toute, et grâce aux soins de toutes sortes prodigués au bataillon, la mortalité a été très-peu considérable, car sur les 1,270 mobiles partis pour Paris, y compris les cadres, M. **TAILLEBERG**, capitaine-major, en comptait 1,154 sur la situation numérique du premier bataillon à la date du 15 mars 1871.

On a vu le zèle que le père de **BENGY** déployait au près du bataillon qu'il ne quitta pas pendant tout son séjour à Vitry et son humanité auprès des blessés, il était attaché à l'ambulance

1 M. d'Auvergne avait fait acheter, pour blanchir les chemises du régiment, pour 950 francs de savon, à raison de 110 francs les 100 kilog. - 20 pièces de vin qui furent trouvées furent achetées au prix de 0,20^c^ le litre. On avait fait prévenir qu'on achèterait les denrées qu'on apporterait. Cet appel fut entendu ; 25 pièces de vin furent amenées de Bercy au prix de 55 à 65 francs. Il fallut une autorisation du Gouvernement pour les sortir de Paris.

internationale qui s'était établie au château de M. **DUBOIS**. Cette ambulance était pourvue de brancards à lit pour transporter les blessés et les malades. On déposait d'abord ceux-ci à l'ambulance, puis on les transportait soit à l'hospice des Incurables qui était près de Vitry, soit dans les ambulances ou dans les hôpitaux de Paris. Lorsque le colonel le pouvait, il allait les y voir ; et, si le service l'en empêchait, il y envoyait les officiers de la compagnie.
Le père **CHAUVEAU**, jésuite aussi, était attaché au bataillon du Puy-de-Dôme. Lui et le père de **BENGY** s'occupaient du service religieux des deux bataillons.
Chaque dimanche, il y avait à neuf heures une messe à laquelle assistaient les mobiles de l'Indre et du Puy-de-Dôme. Les officiers, ayant toujours au milieu d'eux le colonel **d'AUVERGNE**, se plaçaient dans le chœur. Un officier, vingt-cinq hommes et deux tambours étaient commandés pour le service d'honneur. Ce service était fourni alternativement par le bataillon de l'Indre et celui du Puy-de-Dôme.
Des instructions religieuses avaient aussi lieu le dimanche à vêpres, et les autres jours chaque soir ; elles étaient assez suivies. Les hommes de l'Indre se faisaient surtout remarquer par le plaisir qu'ils éprouvaient à chanter des cantiques[1].
Lorsque des gardes venaient à mourir, soit de blessures, soit de maladies, on leur faisait un service et un enterrement, aussi solennels que les circonstances le permettaient. Toutes les compagnies y assistaient autant que possible, et l'aumônier ou le colonel, prononçaient quelques paroles. M. **d'AUVERGNE** recommandait aux soldats de revenir faire un pèlerinage sur ces tombes. On avait soin d'y placer une croix en bois indiquant le nom, le département et la compagnie du bataillon.
Nous nous plaisons à constater que, pendant tout le séjour à Vitry, les mobiles de l'Indre n'ont pas cessé de recevoir les soins les plus assidus de deux jeunes médecins, M. **CHABENAT** (de La Châtre), dont nous avons déjà parlé, et M. **TOUPLAIN** (de la Normandie). Ils étaient attachés au bataillon avec le titre d'aides-major.
Le jeune **VALET**, qui faisait le service de vaguemestre, allait tous les jours à Paris pour chercher les dépêches ; il rapportait des journaux.

§ VII. — Rentrée à Paris.

A la fin de janvier, par un froid intense, les troupes se tenaient sous les armes, dans les rues de Vitry, prêtes à repousser une attaque qui paraissait à redouter.
Tout-à-coup, à minuit, dans la nuit du 26 au 27, le feu cesse sur toute la ligne. A quatre heures du matin, le colonel **d'AUVERGNE**, accompagnant l'amiral **POTHUAU** et le général de brigade **CHAMPION**, se rendait à Paris, mandé par le gouverneur. Il y eut à huit heures, au ministère de la guerre, une réunion de tous les chefs de corps. Le général **TROCHU** leur apprit qu'un armistice avait été conclu. A leur retour, les chefs durent exposer à leurs officiers la situation qui leur avait été présentée.
Le 29, à dix heures du matin, toute la division rentrait à Paris et les Prussiens devaient occuper Vitry. Cette campagne avait duré juste deux mois.
Le régiment devait rendre les armes ! « Je n'ai pas d'expression, nous a écrit le colonel d'Auvergne, pour vous dépeindre la douleur de chacun. Quelle émotion à notre entrée à la barrière ! ! »
Le bataillon de l'Indre vint reprendre son ancien cantonnement au boulevard des Gobelins ; celui du Puy-de-Dôme s'établit sur le boulevard de l'Hôpital, près l'église Saint-Marcel.

1 A la caserne Napoléon, lors du premier séjour à Paris, un prêtre libre, le P. Féron, était venu souvent prêcher les mobiles. Il s'était attaché spécialement à l'instruction religieuse des militaires et avait l'art de les captiver en prenant leur langage.

On vint chercher les armes avec des charrettes ; les cartouches furent aussi remises. Ce sacrifice douloureux s'accomplit sans murmures. Les fusils furent conduits au Panthéon pour être livrés aux Prussiens. Les officiers conservèrent leurs armes.
Pendant ce nouveau séjour à Paris, il fallait occuper les mobiles pour les maintenir en discipline. On faisait trois appels par jour : le premier dans les baraques à huit heures du matin ; le deuxième à midi, tout le bataillon réuni, sac au dos ; le troisième appel à sept heures et demie du soir, après la retraite. Il y avait de plus, à neuf heures du matin, rapport du colonel sur la journée et la tenue ; on y annonçait s'il devait y avoir une revue générale. On passait dans les baraques pour visiter les chaussures et les autres pièces de l'équipement. L'ordre fut donné de couper la barbe et de ne conserver que la moustache et la mouche.
Les baraques étaient en planches. Les lits de camp régnaient tout autour. Il n'y avait pas de paille. Les repas se préparaient dans les baraques appelées cuisines.
Dans l'intervalle de l'appel de midi à celui de sept heures et demie, les soldats avaient le temps de se promener dans Paris. On leur recommandait de ne pas s'aventurer isolément et de marcher en petits groupes, car la mauvaise garde nationale n'avait pas oublié leur conduite à l'Hôtel-de-Ville le 31 octobre. Pendant le séjour des Prussiens dans le quartier des Champs-Elysées, on leur défendit surtout d'aller de ce côté.
Après la signature de l'armistice, Paris ayant été ravitaillé, on put donner au bataillon la quantité de vivres réglementaire. Voici quelle elle était par jour pour chaque soldat : pain 750 grammes, alterné avec biscuit 550 grammes ; viande fraîche 250 grammes ; viande salée, alternant avec la fraîche, 200 grammes ; légumes secs (quand on en donnait) 60 grammes ; sel 20 grammes ; sucre 21 grammes ; café en grains 16 grammes ; vin 30 centilitres ; eau-de-vie 5 centilitres. En dehors des vivres d'administration, les ordinaires achetaient ce qu'on pouvait trouver sur les marchés.
Les officiers logeaient en ville à leurs frais.
Lorsqu'il fut rentré à Paris, le bataillon apprit que, dans la séance du 27 décembre du conseil municipal de Châteauroux, M. **BOTTARD**, aujourd'hui député, avait exposé sa conduite remarquable à l'Hôtel-de-Ville dans la manifestation du 31 octobre, et devant l'ennemi dans la journée du 30 novembre à l'attaque de la Maison-Blanche. Les officiers et gardes **LEJEUNE**, **CHAMBERT** et **GRENON**, ayant été mis à l'ordre du jour pour leur belle conduite, M. **BOTTARD** proposa à M. le Maire d'adresser, aux familles de chacun de ces jeunes gens, une lettre pour leur manifester la sympathie que la municipalité éprouvait pour eux dans cette grande circonstance. — Cette proposition fut adoptée avec acclamation et M. le Maire s'empressa d'assurer le conseil que les lettres seraient écrites de suite.
Pendant l'armistice un homme du bataillon, blessé le 30 novembre, mourut à l'ambulance de la rue Servant, XIe arrondissement. C'était un homme de la compagnie de Châteauroux. Sa compagnie, conduite par ses officiers, assista à l'enterrement ; mais le corps ne reçut aucune prière et ne fut pas conduit à l'église.
Le colonel fut se plaindre. On lui opposa un règlement arrêté par le citoyen **MOTTU**, maire de cet arrondissement, et à cette occasion M. **d'AUVERGNE** eut la plus vive altercation avec le nommé **CADET**, se disant directeur général des ambulances du XIe arrondissement.

Après la réunion du 27, le colonel **d'AUVERGNE** était allé trouver le ministre de la guerre pour lui exprimer combien le retour de la mobile dans ses foyers était à désirer sous le point de vue des travaux des champs et sous celui de la moralité des hommes qui pouvaient se perdre au contact de la mauvaise population parisienne.
Le lendemain de l'arrivée du bataillon à Paris, il continua ses démarches dans le but du départ. Il se mit en rapport avec les officiers supérieurs des autres gardes mobiles. On se rendit chez le général

VINOY qui pensait que le départ était à désirer. On remît à l'aide-de-camp du général **TROCHU** une note pour une semblable demande. Enfin, les journaux s'étant emparé de la question et ayant parlé des motifs qu'on mettait en avant, *l'Officiel* crut devoir donner un démenti.
Les chefs de mobiles s'adressèrent alors au ministre des affaires étrangères ; M. **Jules FAVRE** fit répondre par son secrétaire qu'il donnerait des explications. Au jour fixé, les chefs de mobiles se rendirent au ministère, montrèrent leur lettre d'audience et furent reçus par un jeune homme en costume d'officier de mobiles. Ce jeune homme ne savait nullement de quoi il s'agissait ; il parla de sa foi républicaine et finit par accuser les généraux **TROCHU** et **VINOY** d'être la cause de la sévérité des Prussiens, Le colonel **d'AUVERGNE** ne se tenant plus d'impatience finit par éclater : « Vous êtes tous des…. farceurs ! lui dit-il. Vous nous tenez ici pour nous républicaniser, nous le savons bien et nous verrons. »
Les chefs de mobiles se retirèrent. Ils n'avaient que trop prévu le travail qui s'opérait sur leurs soldats. Malgré leur surveillance, on les prêchait dans les rues et les cabarets. Enfin, le dimanche, 10 mars, après les assassinats de la Bastille, les manifestations de la garde-nationale et le désarmement des gardiens de la paix au poste de la manufacture des Gobelins, une revue devait être passée, à une heure, par le colonel **d'AUVERGNE**. Au moment où il arrivait sur le boulevard, le capitaine **LEFEBVRIER** vint lui dire que les mobiles ne voulaient pas aller à la revue, qu'un certain nombre d'entre eux se disposait à porter une couronne à la colonne de la Bastille ; on lui montra une affiche à l'armée sur papier rouge : c'était un appel à la révolte. Le capitaine **DUFOUR**, qui était de semaine, vint confirmer le rapport du capitaine **LEFEBVRIER**.

Voici ce qui était arrivé : on avait fait enivrer quelques hommes qui étaient passés dans les baraques et avaient dit qu'ils battraient ceux qui iraient à l'inspection. Ils avaient écrit sur les planches des baraques : « *Pas tant d'appels, pas tant d'inspections, ou si non nous désertons.* »
Aussitôt le colonel **d'AUVERGNE** se porta sur la baraque, et, par des paroles énergiques, il somma les hommes de prendre leurs sacs et de venir à l'inspection, annonçant qu'il allait faire inscrire les noms des récalcitrants et qu'il les ferait passer au conseil de guerre. Un homme voulut battre son camarade qui obéissait à ses ordres ; le colonel le fit prendre. La compagnie sortit immédiatement et toutes les autres suivirent.
Cinq hommes de la deuxième compagnie avaient manqué à l'appel. Le lendemain le colonel entrait dans la cour du Louvre, où logeait le général **VINOY**, pour lui demander une répression sévère contre les délinquants. Il se trouva en présence d'une manifestation de soldats de tous les régiments de l'armée de Paris. Ces hommes, disaient les délégués, voulaient parler au général et partir pour leur pays, étant d'anciens soldats rappelés ou congédiés. M. **d'AUVERGNE** qui était accompagné du commandant **LEJEUNE**, va à eux, avise un vieux zouave et lui rappelle les devoirs de la discipline. Il lui dit que lui, qui sortait d'un corps où l'on avait toujours fait son devoir, il lui appartenait de montrer le bon exemple et qu'il fallait qu'il ramenât ses camarades. En effet, il les ramena tous et l'affaire fut ainsi terminée.
Le général **VINOY** était sous ses remises à donner des ordres. Le colonel **d'AUVERGNE** l'ayant aperçu fut de suite le trouver et lui raconta ce qui s'était passé dans son bataillon. Le général entra dans une violente colère et ordonna qu'on fit passer les coupables au conseil de guerre. Le lendemain, cinq mobiles furent mis en voiture cellulaire et conduits à Vincennes pour subir quinze jours de prison ; un autre était envoyé à la prison du Cherche-Midi pour excitation à la révolte ; il devait passer devant le Conseil de guerre.

§ VIII. — Service religieux pour les mobiles tombés au champ d'honneur.

Les bataillons des gardes mobiles de l'Indre et du Puy-de-Dôme, profitant des loisirs de l'armistice, eurent la louable pensée de rendre à leurs camarades frappés au champ d'honneur un hommage tout à la fois patriotique et chrétien. Dans ce but, ils s'adressèrent à M. le curé de Saint-Marcel, qui se trouvait être leur pasteur depuis qu'ils campaient sur le boulevard des Gobelins.
Leur désir fut accueilli avec empressement, et l'on convint que le jeudi 23 février, à neuf heures, une messe serait chantée pour les âmes de leurs chers défunts.
A l'heure convenue, ces braves militaires, avec leurs chefs, remplissaient le chœur et les nefs de la petite et gracieuse église. Le colonel **d'AUVERGNE** était à leur tête.
A voir le recueillement de cette grave assemblée et la tenue religieuse de ces hommes de guerre, on s'expliquait leur courage en face de l'ennemi. On comprenait aussi l'indignation dont fut saisi leur généreux colonel en apprenant qu'un de ses hommes, porté récemment dans une certaine ambulance, y avait été privé de tout secours religieux, puis jeté en terre après sa mort, sans prières, sans bénédiction d'aucune sorte.
La messe fut célébrée par le père de Bengy[1], aumônier des ambulances internationales qui n'avait pas quitté les deux bataillons pendant toute la campagne de Vitry. Après l'Evangile, il prononça le discours suivant, qui fut inséré dans la Semaine religieuse de Paris et qu'on nous saura gré de reproduire :

« Colonel, Messieurs,

» Si j'interromps les saints mystères pour prendre la parole dans cette auguste cérémonie, ce n'est pas dans le but de faire ici devant vous l'éloge des braves qui sont tombés au champ d'honneur ; c'est pour vous rappeler les sentiments que doivent faire naître dans vos cœurs le souvenir de leur glorieux trépas, et le spectacle que vous avez devant les yeux ; c'est afin de vous demander à tous de faire monter au ciel, pour le bonheur de ceux qui ne sont plus, l'encens d'une fervente prière.
» Vous avez voulu vous réunir au pied du saint autel, vous avez voulu assister à l'immolation de l'auguste victime du Calvaire, et par là même vous avez fait naître l'occasion d'augmenter en vos cœurs des sentiments de foi, d'espérance et d'amour.
» La foi, messieurs, ah ! elle peut s'endormir au milieu des préoccupations et des jouissances de la vie ; mais comme elle se réveille en présence de la mort ! comme elle est vivante en face d'un tombeau ! Quel est celui qui, se posant devant le corps ensanglanté d'un frère ou d'un ami, aurait l'affreux courage de repousser avec mépris cette froide dépouille, déclarant qu'elle est le tout de l'homme, qu'elle n'a pas été anoblie par la présence d'une âme immortelle, que née du hasard, elle est destinée aux humiliations du néant ? Réveillons donc notre foi, messieurs, au souvenir de ceux que nous avons perdus ; proclamons avec tous les siècles chrétiens l'existence de la vie qui n'aura point de terme, répétons avec la sainte liturgie : « Je sais que mon Rédempteur est vivant, et que dans ma chair je verrai le Seigneur. » *Scio quod redemptor meus vivit et in carne meâ videbo Deum meum.* Donnons ainsi une solennelle leçon à tant d'esprits superficiels qui croient se grandir en foulant aux pieds les plus saintes croyances, et ne s'aperçoivent pas qu'ils enlèvent de leur front la plus belle auréole, qu'ils privent leurs intelligences des plus pures lumières, qu'ils ravissent à leurs cœurs les plus douces consolations.
» Avec la foi, messieurs, nous devons sentir aujourd'hui s'accroître dans nos cœurs la vertu d'espérance. Il est sublime, sans doute, d'agir par le pur amour du devoir et sans nul espoir de

1 Les pères de Bengy et Chauveau ont été arrêtés par la Commune. Le père de Bengy a été une des victimes de la prison de la Hoquette. Le père Chauveau est parvenu à s'échapper.

récompense ; mais l'homme est ainsi fait qu'il a besoin, pour soutenir l'ardeur de son courage, d'espérer une grande renommée, ou des honneurs, ou des jouissances... Je vois ici, sur un grand nombre de poitrines, briller les étoiles ou les médailles de l'honneur ; j'en suis heureux, messieurs, et j'en suis fier ; mais pourquoi les législateurs ont-ils imaginé ces glorieux insignes ? Ah ! c'est qu'ils savaient bien que le soldat marcherait plus résolûment au combat, s'il espérait qu'un jour ses concitoyens pourraient dire de lui, en le voyant passer : « Voilà un brave qui a fait noblement son devoir ! » Eh bien, messieurs, ceux qui sont tombés dans la mort en combattant à vos côtés n'ignoraient pas qu'un Dieu riche et puissant pouvait récompenser leur sacrifice et leur immolation. Ils ont marché à l'ennemi pleins d'espérance : leurs aspirations ne seront pas déçues, et, martyrs du devoir et du patriotisme, ils jouiront à jamais de la vérité et de l'amour infinis, seuls biens capables de remplir et de rassasier les facultés de l'homme. Ah ! cet espoir du repos après le travail, de la joie après la douleur, ne le perdons jamais de vue, et nous serons forts contre les attaques des passions dégradantes, et nous régénérant nous-mêmes, nous régénérerons la famille, nous régénérerons la société, nous deviendrons, par l'espérance des biens futurs, aptes aux grandes et nobles choses dont seront à jamais incapables ceux qui veulent ici-bas vivre sans espérance.

» La charité, messieurs, doit aussi faire entendre sa voix dans cette cérémonie funèbre. L'homme est un être faible, un roseau agité par le vent, et le Dieu de la justice ne peut laisser ses défaillances impunies ; s'il le faisait, il serait un législateur ou ignorant ou insensé. Il est juste ; mais il sait ouvrir son cœur à la clémence, et il n'est point insensible aux supplications qui de la terre s'élèvent vers son trône. Le prier pour les pauvres et faibles victimes de la mort, c'est acte d'amour et de bonté. Votre colonel le savait, mes chers amis, et voilà pourquoi les prières de l'Eglise ont été appelées en ce jour sur vos compagnons d'armes ; oui, votre brave et digne colonel, qu'à si bon droit vous honorez du nom de père, qui prit toujours si grand soin de vos corps ; qui toujours dans le péril voulut marcher à vos côtés, armé simplement, vous le savez, de ce bâton avec lequel, dans nos contrées, les châtelains ont souvent coutume de visiter leurs champs leurs vignobles ; votre brave et digue colonel a voulu pouvoir dire aux mères désolées qui ne presseront plus sur leur cœur leurs fils bien-aimés : « J'ai beaucoup aimé vos enfants, j'ai beaucoup aimé leurs corps, car j'en avais reçu la charge ; mais je n'ai point oublié leurs âmes immortelles ; je les ai aimés tout entiers et dans la vie et dans la mort. »

» Vous répondrez à cet appel, mes chers amis ; oui, vous allez prier et faire ainsi un acte de fraternelle charité ; vous allez, pendant que l'hostie sainte par mes mains sera mystiquement immolée et offerte au Dieu qui sonde tous les cœurs, vous allez unir vos voix à ma voix, vos supplications à mes supplications. Faisons violence au ciel, et cet acte suprême de charité chrétienne sera pour nous un souvenir fécond dans ces jours mauvais ; il sera pour nous une précieuse bénédiction à l'heure où, nous aussi, nous aurons besoin des secours et de la charité des frères et des amis par nous laissés dans la vallée des larmes.

» J'ai fini, messieurs ; mais avant de continuer les saints mystères, permettez-moi de proclamer solennellement, en présence de cet autel et de ce tabernacle, les noms glorieux des victimes dont nous déplorons la perte et qui sont tombés au champ d'honneur ou morts victimes de leurs souffrances et de leurs fatigues pour la défense du pays. »

On s'intéressera à la biographie des officiers **BOUCHERON** et **BERNARDEAU**, ainsi qu'à celle de l'abbé **BLANC**, qui ont succombé aux blessures qu'ils ont reçues à l'affaire de la Maison-Blanche.

BOUCHERON, après d'excellentes études au lycée de Châteauroux, s'était fait recevoir successivement bachelier ès-lettres et bachelier ès-sciences. Il se destina à la carrière de son père,

qui est aujourd'hui conservateur des forêts à Tours, et fit ses études spéciales à l'école de Nancy. Il était garde général à Issoudun lorsque la guerre éclata. Comme la plupart des jeunes gens, il voulut se dévouer à la défense de son pays et sollicita un grade dans la garde nationale mobile. Celui de lieutenant lui fut donné.
Plein de zèle à remplir tous ses devoirs, plein d'entrain et de bravoure, il marchait résolûment à l'attaque de la Maison-Blanche, lorsqu'il fut frappé par une balle qui traversa sa montre et vint sortir à la hanche du côté gauche. Il se trouva obligé de s'arrêter. On a vu l'empressement et le courage que déploya le docteur Chabenat pour le faire relever et ramener à Vitry.
Le colonel, après l'avoir fait panser chez lui, fut de suite le voir à sa chambre. Il ne s'inquiétait nullement de sa blessure. Il en était glorieux, et presque satisfait.
Le lendemain on le conduisit à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Dans les premiers jours, il ne souffrait pas et causait assez gaiement avec les personnes qui allaient le visiter. Mais il se forma peu après une suppuration abondante, qu'on s'efforça vainement de faire couler au dehors au moyen d'un tuyau en caoutchouc. Une fièvre d'épuisement survint, et, au bout de dix jours, il y succomba, après avoir reçu avec résignation les secours de la religion. — Il avait été très-sensible à la nouvelle qu'on lui apporta de la croix d'honneur qui lui avait été décernée.
BOUCHERON était âgé de vingt-sept ans. Il se faisait remarquer par un physique heureux, un caractère enjoué. On l'avait vu avec plaisir aux soirées qui avaient eu lieu à Châteauroux l'hiver précédent, et tous ceux qui l'y avaient connu ont partagé le deuil et la douleur de sa famille. — Nous avons eu occasion de voir, à Tours, sa malheureuse mère qui conserve précieusement la montre perforée et la croix d'honneur de son fils, ainsi que la lettre de condoléance qui lui a été écrite de Vitry par le colonel d'Auvergne.

BERNARDEAU était également âgé de vingt-sept ans. Fils d'un médecin distingué de Tours, il appartenait au département de l'Indre par l'origine de son père. Comme Boucheron, il avait étudié à l'Ecole des eaux et forêts ; mais destiné à avoir de la fortune, il n'avait pas pris ses derniers grades. Ses relations dans l'Indre et son alliance avec le colonel d'Auvergne l'avaient porté à solliciter un grade dans le premier bataillon de notre mobile. Nommé d'abord sergent, il devint sous-lieutenant dès l'entrée en campagne. A l'affaire de la Maison-Blanche, il se trouvait devant le cimetière de Choisy lorsqu'il reçut une balle qui lui fracassa la colonne vertébrale. Il tomba immédiatement la face en avant et les bras étendus sur les branchages au milieu desquels il marchait. Le lieutenant Nuret, qui était près de lui, voulut le relever, mais sa douleur était telle au moindre mouvement, qu'il le pria de le laisser en repos. Au moment de la retraite, on lui promit de revenir le prendre avec un brancard, ce qui eut lieu, en effet. Un des aumôniers porta lui-même un bout de ce brancard.
Le jeune Bernardeau était d'un heureux caractère, très-aimé de ses camarades et plein de bravoure. Il accepta aussi avec bonheur les consolations de la religion et mourut avec beaucoup de résignation.

L'ABBÉ BLANC, dès l'arrivée du bataillon à Vitry, était venu demander au colonel d'Auvergne d'y être attaché comme aumônier. Il voulut l'accompagner au combat de la Maison-Blanche, et il se tint aux premiers rangs pour soutenir les mobiles de son exemple. Il reçut, dès le commencement de l'affaire, une balle au talon. Cette blessure, qui ne paraissait pas devoir présenter de gravité, se compliqua de tétanos et devint mortelle.
L'abbé Blanc n'avait que vingt-six ans. Il était petit-neveu de Mgr **MENJAUD**, qui fut archevêque de Bourges. Comme lui, il était né à Chuselan, petit village du Midi. On remarquait son esprit droit et élevé, son âme généreuse et bonne, son aimante sensibilité, son cœur ardent et facilement enthousiaste et surtout sa passion pour tout ce qui était sacrifice et dévouement.

Il était venu dans le diocèse de Bourges, un an seulement après la mort de son vénérable oncle, comme député en quelque sorte par sa famille auprès de son tombeau. Les sacrifices ordinaires de la vie du prêtre ne lui suffisant pas, encore simple clerc, il voulut s'engager dans l'ordre austère des fils de Saint-François et ne fut arrêté dans son dessein que par une volonté qui se croyait le droit de s'imposer à la sienne.
A Issoudun, où il fut envoyé vicaire, il trouva un vaste champ pour exercer son zèle. Son caractère aimable et sympathique, son affabilité, sa gaieté franche et communicative, sa douce et solide piété, lui eurent bientôt concilié l'estime et l'affection. Sa modestie s'étudiait à tenir cachés tous les actes d'abnégation ou de charité auxquels il se plaisait.
Le 22 août, il partait en vacances à Paris, heureux d'y retrouver des personnes de sa famille. A cette époque, malgré nos premiers revers, il avait, comme tant d'autres, la pensée que Paris n'aurait qu'à arrêter quinze jours l'ennemi sous ses murs pour permettre au pays de se lever tout entier et de venir l'y écraser. Il forma le projet de se faire aumônier ou prêtre infirmier dans une ambulance. Il trouva un accueil chaleureux auprès de Mgr **BAUER**, aumônier en chef des ambulances de la presse. Il représenta le diocèse auquel il appartenait en s'attachant aux mobiles de l'Indre.

§ IX. — Retour à Châteauroux.

Après ce dernier séjour si prolongé et si inutile du bataillon à Paris, l'ordre arriva enfin de le rendre à ses foyers. On voyait, depuis quelque temps déjà, la grande insurrection se préparer. Les gardes nationaux traînaient à bras des canons sur la butte Montmartre et y faisaient des retranchements. Les officiers du bataillon de l'Indre qui logeaient dans la rue Monge, entendaient presque chaque nuit des coups de feu : c'étaient des partis de gardes nationaux qui cherchaient à forcer des postes de douaniers ou celui de Sainte-Pélagie occupé par de la troupe de ligne. Le comité fédéral de la garde nationale, qui venait de se former, excitait par des affiches les bataillons de cette garde à se réunir à lui et à protéger au besoin la République contre tout coup d'Etat. On s'efforçait de monter la tête aux mobiles, et on a vu, dans l'avant-dernier paragraphe, l'acte d'insubordination qui en résulta et qui fut si vigoureusement réprimé par le colonel **d'AUVERGNE**.
De toutes parts, les chefs de bataillon des mobiles réclamaient leur départ. On leur répondait qu'une partie des chemins de fer n'était pas encore rétablie et que l'autre était encombrée. On ne faisait partir à pied que les mobiles des départements limitrophes.
On redoutait la rencontre des Prussiens d'où pouvait résulter des conflits. On craignait, enfin, de manquer de nourriture sur les routes. A la fin, les actes d'insubordination, qui étaient signalés de plusieurs parts, décidèrent le Gouvernement à accélérer le départ. D'après la capitulation, il ne devait rester, d'ailleurs, que quarante mille hommes de troupes à Paris.
Le 15 mars, vers quatre heures de l'après-midi, on prévint le bataillon que le lendemain, à six heures du matin, il se mettrait en route. Vingt mille hommes, sans armes, partirent en deux colonnes. La première, dont faisait partie le bataillon de l'Indre, composée de 14,000 hommes, devait se mettre en marche sous la conduite du général **PORRION**, jusqu'à Orléans. Le bataillon de l'Indre avait avec lui les bataillons du Puy-de-Dôme, de la Drôme, de la Vienne et de la Haute-Vienne, ainsi qu'un grand nombre de congédiés des différents régiments de ligne, et d'artilleurs qui devaient recevoir leurs congés à Orléans. Le rendez-vous était sous le fort de Montrouge où le général vint les prendre.
Le trajet devait se faire en cinq étapes (Arpajon, Etampes, Angerville, Artenay et Orléans). Les hommes partaient avec quatre jours de vivres et tout leur campement. Partout on rencontrait des Prussiens se dirigeant vers Paris.

Arrivée assez tard à Arpajon, la colonne remplit bien vite le pays ; on se disposait à dresser les tentes, lorsqu'on indiqua des salles de danse et des cafés où les hommes finirent par s'installer pour la nuit. Les officiers avaient reçu des billets de logement.

Le lendemain, le bataillon de l'Indre fut désigné pour former l'avant-garde avec 300 hommes d'un bataillon de chasseurs à pied. C'étaient les deux seuls corps qui marchassent en ordre. Il partit à six heures du matin pour Etampes. Une neige épaisse était tombée toute la nuit et continua encore toute la journée. Le vent était très-grand. Il en résulta un certain désordre dans la colonne ; hommes, chevaux, voitures avançaient péniblement. Le bataillon de l'Indre cependant put maintenir ses rangs. Comme il y avait six mille Prussiens à Etampes, la colonne s'arrêta un peu en avant, à Brière-le-Château, où elle put trouver à se loger tant bien que mal.

Le troisième jour, on devait coucher à Angerville. Cette petite ville était aussi occupée par une division prussienne, qui y faisait séjour. La colonne s'avança jusqu'à Toury. Le bataillon de l'Indre marchait en tête et dans un ordre parfait, de sorte qu'il put avoir des billets de logement et être bien couché. Dans les champs, on apercevait une quantité de chevaux morts et en lambeaux, que les paysans avaient négligé d'enfouir, et qui répandaient au loin une mauvaise odeur.

Le quatrième jour, grâce toujours aux soins du colonel **d'AUVERGNE**, le bataillon pût être bien logé et couché à Chevilly.

Enfin le cinquième jour, qui était un dimanche, par un très-beau temps, la colonne arriva à Orléans, au son de ses tambours et de ses clairons, comme cela se faisait, du reste, en entrant dans chaque ville. Tout le monde, dans cette grande cité, put être logé par billets, et chaque homme reçut la solde et les provisions réglementaires. Le général **PORRION** fit compliment au colonel **d'AUVERGNE** de la tenue parfaite et de l'ordre qui n'avait cessé de régner dans son bataillon. En récompense, il lui promit de le faire partir par le premier train du chemin de fer, ce qui eut lieu en effet.

A Orléans, on était dans une grande inquiétude sur ce qui pouvait se produire par suite des événements arrivés à Paris la veille, 18 mars. Le général fit appeler le colonel **d'AUVERGNE**, qui se trouva de suite en présence du Conseil municipal. M. **d'AUVERGNE** lui offrit de mettre à sa disposition les 2,500 hommes qu'il commandait en affirmant qu'il en répondait. Il y avait un certain nombre de fusils qu'on avait caché et qu'on aurait pu remettre à ses mobiles. Les officiers prévenus par le colonel attendaient ses ordres sur la place du Martroy. Mais aucun trouble ne se manifesta.

Le lundi 20 mars, à deux heures de l'après-midi, le bataillon de l'Indre était réuni dans la gare du chemin de fer. Le général **PORRION** s'y rendit, appela les officiers en cercle et leur fit ses adieux, en leur disant : « Après cette campagne, votre bataillon est aussi beau que lorsque je l'ai inspecté à la caserne Napoléon. » Puis il embrassa le colonel **d'AUVERGNE**. Se portant après vers les gardes, il leur cria : *Au revoir, mes amis !*

Les officiers de chasseurs avec lesquels le bataillon avait fait route, vinrent aussi faire leurs adieux. Ils complimentèrent les mobiles de l'Indre dont la belle tenue avait tant contrasté avec celle des autres troupes qui avaient marché à la débandade.

Le bataillon de l'Indre arriva à Châteauroux, à neuf heures du soir. On en avait été averti, de sorte qu'une foule considérable de parents, d'amis et de curieux s'était portée à sa rencontre. Il traversa, au son de ses tambours et de ses clairons et dans l'ordre le plus parfait, les rues de la Gare, de l'Echo et du Bombardon, et vint se ranger sur la place du Marché. On admirait son excellent équipement et sa belle tenue. Malgré l'entourage de parents et d'amis, aucun garde ne quittait sa place ; mais les effusions de toutes sortes eurent un libre cours dès que le cri de *rompez les rangs* eut été proféré.

L'ordre avait été donné de revenir sur la place le lendemain matin, à dix heures, pour l'appel. Personne n'y manquait. A midi, les hommes remirent à la gare tous leurs objets de campement.

Le mardi 22, a six heures du matin, le bataillon fut de nouveau réuni pour être renvoyé dans ses foyers. On donna aux soldats et sous-officiers dix jours de solde en avance et ils emportèrent tout leur habillement.
Dans le trajet pénible, de Paris à Orléans, au milieu des Prussiens, il n'y eut aucun conflit. Les officiers se saluaient réciproquement avec déférence. Les quolibets de nos soldats se manifestaient quelquefois ; ainsi ils disaient aux jeunes filles : « *il faut espérer que vous ne vous laisserez pas embrasser par ces vilains singes...* » A Orléans une scène d'un autre genre eut lieu : le commandant de place prussien voulut, après minuit, faire sortir d'un café un officier de mobiles. Celui-ci résista ; il s'engagea une querelle dans laquelle l'officier français proposa un duel au commandant de place qui répondit : *« Je ne comprends pas le français. »*

§ X. — Nouveau service religieux à Issoudun.

Quelques jours après le retour du bataillon dans ses foyers, le 10 avril, les officiers firent célébrer, dans l'église paroissiale d'Issoudun, un service pour le repos de l'âme des mobiles de l'Indre, décédés pendant la guerre, et, en particulier, du lieutenant **BOUCHERON** et du sous-lieutenant **BERNARDEAU**.

Toutes les classes de la population étaient représentées à cette cérémonie, qui, sans avoir aucun caractère officiel, réunissait les divers fonctionnaires de la ville. La musique de la garde nationale voulut prêter son concours et en rehausser l'éclat par le choix et l'exécution de ses morceaux. Deux cents gardes mobiles y assistaient, ayant à leur tête leur colonel, accompagné de ses officiers, dont plusieurs portaient sur leur poitrine la preuve de leur bravoure.
Nous reproduisons le discours prononcé par M. l'abbé **MAUGENEST**, archiprêtre et curé de la paroisse d'Issoudun.

« Messieurs,

» Parmi les sentiments élevés dignes de l'admiration des hommes, il faut placer, en première ligne, la bravoure, cette hardiesse magnanime qui se rit du danger, ne craint pas la douleur et méprise la mort.
» Oui, messieurs ! car celui qui donne sa vie, fait, d'un seul coup et dans un seul acte, tous les sacrifices ; et quel qu'il soit, savant ou ignorant, noble ou roturier, par cela seul qu'il sait mourir, il n'a qu'un nom, il est un héros !
» Mais si ce nom glorieux appartient à quiconque meurt en brave, il convient surtout à celui qui n'a, pour l'encourager, dans son sacrifice, que le sentiment du devoir.
» Mourir pour vaincre, mourir en sauvant son pays, c'est héroïque, mais d'un héroïsme soutenu par la joie du succès et l'enivrement du triomphe ; mais mourir sans vaincre, mourir sans venger son pays, mourir sans le sauver, ah ! messieurs, voilà le dernier terme de la bravoure et le plus haut degré où puisse atteindre l'honneur, parce que la seule vertu et le devoir seul en peuvent inspirer le courage.
» C'est ainsi que vous avez succombé, braves mobiles de l'Indre tués à l'ennemi. Vous n'avez pas eu le bonheur de vaincre et de sauver la France, mais vous en étiez dignes ; et si vous n'avez pas eu le succès des armes, vous avez eu celui de la vertu.
» Vous avez choisi cette noble devise : *A vaillant cœur, rien d'impossible !* Vous l'avez prouvé, puisqu'il ne vous a pas été impossible d'accomplir le plus difficile et le plus généreux des sacrifices. Braves mobiles de l'Indre, et vous surtout, mobiles d'Issoudun, morts au champ d'honneur, abbé

Blanc, lieutenant Boucheron, sous-lieutenant Bernardeau, Edouard Laroche, François Voisin, André Bordat, Constant Bertholin, je vous salue. Soyez bénis parce que vous avez aimé la France ; soyez bénis parce que votre trépas, privé des honneurs du triomphe, n'en est que plus digne de nos applaudissements. Soyez bénis parce que, si vous n'avez pas sauvé le pays, vous avez du moins, avec les héros de Forbach, de Wissembourg, de Reischoffen, de Strasbourg, de Bitche, de Belfort, de Coulmiers, sauvé l'honneur de la France. Soyez bénis sur la terre par les hommages impérissables de vos concitoyens, et dans le ciel, par Dieu, qui peut seul vous donner une récompense digne de votre générosité.
» Et vous, messieurs, qui avez été avec eux au péril, souffrez que je vous place avec eux dans l'estime et dans la reconnaissance de vos concitoyens.
» Entre eux et vous, je vois une différence. Ils sont morts ! Et la famille, et la patrie, et l'amitié les pleurent. Vous, vous vivez pour le bonheur des vôtres, et la France peut compter sur votre bras et sur vos cœurs. A part cela vous leur ressemblez et vous devez partager leur gloire, puisque vous avez partagé leur bravoure.
» Cette gloire, messieurs, est pour vous, après votre foi, le plus précieux de tous les biens. Gardez-la pure et sans tache ; ne la souillez point par des opinions contraires au repos de la société, par des actes opposés à la morale, par des procédés hostiles à la religion.
Restez dignes du nom français, que vous avez porté pendant la guerre, sans peur et sans reproche ; et formez-nous par votre exemple, pour le jour de la revanche, des vengeurs qui vous ressemblent. »

§ XI — Conclusion.

J'espère que les deux autres bataillons de la garde nationale mobile de l'Indre auront aussi leur historien. Si le deuxième bataillon n'a eu que très-peu l'occasion de se manifester, le récit de sa campagne n'en aura pas moins un véritable intérêt. Quant au troisième, qui a fait partie de l'armée du général **BOURBAKI** et qui a eu une retraite si pénible vers la Suisse, tout le monde prendra une vive part à sa gloire, ainsi qu'à ses périls et à ses misères.
Le premier bataillon, auquel je me suis attaché, a eu la bonne fortune de posséder pour chef un militaire, expérimenté, d'un caractère ferme et vigoureux, en même temps qu'il était doué d'un cœur parfait et qu'il considérait tous ses jeunes soldats comme ses propres enfants.
M. le commandant **Armand d'AUVERGNE** se recommandait à l'avance par ses services dans l'armée. Né le 5 décembre 1817, il était entré à l'école de Saint-Cyr en 1836. A sa sortie de cette école, en 1838, il fut nommé sous-lieutenant au 35^{e} régiment de ligne. Il quitta ce régiment comme capitaine de voltigeurs, en 1854, et entra, avec ce grade, dans les voltigeurs de la garde impériale dès sa formation. Ce fut en cette qualité qu'il fit les campagnes de Crimée et d'Italie, d'où il revint chevalier de la Légion-d'Honneur. Il était chef de bataillon au 38^{e} de ligne et officier de la Légion d'Honneur, lorsqu'il prit sa retraite en 1866.
Resté garçon, le commandant d'Auvergne se consacrait, dans sa petite campagne, près Levroux, aux soins qu'exigeait la santé de sa mère et à la culture de la vigne pour laquelle il a une véritable passion, lorsque le bruit de la guerre contre la Prusse vint réveiller sa fibre patriotique. Il offrit de suite son épée pour conduire notre jeune mobile. On a vu comment il a su remplir ce devoir difficile.
Encore alerte et vigoureux ; il ne se fiait qu'à lui-même pour les moindres détails, il visitait les tranchées la nuit comme le jour, et quand il s'agissait de marcher, on le trouvait toujours en tête avec le plus grand entrain. Aussi ses soldats lui donnèrent-ils, dès le principe, toute leur confiance. Nous avons lu ces mots dans une lettre d'un jeune mobile : « Certainement, mon cher père, la première

impression, lorsqu'on va au feu, est terrifiante ; mais comment hésiter un seul instant lorsqu'on voit son brave et vieux colonel marcher au premier rang et nous donner si bien l'exemple. »
Le colonel d'Auvergne appartient à une très-ancienne famille ; il est d'un sang tout-à-fait militaire. Son frère aîné, le général d'Auvergne, qui était chef d'état-major général de la garde impériale, a gagné tous ses grades sur les champs de bataille de Crimée, d'Italie et du Mexique. Tous nos compatriotes attendent avec impatience qu'on lui confère le grade de général de division qu'il a si bien mérité dans la dernière guerre. Le département de l'Indre pourra alors se glorifier d'avoir produit quatre militaires de ce haut grade : les généraux Bertrand, Bordesoult, Soumain et lui.
M. d'Auvergne, fidèle à ses habitudes militaires, avait imposé à ses mobiles une discipline sévère, à laquelle ils se pliaient d'autant mieux qu'ils avaient pour lui une extrême affection. Ils le nommaient *le grand-père, le grand-papa* ; cette appellation était pour l'excellent colonel celle qui pouvait lui être le plus agréable.
Les soldats l'avaient aussi surnommé le *père la houlette,* et l'on a vu que le père de Bengy, dans son discours, avait fait une allusion à ce sujet. Voici pourquoi cette autre appellation eut lieu : Dès son arrivée à Vitry, le colonel avait trouvé un bâton de jardin terminé par une petite pelle. Il l'avait habituellement à la main, et s'en servait pour enlever la terre de ses bottes. Il ne l'avait pas quitté le jour de l'attaque de la Maison-Blanche ; il mit même cet instrument à profit pour pratiquer une ouverture dans le pignon de la maison, afin d'y faire entrer ses hommes.
Cette dénomination prit plus de consistance à la suite du quatrain suivant qui fut écrit au charbon sur le mur de la petite maison que les officiers du bataillon de l'Indre occupaient dans la tranchée :

« Sur l'ennemi, moblots, marchez, courez sans peur !
» De votre colonel imitez la valeur.
» Quand il veut des Prussiens astiquer la toilette,
» Il n'emporte avec lui qu'une simple houlette. »[1]

Au retour à Paris, les officiers prièrent M. **d'AUVERGNE** de se faire photographier avec sa houlette. Le colonel se prêta à leurs désirs, et tous voulurent avoir ce portrait avec le quatrain au revers.
On disait au colonel **d'AUVERGNE** que le Gouvernement aurait dû lui conférer un grade de plus dans la Légion d'Honneur, qu'étant officier II avait bien mérité d'être commandeur. « Comment ne serais-je pas content, répondit-il ; j'ai obtenu pour mon bataillon six croix d'honneur et seize médailles militaires. »
Dans les tranchées, il ne permettait à ses gardes aucune imprudence. Voyant l'un d'eux élever la tête au-dessus du talus, il lui cria avec le langage soldatesque qui réussit si bien : « *Cache ta boule, on va te la faire sauter. — Et vous, mon colonel ? — Moi c est différent, les projectiles me connaissent. »*
Ce n'était pas seulement le bataillon de l'Indre qui était dévoué, corps et âme, à son colonel ; il en était de même du bataillon du Puy-de-Dôme. Au milieu des tracas de la position, c'était pour lui une satisfaction qui soutenait constamment son zèle. Ces deux bataillons étaient animés d'une même pensée, celle du devoir devant l'ennemi et de la défense de l'ordre contre les misérables qui voulaient bouleverser la société. M. **d'AUVERGNE** savait qu'il pouvait compter sur eux en toutes circonstances.

1 Le capitaine Lefebvrier, auteur de ce quatrain, nous a toujours dit qu'il voulait garder l'anonyme ; mais comme il faisait partie d'un bataillon où chacun tient à honneur de revendiquer ses actes, nous espérons qu'il voudra bien pardonner notre indiscrétion.

Comment ne rapporterai-je pas ici ce que m'a écrit le docteur **CHABENAT**, dans une lettre datée de Paris le 20 juillet ? « Je lis vos feuilletons, dans le *Moniteur de l'Indre*, avec le plus vif intérêt, et nous devons tous vous être reconnaissants de rappeler ainsi la conduite de nos mobiles. Grâce à vous, on saura combien ils aimaient notre excellent colonel **d'AUVERGNE** et il m'appartient de vous rapporter ce qui suit : le 30 novembre, jour où le bataillon s'est battu en avant de Choisy, je n'ai pas vu un seul blessé se plaindre ; bien plus ils oubliaient tous leurs souffrances pour ne penser qu'au colonel qui marchait à leur tête et était très-exposé, — *nous sommes blessés, disaient-ils ; mais ce n'est rien, pourvu que notre colonel ne soit pas tué.* [2]»

Les francs-tireurs eux-mêmes, à qui M. **d'AUVERGNE** cherchait à faire plaisir, quoiqu'il n'ait pas toujours été content d'eux, étaient devenus pour lui de véritables amis. Au retour à Paris, un jour que ceux qui devaient être bientôt les fédérés ou communeux s'exerçaient déjà au pillage en brisant les baraques occupées par le bataillon de l'Indre, le colonel s'y porta et fut entouré par la foule. En se retournant, il aperçut un certain nombre de ses francs-tireurs et leur dit : « où allez-vous donc comme ça, les francs-tireurs ? » - « Ma foi, colonel, répondit l'un d'eux, nous vous suivons au milieu de cette foule, parce que nous ne voulons pas qu'on vous *insulte*. » Et ils le reconduisirent jusque sur le quai.

Le brave colonel **d'AUVERGNE**, après avoir rempli ses devoirs dans cette cruelle guerre, ne songeait qu'au bonheur de la retraite. Dans les salons du général **CORRÉARD** et de l'amiral **POTHUAU**, quand il entendait émettre une idée d'ambition, il répétait que, pour son compte, il n'aspirait qu'à une chose, c'était de retourner à sa ferme, et de retrouver, dans les foires et les marchés, quand il irait y vendre ses moutons ou son blé, tous ses braves mobiles. Là, il serait heureux de leur serrer la main et de parler de leur campagne.

Le temps s'est bien chargé de lui donner raison. Depuis qu'il est revenu dans sa modeste retraite, il est journellement visité par ses anciens soldats, par les officiers et sous-officiers de son bataillon. Une solidarité s'est établie entre eux, et cet attachement qui s'est contracté sous les armes et dans le danger ne s'effacera jamais. Ce ne sont pas seulement les mobiles qui se rendent à la *ferme des Noyers*, ce sont leurs familles elles-mêmes qui tiennent à venir témoigner leurs remercîments, et leur reconnaissance pour les soins qui ont été prodigués à leurs enfants. Bien des jours se sont passés déjà et c'est avec la plus vive émotion, nous a dit récemment le brave et excellent colonel, qu'il repasse dans ses souvenirs toutes ces démonstrations dont il est si profondément touché.

FIN.

2 Le bruit s'était répandu que M. d'Auvergne avait reçu une blessure grave.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Nous avons dit, que le poste de l'Hôtel-de-Ville avait été livré le 31 octobre. La pièce suivante vient à l'appui de cette assertion..

Pièce N° 1.

215e BATAILLON.
7e compagnie.

Au citoyen chef de poste.

J'ai l'honneur de vous soumettre la réclamation suivante.
Étant de garde à l'Hôtel-de-Ville, du 31 octobre au 1er novembre, dans le tumulte qui a existé dans ces jours et ayant été investi de toutes parts, *j'ai pensé qu'il était de mon devoir de ne pas faire de résistance.*
J'ai donc eu deux fusils enlevés de mon poste, plus deux autres en consigne dont j'ai fait mention au rapport, un fusil à tabatière et un chassepot.
Je vous prierai d'avoir l'extrême obligeance de les remettre au porteur.
Salut et fraternité.

Le capitaine en 1er,
Signé : MARIN.

Le commandant,
Signé : Ch. BACHELERY.

Paris, le 2 novembre 1870.

Timbre : (GARDE NATIONALE SÉDre
(215e bataillon.

Pour copie conforme :
Le commandant du 1er bataillon de l'Indre,
D'AUVERGNE.

La pièce N° 2 se rapporte à l'entente qui a eu lieu, dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre, entre quelques membres du Gouvernement et l'insurrection.

Pièce N° 2.

Lettre adressée au citoyen Dorian, ministre des travaux publics, remise au commandant d'Auvergne par l'insurgé Broc.

GARDE NATIONALE
DE LA SEINE.

11e subdivision.

Mairie du XIe arrondissement.
Bd du Prince-Eugène.

Paris, le 2 novembre 1870.

67e bataillon.

CITOYEN MINISTRE,

Dans la soirée du 31 octobre, vous avez fait restituer aux gardes nationaux du 67e bataillon les armes qui leur avaient été enlevées par les gardes mobiles.
L'un des gardes nationaux, le citoyen Guérin, absent à ce moment pour un besoin, n'ayant retrouvé à son retour ni son fusil ni son équipement, qu'il avait quittés, n'a pu les reprendre.
Je l'ai envoyé hier, 1er novembre, vers deux heures, avec un mot d'écrit, réclamer son fusil et son équipement à l'Hôtel-de-Ville ; il était accompagné d'un camarade qui l'attendait dehors. Il est entré par la porte de la place Lobau, mais il n'est ressorti qu'en état d'arrestation et a été conduit à la caserne voisine.
Je vous prie, Citoyen Ministre, de vouloir bien faire mettre en liberté ce garde qui est marié et père de famille, et de lui faire rendre ses armes et son équipement.
Cet acte de justice ne sera que le complément des mesures d'apaisement que vous avez prises et contribué à faire prendre dans la soirée du 31 octobre.

Signé : LACAMBRE.

Pour copie conforme :
Le commandant du 1er bataillon de l'Indre,
D'AUVERGNE.

ÉTAT NOMINATIF
DES
GARDES MOBILES DU PREMIER BATAILLON DE L'INDRE.

1re COMPAGNIE.

LEJEUNE, Pierre, capitaine. — Commandant du 1er bataillon de l'Indre le 13 novembre 1870.
RATIER, Edouard, lieutenant.
RAVISY, André, sous-lieutenant. — Non élu au vote du 19 septembre 1870 ; a rempli les fonctions d'officier de détail.
GUILGAULT, Amédée, *serg.-major.* Nommé sous-lieuten. au vote du 19 septembre 1870.
FIRBACH, Apollon, *serg.-fourr.* Nommé serg.-major le 19 sept. 1870, adjud. le 1er janv. 1871.
BLANCHET, Auguste, *sergent*. Serg.-fourr. le 1er janv. 1871.
VILLAIN, Eugène, *caporal*. Sergent le 17 février 1871.

SIMONNET, Désiré.
ROBINET, Charles.
BOURDIN, Marcel.
CHAPUT-DUMAINE. Blessé à la Maison-Blanche le 30 novembre 1870.
JOYEUX, Louis.
BEAUMONT, Adolphe.
FERRAND, Alexandre.
DELACOU, Alexandre.
BEAUMONT, Hilaire.
DESCOUTURES, Baptiste.
SOURIOUX, Louis.
DAUMAIN, Henri.
FAGUET, Philippe.
PELLET, Achille. *Caporal* le 18 novembre 1870.
JOLLY, Joseph.
CHIQUET, Henri.
PERRIN, Pierre. Décédé au Val-de-Grâce le 15 janv. 1871, à 4 h. N° d'enr. à l'hôpital 497.
TRÉMINE, Stéphane, caporal. Sergent le 19 sept. 1870.
NEVEU, Henri.
NIVET, Hippolyte.
BOURGUIGNON, Louis.
GUÉRIN, Jean.
BOURGEAULT, Alexandre.
DEMEURÉ, Isidore.
BAUDAT, Alexandre.
GAGNERON, Louis.
LABBÉ, Charles.
BAUMIER, Louis.
SALLÉ, François.
TROCHET, Félix.
JOLLY, Paul.
GIRAUD, Isidore.
PAUPLIN, Auguste.
MOULIN, Alexandre.
GOGRY, Alphonse.
BOURGUIGNON, Henri.
PELLET, Louis.
BERTHELOT, Antoine.
BABAUD, Louis.
CARRÉ, Justin, sergent. Sergent-fourrier le 19 septemb. 1870, serg.-major le 1er janv. 1871.
BOISBOURDIN, Alexand., caporal. Cassé le 15 octobre 1870.
GARNIER, Henri.
RICHARD, Henri.
GAUTRAT, Louis. Caporal le 17 février 1871.
GODESCHOUX, Armand.
MAGNOUX, Joseph.
GION, Alexandre.
GABET, Charles.
LOISEAU, Charles.
PERROCHON, Jean.
LÉVÊQUE, Eugène.
PAILLISSON, François.
BLANCHET, Louis.
BAUDOIN, Louis.
GENDRE, Charles.
TRÉMINE, Hilaire.
BAUDOIN, Henri.
PORCHER, Louis.
LASÉCHERESSE, Jacques.
SABARD, Alexandre, caporal. S'est cru blessé le 30 nov. 1870. Cassé le 25 janv.1871.
SALLE, Isidore.
FROMONT, Jules,
GOBERT, Auguste.
BIJON, Louis. Décédé au Val-de-Grâce, le 22 janvier 1871 (bronchite). N° d'enregistr.
à l'hôpital 482.
JOLLY, Théodore.
MOULIN, Louis.
DOUSSET, Auguste. Blessé le 30 nov. 1870 à la Maison-Blanche.
VELLUET, Alexandre.
BONJEAN, Pierre.
ROBINET, Clément.
BERTRAND, Louis. Tué à l'affaire de la Maison-Blanche, le 30 novembre 1870.
FILLOUX, Silvain. Blessé le 30 nov. 1870 à la Maison-Blanche.
THIBAULT, Louis.
MORIGEAUD, Michel.
JOUANNIN, Joseph.
GATEFOIN, François.
BERTRAND, Benjamin.
TURMEAU, Louis. Caporal le 25 janvier 1871.
MICHENET, Louis.
PILORGET, Auguste.
TELLIER, Ernest, *caporal clairon.* Cassé du grade de caporal le 17 février 1871.

SINET, Abel ; *sergent*. Cassé le 17 février 1871.
LALLIER, Victor, *caporal*. Sergent le 1er janvier 1871.
BOIRON, *tambour*. Caporal tambour le 17 février 1871.
ARTAUD, René. Caporal le 19 septembre 1870. Rend ses galons le 18 novembre 1870.
MOREAU, Joseph.
MÉRY, Jules.
SALLÉ, Alexandre.
TESTÉ, Silvain.
MICHENET, Charles.
CRESPIN, Louis.
GOBARD, Alexandre.
FADEAU, Jean. Passé tambour à la 7e compagnie. Décédé à l'hôpital du Val-de-Grâce le 23 janvier 1871, à 2 h. Affection organique du cœur, suite de rhumat. articul. N° d'enr. à l'hôpital 7,226.
TRUELLE, Désiré.
PERRIN, Alexandre.
GUÉRIN, Jérémie.
MADROLLE, Désiré.
ROBINET Alexandre.
DUREAU, Eugène.
PETIT, lsidore.
PÉROT, Henri.
GENDRE, Denis.
PALLUAU, Jules, *caporal*.
DUREAU, Pierre.
BLANCHET, François.
MÉNARD, Joseph
GRÉGOIRE, Joseph.
PICHARD, Jules. Blessé le 30 nov. 1870 à la Maison-Blanche.
BARRAULT, Alfred.
MICHENET. Henri.
LARDEAU, Alexandre.
SAINSON, Silvain.
BODIN, Louis.
GIRAULT, Armand.
PINARD, Louis.
BOURGUIGNON, Eugène.
MOREAU, Hippolyte.
FOURNERON, Désiré.
MEUNIER, Jules.
BOISLAIGUE, Louis.
BERGER, François.
DESCHAMPS, Etienne-Louis Félix, *secrétaire* du colonel d'Auvergne.
CHARRON, Eugène.
JOLLY, Henri.
TRÉFAULT, Ferdinand, *sergent*.
COLLET, Antoine, *caporal*.
SABARD, Paul.
CATBERINEAU, Louis.
NIVET, Baptiste. Blessé à la Maison-Blanche le 30 novembre 1870.
MICHEL, Théophile. Caporal le 15 octobre 1870.
VINCENT, Hilaire.
MICHENET, Désiré.
RABATÉ, Hippolyte.
SENOT, Silyain. Décédé à l'école d'Alfort, le 25 décemb. 1870, à 3 h. du m. (variole).
CHATAIN, Jean.
MOUCHERON, Louis.
GOBARD, Louis.
MONDON, Charles.
SALMON, Victor.
ADRIANT, Désiré. Blessé le 30 novembre 1870 à la Maison-Blanche.
PINOTEAU, Alexandre.
VILLAIN, Désiré.
PERRIN, Silvain.
DUREAU, Jules.
GUY, Silvain.
SIMON, Auguste.
ROBINET, Auguste, *caporal*.
MOREAU, Émile.
VILLIÈRE, Auguste.
BOUET, Joseph.
NIVET, Louis.
PINAULT, Victor. Blessé le 30 novembre 1870 à la Maison-Blanche.
VILLEDET, Alexandre. Caporal le 1er janvier 1871.
MOREAU, Baptiste.
THIBAULT, François.
DESCHAMPS, Louis.
CHARBONNIER, Ludovic.
DUTEIL Jules.
BERTON, Jean.
COURTIN, Alexandre.

REGNOUX, Étienne.
TIXIER Silvain.
MÉZIER, Alfred.
PASQUIER, Alphonse.
BERTON, Alexandre.
BODIN, Henri.
CHARRON, Charles.
FAGUET, Alphonse.

2e COMPAGNIE.

LEFEBVRIER, Julien, *capitaine*.
NURET, Jules, *lieutenant*. Non réélu à la 2e compagnie le 19 septembre 1870 ; élu sous-lieutenant à la 6e compagnie le 19 septembre 1870.
GAUDET, Fernand, *sous-lieutenant.* Non réélu à la 2e compagnie le 19 septembre 1870, mis à la suite ; nommé officier payeur.

PINGAULT, Gervais, *sergent-maj*. Élu lieutenant de la 2e compagnie le 19 septembre 1870.
PEYON, Henri, *sergent-fourrier.* Sergent-major le 19 sep. 1870.
PETIT, François, *sergent*. Élu sous-lieutenant le 19 septembre 1870.
MAGNARD, Jules, *sergent*. Cassé le 21 février 1871.
MALASSINET, Louis, *sergent*. Cassé le 21 février 1871.
CHAMBERT, Paul, *sergent*.
DOUDEUIL, Napoléon, *caporal*. Sergent le 19 sept. 1870.
LATAILLE, Léopold, *caporal*. Sergent-fourrier le 19 sept. 1870. Sergent le 21 février 1871.
VILLAUDIÈRE, Hippolyte, *caporal*. Cassé le 21 février 1871.
LEBLANC, Auguste, *caporal*. Sergent-Fourrier le 21 févr. 1871.
BERNIER, *caporal*.
BRANÇON, *caporal*. Cassé le 21 février 1871.
VEILLAT, *caporal*. Passé sergent-fourr. à la 6e comp. le 15 sept. 1870. Cassé le 23 fév. 1871.
CARRÉ, Marcel. Nommé caporal à la 5e comp. le 15 sept. 1870.
LAGAUDRIÈRE, Louis, Caporal le 19 sept. 1870. Cassé le 21 février 1871.
FERRÉ, Jules. Caporal le 19 septembre 1870. Sergent le 21 février 1871.
SERVEUX.
FERRÉ, Louis. Caporal le 21 février 1871.
MOINX, Baptiste. Caporal le 21 février 1871.
RENAUD, Eugène.
PROT, Étienne.
BOURGOGNON, Auguste.
DEMENAIS, Edme.
GALLIEN, Paul.
LEDOUX, Denis.
VALLET, Pierre.
COUTURIER, Armand.
DARRAUD.
PICAUD, Jules. Caporal le 21 février 1871. Blessé à la Maison-Blanche, le 30 sept. 1870.
PINAUD, Georges.
LHUILLIER, Eugène.
DESCOLAS.
PATRIGEON.
BARRAULT.
GEORGET.
POIGNAULT
DEVILLIERS.
SOUET, Louis.
NARDON, Étienne.
BERTHELOT, Eugène.
GRELET, Charles.
NONIN, Félix.
LEFEBVRE, Joseph.
BROSSIER. Blessé le 30 sept. 1870 à la Maison-Blanche.
LEDOUX, Silvain. Blessé le 30 septembre 1870 à la Maison-Blanche.
SALMON, Édouard.
LOUBIER, Georges.
BOURGOGNON, Jean-Baptiste.
CAILLAUD, François.

GUILPIN, Jean
SOURIOUX, Jean-Baptiste.
VENIN, Jean-Baptiste.
DÉSIRÉ, Jean.
BONJEAN, Henry.
BOUDAUD.
RENAUD, Thomas.
BERTIN, Jacques.
MAGNOUX.
PICHARD, Arthur.
TREMEAU.
BARRAT, Jean.
MONJAL.
BASSET, Georges.
GRANGER, Ferdinand.
COURANT, Alexandre.
PERNIN, Henri.
MIGNOTON. Blessé à la Maison-Blanche le 30 nov. 1870.
CHAMBON.
TISSIER, Jules.
GAUTRAT.
CARDINAUD.
SAUVAGET, Silvain.
ROBERT, Jean.
CHARMONT.
GIRAUDON.
LACOTE, Silvain.
HUGUET, Jean. Blessé le 30 novembre 1870 à la Maison-Blanche.
RENAUD, Etienne.
DELETANG, Jean.
PERROCHON, Clément.
GIGOT, Athanase.
FAVEAULT, Léon.
CANGY, Silvain.
LADENISE. Blessé à la Maison-Blanche le 30 nov. 1870.
SALLE, Jean.
BISSON, Jean-Baptiste.
LEBEAU, Henry.
CRISTAIN.
VERGER.
LESOURD, Henry.
REBARDEAU.
RICHARD, Jacques.
SOUET, Ernest.
MEUNAT, Jean-Baptiste.
BASSET, Emile.
BEAUFRÈRE, François.
CAILLAT, Etienne.
THEUREAU, Louis.
THURIN, Georges.
LAURENT, Henry.
SOUGY, Jean.
COLLIN, Silvain.
PINAULT, Alphonse.
QUINQUENET, Eloi.
DULLIS, Henry.
VIRAULT, Arthur.
GODEBERT, Théophile.
LEPIN, Victor.
GOGRIS, *tambour*.
BORDAT, Henry.
BEIGNEUX, André.
GAUTHIER, Alexandre.
BORGEAIS. Blessé à la Maison-Blanche le 30 nov. 1870.
PRIN, Pierre. Décédé au Val-de-Grâce le 24 décemb. 1870. N° d'enregistrem. à l'hôpital 7,459.
THOMAS, Jean. Décédé à l'hôp. de Bicêtre le 21 nov. 1870, à onze heures du matin. N° d'enregistrem. à l'hôpital 2,585.
DODU, Pierre.
GIBAULT, Henry. Décédé à l'hôp. de Bicêtre le 5 nov. 1870, à huit h. du matin.
LUMET, René.
PIGELET, Emile.
GRANGER, Amador.
DELASNE, Silvain.
ROUSSELET, François. Caporal le 21 février 1871.
BOURGOGNON, René.
LEPOT, Emile.
BARNABÉ, Henri.
NICAULT, Pierre.
DELASNE, Jean.
FADEAU, Jean, Venu de la 1re compagnie. (Voir à la 1re compagnie). Décédé.
CORDEILLAT.
RICHARD.
RÉGINAUD, Etienne.
BARBAULT, Henry.

RAFFARD, Alexandre.
DELAVIE, Alphonse.
BOURBIER, Narcisse.
PLAT, Gabriel.
LEMAIGRE, François.
DERINE, Jean.
GAY.
MERCIER, Auguste.
GRANGER, Pierre.
PENAULT, Henry.
GIRAULT, Henry.
BLAGUE, Louis.
BOISSIN, Joseph.
SAINSON, Victor.
GOUAILLIER.
DURIS, Marcel.
PELLERIN, Etienne. Blessé à la Maison-Blanche le 30 novembre 1870.
DHIVERS, Louis.
ROUSSEAU, Henry.
GILLET, Anguste.
MESNARD, Médène.
VARRAIL, Silvain.
PALISSON, Hilaire.
BLANCHET, Auguste. Caporal le 1er février 1871.
TISSIER, Jules.
BATAILLE, Henry.
LÉGERON, Louis.
BONNET, Michel.
PLAT, Louis.
FIOT, Désiré.
DELORME, Auguste.
FARNET, Eugène.
BONNET, Thomas.
GALLANT, Vincent.
PACAUD, Théophile.
THÉRET, Henry.
PILOCHERY.
LÉGERON, Louis. Décédé à l'ambulance du Sénat le 12 décembre 1870. N° d'enregistr. à l'hôp. 921. (Fièv. typhoïde).
BAUDOIN, *adjudant sous-officier.* Sous-lieutenant à la 6e compagnie le 19 décembre 1870.

3e COMPAGNIE.

DE BRYAS, Emmanuel, *capitaine*.
GUITTON, Paul, *lieutenant*.
DE LA TOUR DU BREUIL, Louis, *sous-lieutenant.*

DENIS, Georges, *sergent-major.*
CRON, Joseph, *sergent-fourrier.*
PANIS, Louis, *sergent*.
BAUDUIT, Joseph, *sergent*.
SALVIAC, *sergent*. Rend ses galons le 18 février 1871.
JAMET, Henri, *sergent*.
VERRIER, Anatole, *caporal*. Sergent le 18 février 1871.
SALMON, Jean, *caporal*.
PALISSEAU, Aline, *caporal*.
GALAND, *caporal*. cassé le 25 décembre 1870.
PERRIGAUD, Alfred, *caporal*.
CHATAIN, Aristide, *caporal*. Rend ses galons pour cause de santé, 15 oct. 1870. Secrétaire du dépôt.
FERRAND, Emile, *caporal*.
CHARPENTIER, Modeste, *caporal*.
HÉMERY, Aimé.
JOANNET, Constant.
TAUPIN, Jean.
JOANNET, Alexandre.
PLANTELIN, Célestin.
SALMON, Marcelin.
RENAULT, Jean-Victor.
POITEVIN, Jean-Baptiste.
BERTRAND, Louis.
HÉCHARD, Auguste.
MONTEAU, Joseph.
BLANCHET, François.
DOUEDY, Henry.
BARD, Jules.
DELCROS, Antoine.
NAUDON, Henri.

NOUVEAU, Modeste.
DAUPHIN, Louis.
COUI, Jules.
FOUCHER, François.
LARIVIÈRE.
RAYMOND.
BONIN, Louis.
MORNAY, Théophile.
PERCEVAULT, Silvain.
AVRILLON, Ernest.
BRAULT, Pierre.
TEXIER, Emile.
DARNAULT, Alexandre.
GAULTRON, Constant.
ALLAIRE, Joseph.
PINAUD, Baptiste.
DAUPHIN, Jules.
MARTEAU, Pierre.
MARCHAIS, Silvain.
DEPOND, André.
TARNIER, Jean.
BAUCHER, Gustave. Caporal le 18 février 1871.
GEOFFROY, Adelas.
CHEVREUIL, Alfred.
PINARD, Henri.
RIFFET, Henri.
AUBISSON, Eugène.
VINCENT, Jean.
CHOLET, Louis.
FAUCHON, Baptiste.
VERRIER, Auguste.
PERRET, Baptiste.
MONTIER, Alphonse.
DECHÊNE, Jean.
RECHAUSSAT, Ludovic.
QUENIVET, Emile.
BARBOTIN, Emile.
FAUCHAIS, Silvain.
CASSAUT, Baptiste.
RIPAULT, Jean.
HILAIRE, Louis.
MOYAU, Auguste.
BOUFFETEAU, Silvain.
TRUMEAU, Henry.
RICHARD, Silvain.
LEGENDRE, Alexandre. Caporal le 15 décembre 1870.
MOURÉ, Louis.
BOUSSIN, Louis.
PERROT, Alfred.
MARCHAIS, Silvain.
VILMON, Alexandre. Blessé le 30 nov. 1870 à la Maison-Blanche.
VOISIN, Silvain.
TROCHET, Léon.
BOURGEAULT, Charles.
CHRÉTIEN, Victor.
BAUVAIS, Joseph.
CHAUVEAU, Antoine.
MOREAU, Jean.
DAUMIN, Jules.
BLANCHET, Auguste.
GARNIER, Charles.
THIAUT, Pierre.
PINAUD, Lucien.
ROUX, Silvain.
TAUREAU, François.
PERROT, Louis.
JOUBERT, Adolphe.
FOUQUET Gustave.
MOREAU, Ernest.
SAMIN, Jean.
POIRIER, Constant.
PICARD, Frédéric.
DOUEDIC, Louis.
RIOLAND, Armand.
PERROT, Henry.
LAY, Henry.
BERTHAULT, Jean.
VÉRITÉ, Joseph.
TROCHET, Louis.
CHARPENTIER, Louis.
NICERON, Louis.
AUGER, Jules.
PILET, Armand. Caporal le 15 oct. 1870.
CHAPUT, André.
BOURRIN, Alfred. Blessé à la Maison-Blanche le 30 novembre 1870.
BARD, Silvain.
PICARD, Louis.
SAULNIER, Pierre.

ROBIN, Henry. Décédé à l'hôpit. de Reuilly le 13 janv. 1871, à sept h. du soir (pneumonie). N° d'enregist. à l'hôpital 620.
BOUSSIN, François. Décédé à l'ambul. du Sénat le 10 décembre 1870, à midi 45 m. (Fièvre typhoïde). Nu d'enregistrement à l'hôpital 788.
CASTILLE, Armand.
BRAULT, Auguste. Décédé à Bicêtre le 26 nov. 1870, à midi. N° d'enregistrement à l'hôpital 2,728.
JACQUET, Henry.
CRESPIN, Prudent.
DESCOUTURES, Baptiste.
PINAUD, Antoine.
BLET, Joseph.
BAUCHER, Henry.
GAULTHIER, Louis.
PÉRIOT, Constant.
BARBIER, Charles.
GEOFFROY, Baptiste.
CROUET, Silvain.
BONNET, Gustave.
BOURREAUD, Armand.
VALET, Ernest.
FLABEAU, Pierre.
RICHARD, Louis.
MOREAU, Louis.
SALLÉ, Pierre.
QUÉNAULT, Ernest.
CLÉMENT, Auguste.
MARCEL, Jean. Décédé au Val-de-Grâce le 6 décemb. 1870, à sept heures.1/2. N° d'enregistrement 7,506.
MARCHAIS, Auguste.
LEMAY, René.
MOURÉ, François.
MARCHAIS, Alcide.
GENTIL, Auguste.
PAILLISSON, Pierre. Décédé à Bicêtre le 16 nov. 1870, à quatre heures du matin. N° d'enregistrement à l'hôpital 2,134.
VAUVY, Constant.
DEGORSE, Constant.
DEBRUNE, Baptiste.
VILDIEU, Joseph.
FABIOU, Jean.
NARVÉ, Silvain.
TRUMEAU, Vincent.
LABROSSE, Gustave.
PETIT, Alexandre. Décédé à Bicêtre le 5 févr. 1871. (Variole confluente). N° de l'enregistrement à l'hôpital 1,536.
GARNIER Joseph.
DESCLOUX, Léon.
BOURGNE, Baptiste.
BERTHON, Henri.
MEUNIER, Félix.
GUENON, Denis.
GAUTHIER, Alphonse.
BERTRAND, Louis.
CAVALIER, Romain.
MARCHAIS, Silvain.
DORÉ, François. Décédé au Val-de-Grâce le 28 déc. 1870, à la suite de péricardite. N° d'enregistrement à l'hôpital 24.
ROUY, François.
FROUX, Pierre. Décédé à l'hôpital du Gros - Caillou le 19 janvier 1871, à onze heures du mat. (Pneumonie double.)

4ᵉ COMPAGNIE.

DUFOUR, Paul, *capitaine*.
DE CUREL, Charles, *lieutenant*. Lieutenant-adjudant-major le 6 novembre 1870.
PONROY, Frédéric, *sous-lieutenant.* Lieutenant le 13 novembre 1870.

BOUVRAIN, Achille, *sergent-major.* Passe sergent le 25 octobre 1870.
REUILLON, Isidore, *sergent*. Sergent-fourrier le 25 oct. 1870.
LECOUR, *sergent*.
CHARPENTIER, *sergent*.
CHAGNAT, *sergent*. Sous-lieutenant le 13 novembre 1870.
AUDON, *sergent-fourrier.* Sergent-major le 25 oct. 1870.

LORILLARD, *caporal*. Caporal le 1er janvier 1871.
CHARRON, *caporal*.
ALBERT, *caporal*.
BONNET, *caporal*.
PINAULT, Adolphe, *caporal*. Sergent le 20 nov. 1870. Décédé le 13 déc. 1870, à deux heur. du matin, à l'école d'Alfort. (Variole).
GUÉNAIS, Jacques-Philippe, *caporal*, décédé à l'ambul. de Reuilly le 29 nov. 1870, à cinq heures du matin. (Fièv. muqueuse à forme adynamique). N° d'enr. à l'hôpit. 330.
ROCHER, *caporal*.
ADAM, Georges, *caporal*. Rend ses galons le 15 nov. 1870.
BEAUJARD, Baptiste. Décédé à l'ambul. du Sénat le 12 janvier 1871, à six heures. (Fièv. typhoïde.) N° d'enregistrem. à l'hôpital 778.
LARUELLE.
PICHON.
LARMIGNAT, Pierre. Caporal le 15 nov. 1870.
JACQUET.
COUTANT, Hippolyte.
CHESSIER.
PONROY.
MOREAU, Ernest.
MADELAIN.
CHAINAT.
GAGNERON.
BAILLY.
LUNEAU, Ernest.
BOURDIN.
RENAULT, Eugène.
BEAUFRÈRE, François.
MARDON.
BOUQUIN.
PELLETIER.
MIGEON.
PENISSAT.
PIERRY.
CHUIT.
MAUDUIT.
VALLET, Hippolyte.
LANGLOIS.
FOURRET.
BENOIST, Jean.
BODIN, Athanase.
HARROUY.
PINCHAULT, Lucien.
LIAUME.
MARTINET, Jean-Baptiste.
DESCHAMPS, Joseph.
BEAUFRÈRE, Constant.
SARDAT, Louis.
MARIT.
DION.
DOIREAU, Pierre.
SIBOT.
LUNEAU, Théodore.
DESCHAMPS, Louis.
VALLET, Ambroise.
FOURET.
PICHAZOT, Désiré.
SAINSON, Antoine.
PERRIOT, François.
BERTRAND.
DELAUNAY.
MÉZIER.
PÉGUET.
NAUDIN.
PICHARD, Louis.
BRIGAND.
BOUTET.
RENAUD, Eugène.
COMPAIN, François.
CHAUVIN.
JOINEAU.
BOIRRAULT, Silvain.
BODIN, Jean-Baptiste.
PEZEAUD.
CHARBONNIER.
GRIMAULT, Gilles. Décédé à Bullier le 3 janvier 1871.
DEVENAIS.
DARNAULT, Rémy.
PINAULT, Désiré.
THOREAU, Alexandre.
JOLLET.
LATOUR.
PILLET.
SAINSON, Emile.
NICOLAS.
LUCAS.
DARNAULT, Alexis.

AUFRÈRE.
DESROCHES, Lucien.
DESROCHES, Antonin.
THIBAULT.
GAUGRIS.
MOREAU.
TROUVET.
MARTINET, Jean.
MORIN.
COULON.
THOREAU, Alexis.
MARTINET, Eugène.
POIN, Eugène.
MASSON.
BESNARD.
COUTANT, Eugène.
BAILLOUX.
REUILLON, Charles.
PALLEAU, Constant.
COUTANT, Ferdinand.
PERREAUD, Alexandre.
FRANCHET.
CHOTIN.
CHAPLAULT.
PINAULT, Louis.
BEAUFRÈRE, Désiré.
COMPAIN, Jean.
GARNIER, Joseph.
PILORGET.
MALASSINET.
DEBRAIS.
CHAGNON.
PINAULT, Eugène.
DESCOLAS.
BERNIER.
VILMONT, Joseph.
VILMONT, Alexandre.
LANDUREAU.
BOURGUIGNON. Caporal le 20 novembre 1870.
FINEAU.
VIGNERON, Claude.
GODARD.
SARRAZIN.
BIARD, Joseph.
BODIN, Louis.
BARBOUX.
PERRON.
BROT.
BLANCHET.
DESPREZ.
MARTIN.
GUILLEMOT.
PAIN, Jean-Baptiste. Décédé à l'hôpital de Reuilly le 21 janvier 1871, à deux heures du soir. (Fièvre adynamique). N° de l'enreg. à l'hôpt. 608.
MONCHAUSSET.
PENIN.
BOISBOURDIN.
GARNIER, Georges.
BIARD, François.
GRELET.
VIGNERON, Alexandre.
PHILIPPON.
BESNARD.
GUIGNARD.
GABREAU.
MOREAU, Joseph.
GAULTIER.
CHOLLET.
RENAULT, Joseph.
GARNIER, Louis.
RICHARD.
MASSON, Lucien.
MARGOTIN.
PRÉVOST.
PICHARD, Frédéric.
MADROLLE.
BONMASSY.
BINAULT.
BESSAULT.
CHARPENTIER, tambour.
BENOIST, clairon.
LARMIGNAT, Alexandre.
De KINKELIN. Mobile venu du bataillon de la Seine à la 6e compagn. et passé de la 6e comp. à la 4e Caporal le 1er janvier 1871.

Ancestramil

5ᵉ COMPAGNIE.

ALLAIRE, *capitaine*, resté à Châteauroux.
VALLETTE, Henri, *lieutenant*. Capitaine le 19 septembre 1870.
DUPUY, Albéric, *sous-lieutenant.* Lieutenant le 19 sept. 1870.

RENOUX, Charles, *sergent-maj.*
MORIN, Charles, *sergent*. Sous-lieutenant le 19 sept. 1870.
BLONDEAU, Jules, *sergent*.
BERNARDEAU, Joseph, *sergent*.
PINARD, Basile, *sergent*.
GRENON, Antonin, *sergent-fourrier.* Sergent le 9 déc. 1870.
CHIPAULT, Alexis, *caporal*.
RILLARDON, Clément, *caporal*. Rend ses galons le 8 nov, 1870.
THURET, Émile, *caporal*. Sergent le 2 oct. 1870.
AUDON, Amédée, *caporal*.
GOUARD, Jules, *caporal*. Rend ses galons le 8 nov. 1870.
PÉROLAT, Lucien, *caporal*. Sergent-fourrier le 9 déc. 1870.
PLAT, Léon, *caporal*.
ROY, Émile, *caporal*.
CHAPELLE, Oscar, *clairon*.
GILLET, Désiré.
PELLÉ, Jules.
PINAULT, Clément.
BERTHOMET, Etienne.
CORSET, Alexandre.
LEBRUN, Léon.
GAUGUERY, Clément.
GUIGNARD, Louis.
FAGUET, Georges.
MAUDUIT, Auguste. Caporal le 2 oct. 1871.
CHARLUET, Léon.
VICTORIEN, Alexandre.
GATESOUPE, Félix.
HUREAU, Jules.
GUIMPIER, Philippe.
LELOUP, François.
RABIER. François.
GARNIER, Constant.
SICAULT, Lucien.
CHUET, Henri.
CHEVALIER, Baptiste.
PLAT. Abel. Caporal le 8 novembre 1870.
PICARD, Georges.
MÉTIVIER, Henri.
JOLLET, Alexis.
GONTIER, Alexandre.
RABIER, Paul.
CHARTIER, Joseph.
GATEBLED, Claude-Désiré. Décédé à Bicêtre le 18 janvier 1871. (Méningite). N°d'enreg. à l'hôpital 3,891.
GUILPIN, Georges.
VAILLANT, Blaise.
BERTHOMET, Jules.
LESAULT, Eugène.
GIRAULT, Alcide.
BARRAT, Pierre. Décédé à l'ambulance milit. de la Glacière le 18 déc. 1870. N° d'enreg. à l'hôpital. 332.
CAILLOUX, Alexandre.
JANVIER, Jean.
COUTURIER, Pierre.
LORILLARD, Alfred.
PLAT, Alexandre.
RINGUET, Baptiste.
RICHARD, Silvain.
FOURRÉ, Frédéric.
BOILEAU, Louis.
COUTURIER, Joseph.
OUVRAY, Louis.
THOREAU, Louis.
CHIPAULT, Lucien. Décédé au Val-de-Grâce, ambul. du collège Stanislas, le 9 janv. 1871. (Pneumonie suppurée de la base du poumon droit).
CHEROUVRIER, Jean. Décédé à Bicêtre le 16 décemb. 1870, à neuf heur. du s. N° d'enreg. à l'hôpital 1,296.
BRAULT, Jules.
FERRAND, Jules. Caporal le 8 novembre 1870.
BLANCHANDIN, Laurent.

THIBAULT, Pierre. Décédé à l'ambulance de la rue Violet le 12 oct. 1870. (variole confl.)
LAUMONIER, Désiré.
GILLET, Alexandre.
MALBRUN, Léon.
GIROUARD, Etienne.
BOILEAU, Pierre.
JOLLET, Thomas.
CHIPAULT, Louis.
SOUBRET, Auguste.
BOISSIER, Désiré.
RABOTIN, Jean.
GAUTHIER, Georges.
RICHARD, Auguste.
CHESNIER, Eugène.
GAUTHIER, Désiré.
TROUVÉ, Henri.
DUHOUT, Pierre.
ROCHER, Auguste.
ROBERT, Ferdinand.
MAUBERT, Félix.
BÉCAVIN, Louis.
POITOU, Louis. Caporal le 19 novembre 1870.
GIROUARD, Georges.
MOREAU, Hubert.
PINAULT, Hilaire.
BEAUDOIN, Félix.
SICAULT, Clément.
FONTENAS, Paul.
DION, Paul.
JANVIER, Désiré.
DAVID, Louis.
THIAULT, Auguste.
COUAGNON, Clément.
TROUVÉ, Jean.
AUDEBERT, Eugène.
SIBAULT, Alexandre.
SOUBRET, Désiré. Décédé au Val-de-Grâce le 1er janvier 1871, N° d'enregistrem. à l'hôpital 8,078.
GASNIER, Louis.
JANVIER, Lucien.
SINSON, Silvain.
JOLLET, Eugène.
BOURBON, Louis.
BERNIER, Joseph.
MALTÈRE, Alexis.
CHESNE, Pierre.
PELLÉ, Henri.
ROY, Ernest.
LORILLARD, Jean.
AUGIS, Henri.
PERROCHON, Auguste.
COUTANT, François.
GRANGER, Paul.
BOUTAULT, Pierre.
JOLLET, Baptiste.
PELET, Eugène.
SAJEOT, Louis.
MOUCHAY, François.
PINAULT, Emmanuel.
PINARD, Louis.
RECHAUSSAT, Désiré.
SOUCHAY, Henry.
BAUDRIER, Louis.
JOLLET, Alexandre.
BAUDRIER, Alexandre.
PIGELET, MICHEL.
BERNET, Victor.
LAMBRIOUX, Silvain.
PEGUET, Eugène.
LEMOINE, Pierre.
JOLLET, Joseph.
LOUET, Pierre.
JOLLET, Louis.
LAUMONIER, Silvain.
GATEBOIS, Ursin.
GUIGNARD, Jean.
RECHAUSSAT, Alexis.
CHÉRY, François.
ARDOUIN, Jules.
CLOUET, Jules.
GALLAND, Ferdinand.
PICHON, Denis.
PIN, Louis.
SOUBRET, Silvain. Décédé à l'hôpital du Val-de-Grâce, ambulance de M. Lambert, le 28 déc. 1870, à une heure du soir. (Pneumonie double).
RABIER, Louis. Décédé à l'hôp. du Val-de-Grâce, ambulance de M. Lambert, le 28 décembre 1870, à une heure du s. (Pneumonie double),
DENIS, Charles.
SICAULT, Eugène.

COUTURIER, Désiré.
MÉRY, Silvain.
MALBRUN, Louis.
MICHENET, Louis.
MINET, Ferdinand.
ALLELY, Alphonse.
CHIPAULT, Clément.
MORIN, Hippolyte.
GODIN, Edmond.
BOISSIER, Henry.
CHIPAULT, Alexis.
LEBEAU, Etienne.
CHOLLET, Charles.
SÉGUIN, Jacques.
DARNAULT, Eugène.
CROISÉ, Jean.
TALBEAU, Eugène.

6e COMPAGNIE.

CHERTIER, Ferdinand, *capitaine*.
DESJEUX, Gustave, *lieutenant*. Passe capitaine à la 1re compagnie le 13 novembre 1870.
ROCHE, *sous-lieutenan*t, resté à Châteauroux.
NURET, Jules, lieutenant, non réélu à la 2e compagnie, est passé sous-lieutenant à la 6e compagnie, le 19 septembre 1870, et lieutenant le 13 novembre 1870.
BERNARDEAU, sergent à la 5e compie, passe sous-lieutenant à la 6e compagnie, le 13 novembre 1870. Blessé à la Maison-Blanche le 30 nov. 1870. Mort des suites de sa blessure.
BAUDOIN, adjudant sous-officier, passe sous-lieutenant à la 6e compagnie, le 19 décembre 1870.

AUGER, Henri, *sergent-major.* Cassé et remis mobile à la 7e comp. le 1er janv. 1871.
VEILLAT, *sergent-fourrier.*
BARATON, Charles, *sergent*. Sergent-fourr. le 23 févr. 1871.
LUMET, Edme, *sergent*. Serg.major le 1er janv. 1871.
MARTIN, André, *sergent*.
CITREUX, Camille, *sergent*.
PION, Auguste, *caporal*.
DAMOUR, Jean, *caporal*.
ROUET, Adrien, *caporal*.
TOURET, Ursin, *caporal*.
JOUIN, Jean, *caporal*.
POIRIER, Jules, *caporal*.
ROUX, Camille, *caporal*.
DAVID, Jean, *caporal*. Sergent le 1er janvier 1871.
GIRODET, Etienne.
CORDIER, Jean. Décédé à l'ambulance du Sénat le 16 décembre 1870, à quatre heur. du soir. N° d'enregistrem. à l'hôpital 1,101.
MILLET, Désiré.
BONAMY, Maurice.
AVON, Etienne.
ROUMET, Jules.
HUNEAU, Pierre.
SURTEL, Gustave.
BONNET, Laurian.
FOUILLAT, Henri.
SÉGUIN, Victor.
BONARD, Antoine.
GODARD, Adolphe.
REGIBIER, Guillaume.
MORIJOT, François.
MOUSSELET, François.
GRENON, François. Blessé le 30 nov. 1870 à la Maison-Blanche.
PONROY, François.
COMPAIN, Jean.
GIRAUDEAU, Louis.
PIRAULT, Alphonse.
LOUET, Désiré.
JOURDRIN, Gustave.
JULIEN, Jean.
CHAMFRAULT, Pierre.
RAYMOND, Jean.
LAROCHE, Edouard, Tué à la Maison-Blanche, le 30 novembre 1870.
COLMON, Joseph.
MAUCHIEN, Antoine.

VOISIN, François. Blessé à la Maison-Blanche le 30 novembre 1870.
LANOTE, Pierre.
BRIGAND, Louis.
NÉRAND, Jean.
BODIN, Jean.
FEUILLET, Julien.
BARON, Louis.
SOULAS, Étienne.
PION, Louis.
BRUGEAT, Antoine, tambour.
SALLÉ, Jacques.
POMMIER, Philippe, clairon.
SADOUET, Léon.
GIMONET, Pierre.
MILLET, Claude.
CHUAT, Louis.
GOUSSARD, Jules.
PETIT, Louis.
COUTURIER, Jean.
AUDARD, Pierre.
ROBIN, Louis.
PICARD, Louis.
GODET, Eugène. Blessé le 30 novembre 1870 à la Maison-Blanche.
BALIN, Fabien.
ROGIER, Mathieu.
PRÉVOST, Alexandre.
SAUTEREAU, Jean-Baptiste.
BIARD, Charles.
VOISIN, Léon.
GALLON, Germain.
RIFFAULT, Denis.
BOUGAULT, Jean-Baptiste
RIOLLAND, Joseph.
CHAUVEAU, Jean.
CHAUVEAU, Alexandre.
QUIN, Victor.
SOULAT, François.
NAUBRON, Auguste.
PROST, Simon.
GALLON, Silvain.
PAGOT, Pierre.
NIVET, Frédéric.
AUDARD, François-Auguste.
RABOT, Charles.
VINÇON, François.
FOURET, Julien.
BEIGNEUX, Auguste.
RENAUDAT, Eugène.
BOIFFARD, Jean.
COTTIN, Isidore.
MALOU, Jules. Disparu au combat de la Maison-Blanche.
JERRY, Jean.
BONNARD, Etienne.
BOITARD, Alphonse.
BURET, Silvain. Blessé à la grand'garde à Vitry-s.-Seine dans la nuit du 5 au 6 janvier 1871.
BOUQUET, Jean. Caporal le 1er janv. 1871. Sergent le 23 fév. 1871.
PICHON, Louis. Décédé au Val-de-Grâce le 23 déc. 1870, à cinq heur. du m. N° d'enr. à l'hôpital 7,826.
BADINOT, François.
MASSÉ, Louis.
BALLIER, Jean.
VIRARD, Louis.
ARBY, Etienne.
MASSÉ, Pierre.
LUNEAU, Louis. Décédé à l'hôpital St-Martin le 4 oct. 1860, à dix h. 1/2 du m. (Variole Gonfluente). N° d'enregistr. à l'hôpital 3,241.
ROCHET, Auguste.
PION, Vincent.
JOINET, Pierre.
GIRAULT, François.
DELALANDE, Ursin.
MOREAU, Jacques.
LEMOINE, Philippe.
SOUDET, Louis.
CAILLAUD, Lucien.
LAPLANTINE, Pierre.
SIRÉ, Silvain.
ROCHET, Louis.
CHAUVEAU, Jules.
BONNARD, Ferdinand.
PÉRIGOT, François. Blessé à la Maison-Blanche, le 30 novembre 1870.
CHARRON, Jean.
JOLY, Louis.
MARAIS, Désiré.
DISTRIQUIN, Jean.

SORNIN, Alexis.
BOUGNOUX, Jean.
CARRAN, Silvain.
BERGÈRE, Jean.
BONNARD, Silvain.
BOITÉ, Jacques.
BONNIAUD, Gabriel.
NIVET, Alexandre.
ROUX, Arthur. Blessé le 30 novembre 1870 à la Maison-Blanche.
BESSEMOULIN.
DÉFUNT, Alexandre.
CHAMPAGNE, Henri.
JOUARD, Jean-Baptiste.
MINDET, Pierre.
MASSON, Guillaume. Blessé à la Maison-Blanche le 30 novembre 1870.
VIGNERON, Pierre.
DARNAULT, Jean-Baptiste.
THIBAULT, Henri. Caporal le 23 février 1871.
PIERRE, Elie.
FERRÉ, Louis.
NOFFROY, Jean.
JAMET, Sylvain.
RENAUDON, Auguste.
BERTHOLIN, Constant. Blessé le 30 novembre 1870 à la Maison-Blanche. Décédé au Val-de-Grâce. (Luxembourg) le 20 décembre 1870, à 4 h. du matin.
LABERGÈRE, Léon.
JERU, Louis.
LECLERC, Michel. Blessé à la Maison-Blanche le 30 novembre 1870.
RENAUDON, Alexis.
LERASLE, Jean.
DECOURT, Alexandre.
BORDAT, André. Tué à la Maison-Blanche le 30 nov. 1870.
DESMOULIN, Charles.
JOUARD, Michel.
BODIN, Eugène.
GOUVERNEL, Jean.
BADINOT, Philippe.
BRANÇON, Désiré.

DESNOUES, Pierre.
GAULTIER, Louis.
RONDET, Henri.
COLAS, Pierre.
LAPETOULE, Sylvain.
PETIT, Claude.
GAULTIER, Jean.
ROGER, Pierre.
MORILLON, Léon.
MORILLON, Antoine.
LORILLOT, Napoléon.
De KINKELIN, venu à la 6e Cie, du bataillon de la Seine, passé caporal à la 4e Cie, le 1er janvier 1871.

7e COMPAGNIE

HÉRAULT, Ludovic, *capitaine*.
BOUCHERON, Henri, *lieutenant*. Blessé à la Maison-Blanche, le 30 novembre 1870. Décédé au Val-de-Grâce.
GRENOUILLET, Prothade, *sous-lieutenant*. Lieutenant le 19 décembre 1870.

AUBRUN, Edouard, *sergent-major.*
BORDENAVE, Léon, *sergent fourrier.* Rend ses galons le 2 octobre 1870.
PIGELET, Auguste, *sergent*. Fourrier le 2 octobre 1870. Sous-lieutenant le 19 décembre 1870.
COULON, Léon, *sergent*.
LAISNÉ, Lucien, *sergent*. Rend ses galons le 18 octobre 1870.
PARPAIX, François, *sergent*. Blessé à la Maison-Blanche le 30 novembre 1870.
COULON, Léon, *sergent*.
JACQUET, Barnabé, *caporal*. Rend ses galons le 18 octobre 1870. Renommé caporal le 18 octobre 1870.

TEINTURIER, Pierre, *caporal*. Sergent le 2 octobre 1870. Serg.-fourrier le 1er janvier 1871.
COLAS, Guillaume, *caporal*.
PRÉVOST, Firmin, *caporal*.
CHAMPEAUX, Etienne, *caporal*. Sergent le 1er janvier 1871.
LAMOUREUX, Claude, *caporal*. Sergent le 18 octobre 1870.
ETAVE, Victor, *caporal*.
CHERTIER, Georges, *caporal*. Rend ses galons le 18 sept. 1870.
MORNET, François.
LIMOUSIN, Michel.
DAUBARD, Jacques.
PERCHET, Denis.
DELALANDE, Jean.
MASSET, Jean.
TERRASSE, Claude.
LUNEAU, Louis.
GUIMET, Gabriel.
LEPINTE, Auguste.
BOUZIQUE, François. Nommé caporal le 18 octobre 1870.
CHAUVEAU, Pierre.
DUPLESSIS, Sylvain.
BRISSON, Charles.
BERGEROUX, François. Décédé le 31 décembre 1870 à 1 h. du soir à l'hôpital de Bicêtre (infection purulente). N° de l'Enregist. à l'hôpital 2,837.
BERGER, Emile.
LHUILLIER, Pierre.
RABOT, Hilaire.
AUBRUN, François.
BRUNEAU, Pierre.
PAVIOT, Auguste.
BOURNIET, Sylvain.
PINAULT, François.
TRUMEAU, Ernest,
BAILLY. Laurent
TRUMEAU, Jules.
CHASSEIGNOUX, Jean.
ROUMET, Pierre.
JACQUET, Antoine.
CHASSIOT, Jean.
MOULIN, François.
BRUNEAU, Sylvain.
DORADOUX, Alyre.
BARBIER, Jean.
SALOMON, Henry.
LEGROS, Louis.
COURANDON Martin.
COMPAIN, François.
AUFRÈRE, Armand.
MARIÉ, Henry.
MASSERON, Jean.
PINOTEAU, Théodore
CLAIREMBAULT, Jacques.
PLOT, Guillaume.
PAVIOT, Luc.
BESSON, Jean.
PIERROT, Auguste.
LANDUREAU, Eugène.
PASQUET, François.
PATRIGEON, Jean.
GIMONET, Pierre.
CRESSON, Jean.
GIRAUDON, Louis.
CHAUSSET, Jacques.
MAUGARD, Jacques.
SAUGET, François.
BONNIN, Sylvain.
BEAUJOIN, Jules.
BROSSET, Ferdinand.
AUFRÈRE, Auguste.
PAJOT, Pierre.
COURAUDON, Jean. Blessé à la Maison-Blanche le 30 novembre 1870.
MARTIN, Sylvain.
VILLARMÉ, Etienne.
LAVERDURE, Edouard. Caporal le 2 octobre 1870.
TOURET, Martin.
COURAUDON, Jean.
BEDOUILLAT, Gilbert.
THIAIS, Jules.
LEDOUX, Alexandre.
MAUCHIEN, Léon.
GAUTHIER, Jules.
DAGOT, René.
FEUILLET, Pierre.
MAMIER, Gustave.
LEPINTE, Jules.
MASSON, Armand.

MOLARD, Isidore.
LEBOUC, Phillippe.
LERASLE, André.
FAUVEAU, Alexandre.
CHARVY, Henry.
ETAVE, Paul.
BOISVIN, Louis.
LÉAUMENT, Jean.
BURET, Frédéric.
JOLIVET, Paul.
BONNIN, Pierre.
COUDRIER, Jean.
TAMINIER, Auguste.
AUSSIETTE, Michel.
RONDET, Claude.
FAUVEAU, Léon.
LARUE, Léon.
MARTINAT, Jean.
MONJOIN, Pierre.
RABOT, André.
CHAUMONT, Antoine.
DÉCHUET, Henry.
CLASSON, Sylvain.
BOUTON, Alexis.
BALLEREAU, Sylvain.
BIARD, Baptiste. Blessé à la Maison-Blanche.
JOUANNOT, Laurent.
PÉROT, Louis.
AUBRUN, Ludovic.
BICHAT, François.
PONROY, Hippolyte.
BICHAT, Laurent.
DODU, Armand.
BERTHELOT, Frédéric.
ROBIN, Jean.
BEAUVAIS, Léon.
DELALEUF, Sylvain.
HIDIEN, Victor.
RENAULT, Jean.
PERRICHON, François.
PINOTEAU, Antoine.
BEAUJOIN, Léon.
BOISJOT, Louis.
BILLIARD, Charles.
SAUGET, Alphonse.
PAIROT, Pierre.
VOLIGE, René.
CHINAULT, Etienne.
MARCHAND, Louis.
ROUET, Pierre.
MARTINET, Jean.
JOMEAU, Jacques.
BAILLY, François.
PERRIOT, Claude.
FOULACHON, François.
GIRARD, Jules. Blessé à la Maison-Blanche le 30 novembre 1870.
LADOUCE, Maurice.
PERROT, Emile.
LACOFFRETTE, Louis.
DUMONT, Martin.
BERTRAND, Philippe.
SOUPIRON, Charles.
MEUNIER, Antoine. Décédé au Val-de-Grâce le 28 déc. 1870, à 9 h. (fièvre typhoïde). N° d'enreg. à l'hôpital 3,077.
JOLY, Claude.
VILLARMET, Jean.
BAUSSIER, Etienne.
MARRAT, Georges.
LEGER, Guillaume.
GASTAT, Etienne.
SAUNIER, Henry.
AUFRÈRE, Alexandre.
CHEVALIER, Jean. Blessé le 30 novembre 1870, à la Maison-Blanche.
HUGUET, Ferdinand.
ROULAND, Jean.
FRESLON, Claude.
BLANCHARD, Léon.
SOUPY, François.
JOLIVET, Jacques.
POUPLOT, Sylvain.
PARNY, Jean.
FEUILLET, Charles.

Le premier bataillon de la garde nationale mobile de l'Indre, sous le commandement du lieutenant-colonel Armand d'Auvergne - Auteur : V.-A. Fauconneau-Dufresne, Victor Albans (1798-1885) – Editeur : Nuret (Châteauroux) – 1871 – Sources : gallica.bnf.fr/Bnf – Droits : domaine public – Saisie : 2024

TABLE DES MATIÈRES.

LE PREMIER BATAILLON DE LA GARDE NATIONALE MOBILE DE L'INDRE.

PREMIÈRE PARTIE.

SÉJOUR A PARIS

§ Ier. — Organisation du bataillon.
§ II. - Départ du bataillon pour Paris.
§ III. - Installation à la caserne Napoléon.
§ IV. — Manifestation du 31 octobre.
§ V. — Rôle du bataillon dans la manifestation du 31 octobre.
§ VI. — Lutte corps à corps.
§ VII. — Événements qui se passaient à l'Hôtel-de-Ville et dans la salle du Gouvernement.
§ VIII. — Délivrance du Gouvernement.
§ IX. — Nouveau rôle du bataillon de l'Indre dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre .
§ X. - Jours suivants.

DEUXIÈME PARTIE.

CAMPAGNE DE VITRY.

§ Ier. - Départ pour Vitry. .
§ II. - Attaque de la Maison-Blanche.
§ III. - Excursion à Créteil.
§ IV. - Position du premier bataillon à Vitry.
§ V. - Service des tranchées.
§ VI. - Vie du premier bataillon à Vitry.
§ VII. - Rentrée à Paris.
§ VIII. — Service religieux pour les mobiles tombés au champ d'honneur. 86.
§ IX. — Retour à Châteauroux.
§ X. — Nouveau service religieux à Issoudun.
§ XI. - Conclusion.

———

PIÈCES JUSTIFICATIVES.
ÉTAT NOMINATIF DES CARDES MOBILES DU PREMIER BATAILLON

Ancestrami